



PLAN DE REQUALIFICATION ET INTEGRATION URBAINE SITE DE VILLAMBETTA



- PRÉSENTATION DU PROJET **1**
- MÉTHODOLOGIE **2**
- DIAGNOSTIQUE **3**
- PLANIFICATION PARTICIPATIVE **4**
- PROJET **5**

Le projet d'Aménagement urbain de Villambetta fait partie d'un exercice prospectif pilote, conduit sous l'égide de l'UCLBP, afin d'élaborer une stratégie pour l'intégration urbaine de sites de Population Déplacée Interne (PDI) identifiées par les autorités compétentes comme ayant le potentiel pour le développement de cette approche.



**Gouvernement
du Canada**



1 PRESENTATION DU PROJET

CONTEXTE

La CRf en Haïti après le séisme de 2010

Suite au tremblement de terre qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010, la Croix-Rouge française (CRf) est intervenue dans les camps de déplacés et quartiers touchés par le séisme en menant tout d'abord des opérations de secours d'urgence (abris/construction, Eau HA, santé, NFI) pendant les premiers six mois. Elle a ensuite mené des projets d'améliorations des conditions de vie des populations affectées par le séisme, dans les domaines de la réduction des risques de catastrophes (RRC), eau, hygiène et assainissement (EHA), habitat (shelter/ construction) et santé.

Programme d'autonomisation des camps entre 2013 et 2015

Dès 2012, l'intervention s'est basée sur une approche d'autonomisation des services de base, afin de renforcer les capacités de la population déplacée à auto-gérer les services disponibles dans ses espaces de vie, en préparation d'une stratégie d'intégration des camps dans le paysage urbain de Port-au-Prince.

A cet effet, la CRf a mis en œuvre, avec le soutien de la Croix-Rouge américaine, un programme d'autonomisation de 8 camps dans les communes de Delmas et de Port-au-Prince entre novembre 2013 et juin 2015.

L'objectif spécifique du projet était de réduire la dépendance des

camps par rapport à l'aide humanitaire et de contribuer à la diminution de la densité des ménages déplacés dans les camps de longue durée. Le projet visait ainsi à améliorer la résilience de la population en renforçant l'autogestion et l'accès aux services de base ainsi que les moyens d'existence pour les déplacés internes, particulièrement dans les domaines mentionnés précédemment.

Début 2016, la crise du déplacement interne, tout en ayant diminué, persiste avec 60 181 personnes déplacées (soit 14 625 ménages), vivant toujours dans 36 sites et camps en Haïti (IOM/DTM, Mai 2016). Ces camps, pour la plupart aux conditions sociales et environnementales précaires, sont non seulement un défi humanitaire mais aussi une opportunité de développement d'aménagement urbain.

En effet, malgré une réduction substantielle du total des ménages déplacés (diminution de 96%) et du nombre de sites de déplacés (diminution de 97%), les besoins de suivi et de veille humanitaire restent importants pour bon nombre de sites de déplacés en attente de solutions durables.

OBJECTIFS

Le projet vise à apporter des solutions sûres et durables pour les personnes déplacées vivant dans les camps à travers 3 objectifs spécifiques :

> Améliorer l'intégration du camp Villambetta dans le plan d'aménagement urbain de l'agglomération de Port-au-Prince ;

> Améliorer et assurer la sûreté des infrastructures, les accès aux routes, les espaces publics et les services de bases pour une intégration durable ;

> Améliorer la résilience des résidents du camp et des communautés voisines.

Le site de Villambetta

Le site en objet se trouve dans la localité de Villambetta sur la commune de Tabarre, Port-au-Prince en Haïti. Il compte 1200 personnes (soit 226 ménages) pour une superficie de 34 800 m². Il a un potentiel d'intégration urbaine selon les critères définis par UN-Habitat/OIM/ ULCPB de 2,6/3.

Les actions

1. Planification urbaine :

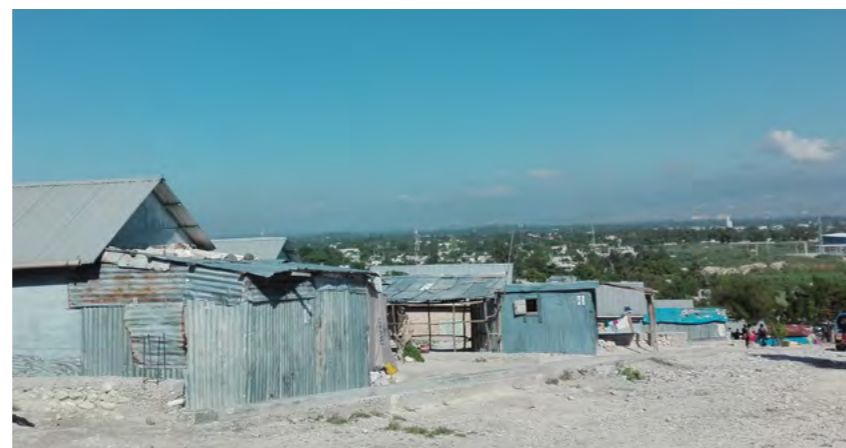
- Entreprendre un diagnostic de planification urbaine à base communautaire en impliquant les principales parties prenantes ainsi que les représentants de la société civile (notamment les groupes vulnérables) ;
- Développer un plan d'aménagement et intégration urbaine pour le site avec les parties prenantes étatiques concernées ;
- Assurer un support technique dans l'acquisition des documents fonciers du camp ;
- Déterminer des solutions foncières durables avec les entités étatiques impliquées, autorités municipales, propriétaires et autres.

2. Amélioration des infrastructures et des services :

- Améliorer les logements et les infrastructures publiques et sociales
- Finaliser l'étude d'impact environnemental avec les parties prenantes concernées (y compris le Ministère de l'environnement) ;
- Assurer un support technique pour pérenniser des comités de gestion représentatifs dans le camp/ quartiers ;
- Déterminer la méthodologie et conduire des EVC (Evaluation des Vulnérabilités et des Capacités) et diagnostics communautaires incluant des perspectives d'âge, de genre et de diversité ;
- Établir des mécanismes de redevabilité appropriés au camp.

3. Amélioration de la résilience des bénéficiaires :

- Mettre en place des activités de RRC ;
- Développer des activités d'appui aux moyens d'existence (relance économique et livelihood) ;
- Promouvoir la protection et la santé à base communautaire ; prévenir les différentes formes de violence et assurer une meilleure prise en charge des victimes, via la formation et l'encadrement de points focaux de protection.



2 MÉTHODOLOGIE

UNE APPROCHE INTÉGRÉE

1. Étude des références et bonnes pratiques dans le contexte Haïtien. Élaboration d'une bibliographie sur les projets d'aménagement et cas d'études développés dans le pays depuis 2010, ainsi que sur les technologies constructives innovantes. Participation à groupes de travail.

2. Diagnostiques et enquêtes : récolte de toutes les données importantes afférentes au site et à l'environnement urbain large.

> Analyse des données techniques disponibles via les bases de données : cartographies, diagnostics, documents de planification de la commune et des institutions, documents fonciers, etc.

> Études techniques : étude environnementale, étude de sol, d'accès à l'eau, étude topographique.

> Enquêtes socio-économiques conduites auprès de la population pour récolter des données complémentaires : informations sur les ménages (données socio-démographiques, densités), le site, les quartiers avoisinants et les rapports entre les deux (dynamiques sociales, économiques, etc.) ;

L'ensemble des données récoltées ont été traitées (notamment au sein d'un SIG-System of Information Geography) et ont fait l'objet d'une analyse statistique et spatiale.

Le diagnostic s'aligne sur les directives techniques du CIAT notamment concernant les axes thématiques prévus dans le guide du professionnel et se structure par thèmes, qui comportent une conclusion composée des enjeux majeurs et des préconisations.

Une cartographie exhaustive des éléments structurants du camp et du quartier a été réalisée pour appuyer le processus participatif

structuré autour de groupes d'échanges

3. Échanges avec les partenaires institutionnels (UCLBP, DINEPA, MTPTC, EDH, SMCRS, OREPA, DGI, MDE, Mairie de Tabarre) pour fixer le cadre réglementaire et les normes d'application.

4. Élaboration de la stratégie de projet, et présentation aux différents acteurs du projet et partenaires (voir aussi chapitre 05_ Stratégie de projet).

5. Planification participative avec la population, pour compléter/amender/préciser la stratégie de projet, les besoins et les interventions prioritaires.

6. En parallèle, **études de faisabilité** sur les différents volets du projet : finalisation du parcellaire ; typologie, cout, technique et phasage des constructions ; assainissement ; approvisionnement en eau ; drainage ; viabilisation du site ; illumination du site ; espaces publics et services. Étude de plusieurs variantes et propositions ; études du phasage.

7. Définition d'une stratégie de support aux ménages pour un accès durable à la propriété d'un logement et au droit de fermage : capacité de participer aux frais de construction et de payer les couts liés à la propriété et aux services. Plusieurs approches sont définies en fonction des besoins : accompagnement, relance économique, diversité de taille de parcelle et pluralité de typologies de constructions.

DEFIS

> Obtenir le soutien au projet de tous les acteurs et partenaires institutionnels;

> Obtenir la validation technique du plan, afin de déclencher les démarches d'arpentage et de fermage dans le temps imparti par le financement du projet;

> Trouver des financements complémentaires pour les volets non financés à ce jour (construction, assainissement, ...) afin de mener à bien le processus d'intégration et requalification du site.

IDENTIFICATION DE LA ZONE D'ÉTUDES

Dans le cadre d'un projet d'intégration urbaine d'un site dans son contexte une étape fondamentale consiste en la délimitation d'un périmètre « d'intérêt », plus large du seul périmètre d'intervention, qui constitue la zone d'étude pour les différents thèmes du projet afin de garantir une vision élargie, ainsi que l'élaboration d'une stratégie d'intégration efficace.

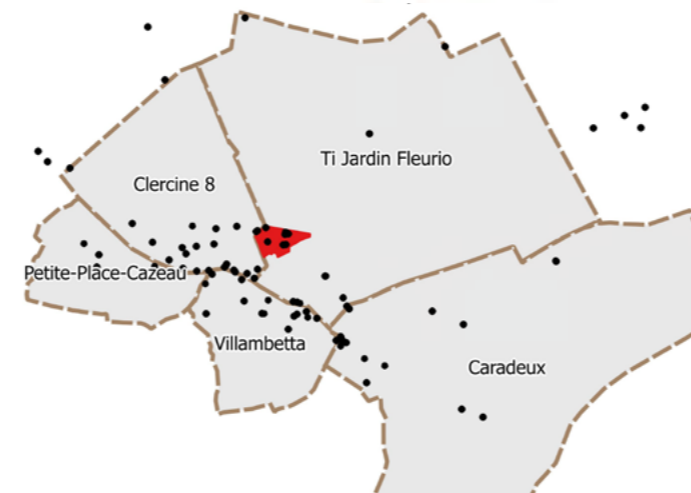
Ce périmètre inclus donc le site de Villambetta et une portion des quartiers avoisinants significative par rapport aux objectifs du projet.

Le périmètre a été défini sur la base des diagnostics et des discussions avec la population dans le but de regrouper la majorité des éléments importants tels que services, loisirs, espaces de rencontre et lieux d'activités économiques, zones d'intérêt, axes importants; il inclus donc les principaux points d'échange entre le site Villambetta et les quartiers avoisinants, en permettant d'avoir une compréhension des relations et des liens existants (ou non) entre les deux.

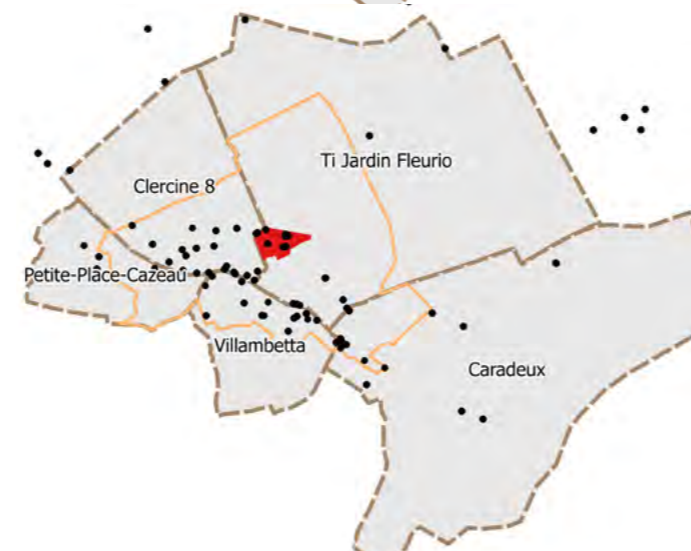
Tous les sujets du diagnostic ont été approchés en tenant compte de cette double échelle. Les participants aux ateliers de planification participatifs proviennent de et représentent l'ensemble de la zone d'étude.



1. le site Villambetta et les quartiers qui l'entourent



2. le points d'échange entre site et quartiers



3. délimitation de la zone d'études



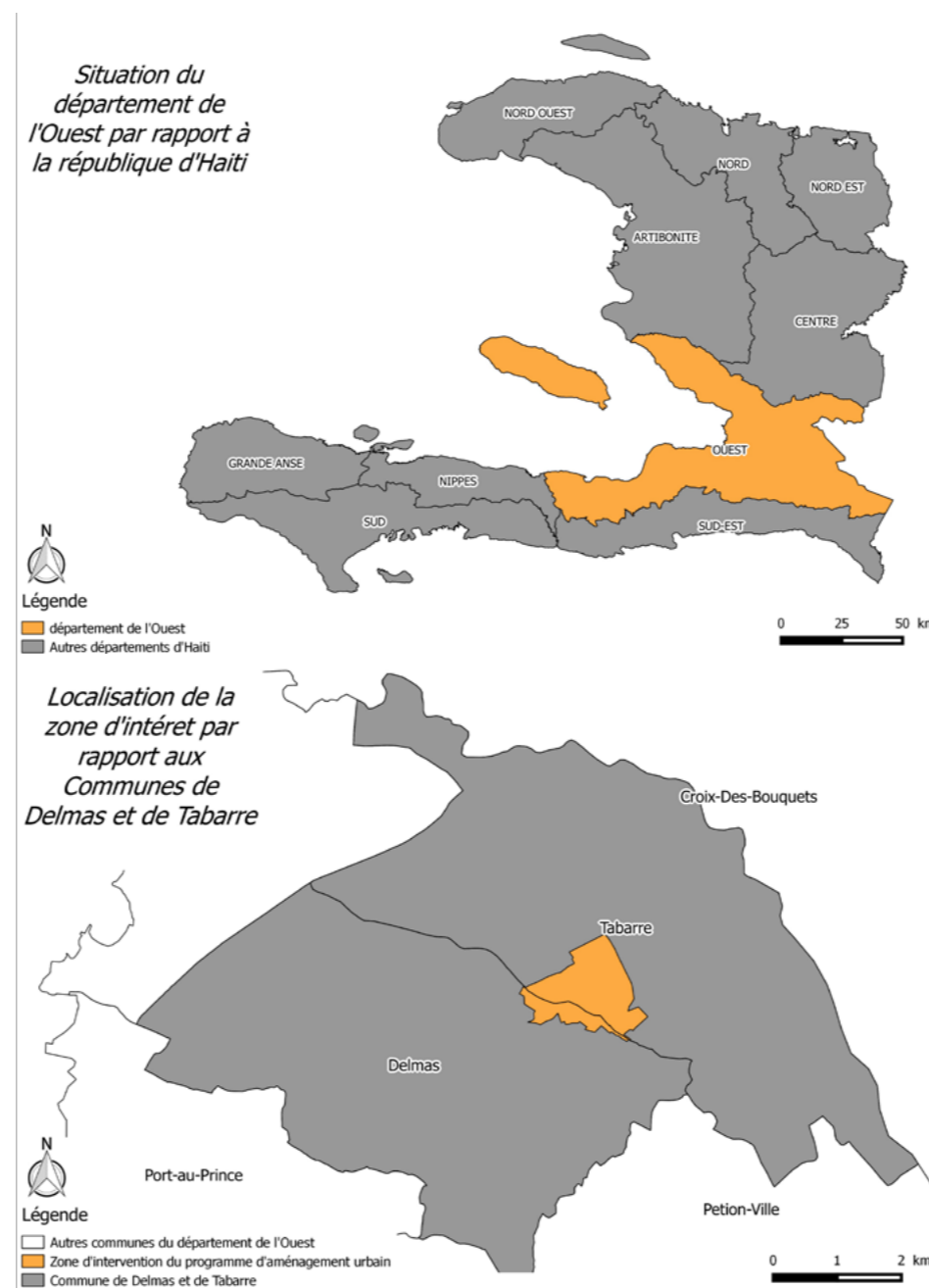
4. la zone d'études



3 DIAGNOSTIC

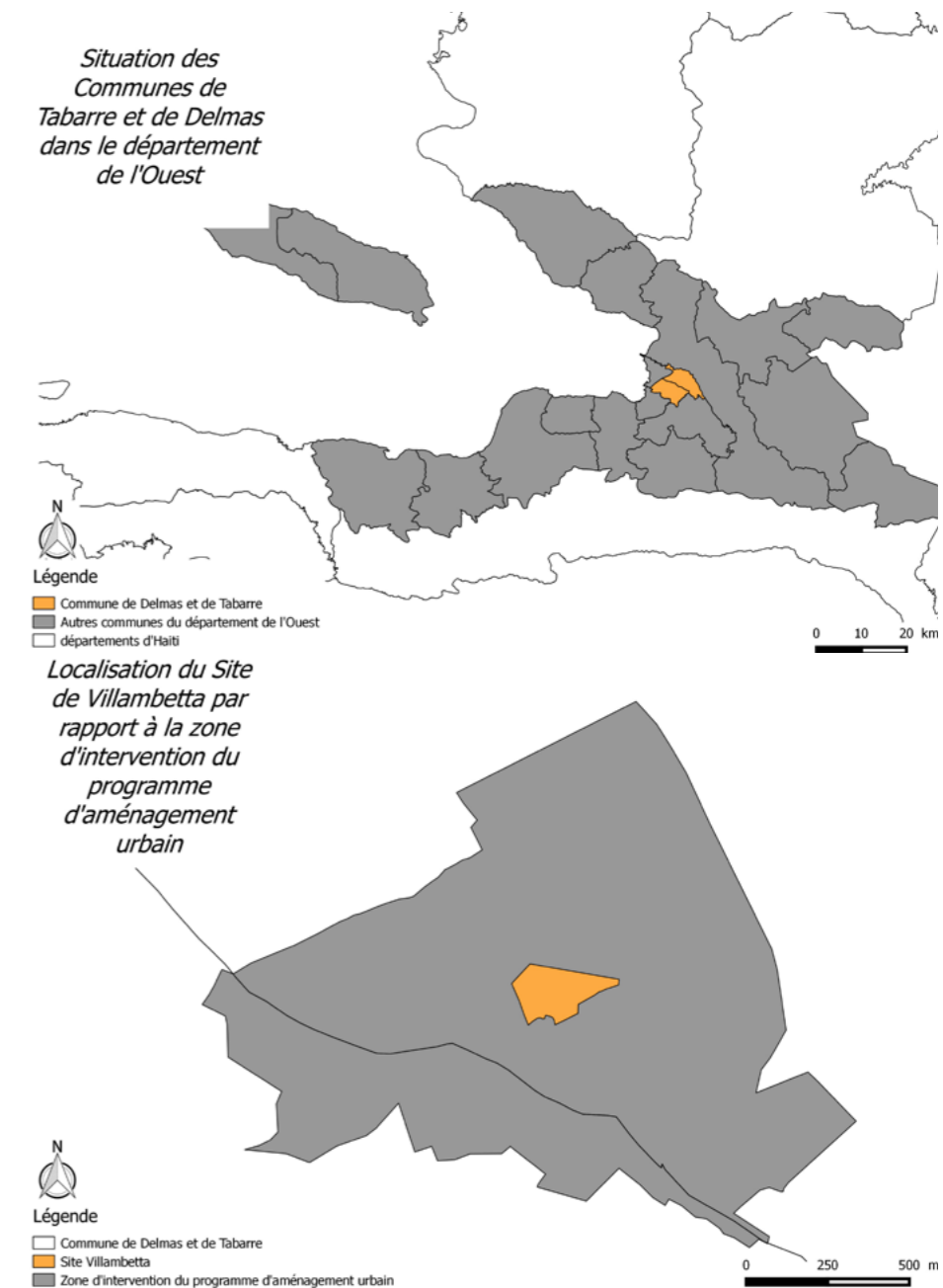
UNE PLURALITÉ D'APPROCHES

Identifier les atouts et les contraintes pour le développement urbain à travers un «état des lieux»



Afin de faciliter l'intégration du site d'intervention dans son environnement limitrophe, l'analyse du contexte urbain est essentielle pour planifier les services, harmoniser la voirie mais aussi favoriser le lien social entre la population bénéficiaire du projet d'aménagement et les habitants des quartiers limitrophes, eux aussi bénéficiaires indirects.

Préalable à la définition des options d'aménagement, un diagnostic a été réalisé en partenariat avec les autorités, la population du camp d'abris transitoires et celle des quartiers environnants.



L'objectif de cet exercice est d'identifier les atouts et les contraintes pour le développement urbain en faisant un « état des lieux » de la situation de l'accès aux services et aux infrastructures et plus largement de la vie dans le quartier (environnement physique, urbain et social ; activités économiques etc.).

Un accent a été porté sur la situation dans le site notamment par rapport aux dynamiques internes d'approvisionnement et de gestion des services (dont certains sont hérités de la période urgence/post urgence du seisme de 2010)

LA ZONE URBAINE D'INTERVENTION : ÉCHELLE CAMP & QUARTIER

LOCALISATION

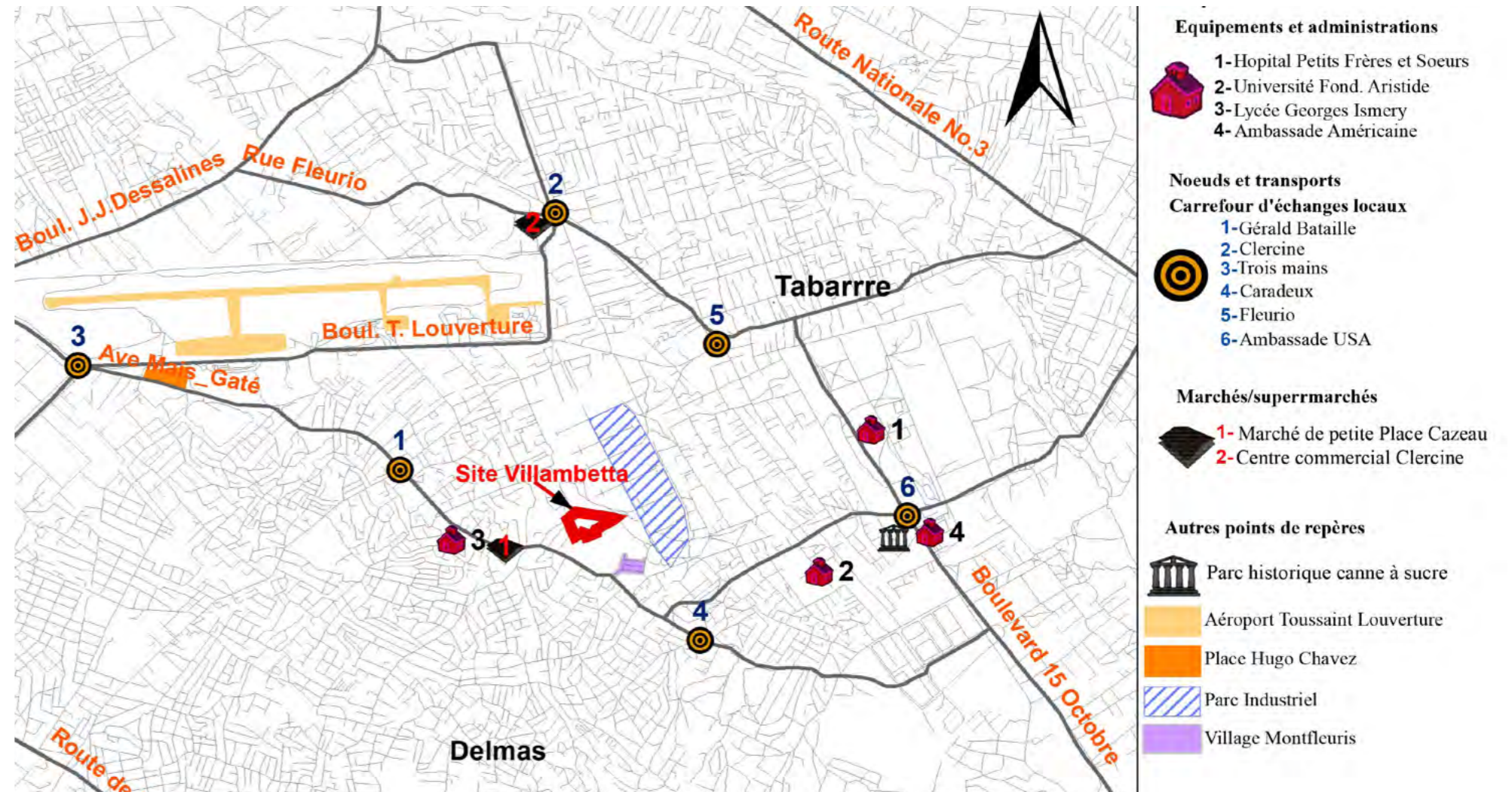
Lors de l'identification des camps pilotes à l'issue de l'étude prospective conduite par la DINEPA et l'UCLBP, le choix de Villambetta a été justifié par la position privilégiée de la zone d'intervention au sein de la Commune de Tabarre et plus précisément dans un « front d'urbanisation » qui combine aussi bien le secteur économique (parc industriel), le secteur des services (proximité d'écoles et de structures de santé) que le développement résidentiel.

La commune de Tabarre occupe, dans la plaine du Cul-de-Sac, une position de carrefour entre la route pour la République Dominicaine, la route pour la partie Nord du pays et la capitale. Sur son territoire se situe l'aéroport international Toussaint Louverture.

À l'échelle de la métropole comme à l'échelle nationale, c'est un centre industriel et commercial important; la présence de nombreuses usines de grandes enseignes qui exportent à l'étranger contribue à alimenter l'image d'une commune dynamique.

L'écusson de la ville vient d'ailleurs rappeler le lien avec l'exploitation de la canne à sucre; les vestiges de ce passé sont devenus des lieux symboliques pour le tourisme caribéen, avec notamment le parc de la canne à sucre et l'usine Barbancourt. Sur le plan administratif, la présence de plusieurs institutions en charge de la sécurité publique, du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) ou encore d'institutions des Nations Unies, en font un pôle administratif dynamique.

La zone d'étude du projet de requalification et d'Intégration Urbaine du Site Villambetta s'étend sur les deux communes limitrophes de Delmas et Tabarre, et couvre une superficie proche des 2 km².



Cette portion de territoire regroupe une partie des quartiers de Ti Jardin Fleurio, Clercine 8, Caradeux, Villambetta et Petite Place Cazeau.

Les différentes phases de développement observables localement miment le développement général des communes de Delmas et de Tabarre, avec une colonisation progressive de la plaine, avant de venir conquérir les flancs des collines localisées au Nord de l'axe de Mais Gâté, un axe que les deux communes partagent.

HISTOIRE

La zone d'étude regroupe les quartiers Ti Jardin Fleurio (incluant le

site Villambetta), Clercine 8, Caradeux, Villambetta et Petite Place Cazeau.

L'année 1980 est marquée par le début des constructions systématiques dans ces quartiers, notamment dans la zone autour Petite Place Cazeau, où le président Jean Claude Duvalier, met en oeuvre un projet de logements pour les militaires. Se situe pendant cette même période la création de la route principale de Mais-Gâté, partant des Trois Mains pour arriver au rond-point 33, devenu le Carrefour Gerald Bataille.

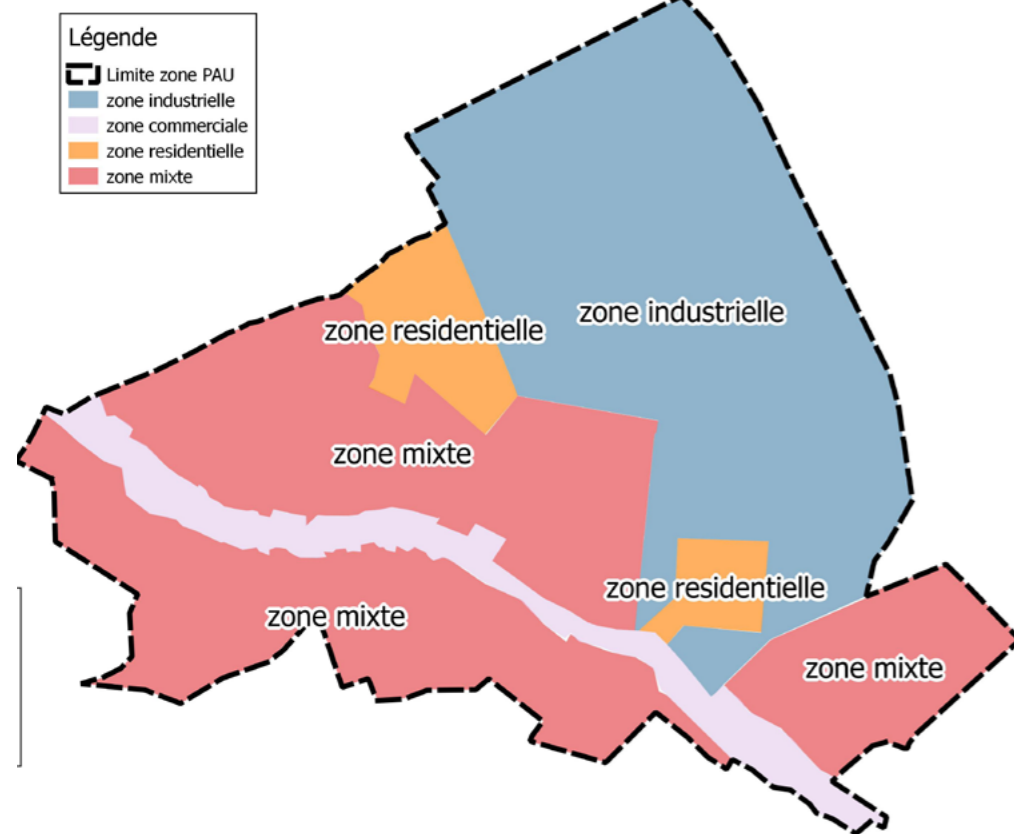
Deux ans plus tard, en 1982, la première dame appuie la construction de la Place Publique de la 1ère Cité de Petite Place Cazeau.

En 1990, un premier circuit partant de Trois Mains pour arriver à Petite Place Cazeau est créé. Sur Village Mandela le processus de construction commence autour des années 1995 par des occupants n'ayant pas de statut légal, alors qu'une autre partie des terrains est donnée comme don par le Président J.B. Aristide.

Jusqu'au début des années 2000, la zone d'étude est assez aérée et peu construite. Les bâtiments du complexe commercial de l'aéroport ou encore les infrastructures scolaires d'Aristide ne sont pas encore construits.

Ce n'est que vers 2004-2007 que les dynamiques de densification s'accroissent dans la zone, suivant l'urbanisation de la rue Villambetta, au sud, où la densité bâtie passe de faible à moyenne en l'espace de quelques années. L'urbanisation des quartiers se fait progressivement, les premières habitations sont de pailles, puis s'opère une diversification (maisons/ toitures tôles, béton, pailles, etc.).

Les habitants sont majoritairement originaires de Delmas, Tabarre,



Carrefour Jérémie, Centre-Ville, la Plaine du Cul de Sac, Canapé-vert et des Cayes, pour la plupart travailleurs et de commerçants.

Comme à Petite Place Cazeau, le village de Mont Fleurie illustre une des initiatives d'urbanisation « formelle » avec la construction d'un lotissement doté de services (système de drainage associé à une trame viaire asphaltée, accès à l'eau et à l'électricité, espaces publics planifiés). Toutefois, cette initiative est isolée et le site lui-même est « déconnecté » de l'environnement urbain de proximité et clôturé, avec un accès unique par la route de Maïs Gâté 45.

L'environnement urbain, dans son aspect résidentiel, est composé de zones d'habitat précaire associé à un habitat plus « haut de gamme » destiné à une population assez aisée (vaste parcelle et faible densité de bâti). L'hétérogénéité du bâti est propice à la mixité sociale, signe positif pour l'intégration.

Le terrain correspondant à l'actuel site Villambetta (terrain de l'Etat mis à la disposition de l'UCLBP) était inhabité avant janvier 2010 avec une utilisation agricole par le voisinage. Face au fort accroissement démographique de la ville, l'anticipation de l'installation du-



nable des populations déplacées du séisme représente un enjeu pour la maîtrise de la croissance urbaine.

Le dynamisme urbain de ce territoire est d'autant plus marqué par la volonté de la Mairie d'améliorer les infrastructures avec l'exécution récente de plusieurs projets d'aménagement : le revêtement de la route Maïs Gâté et le marché public de Petite Place Cazeau. A noter que celui-ci est l'unique marché formel situé entre les quartiers et à 500 m du site Villambetta, sa localisation en bordure de la route de Maïs-Gâté le rend très accessible et très fréquenté par les habitants du site et des quartiers avoisinants.

En ce qui concerne l'identité et les singularités des quartiers, Petite Place Cazeau est connue comme un quartier des hauts gradés de l'armée. La fête de Sainte Claire et les rara sont des événements marquant la vie de ce quartier.

Les principales raisons de l'installation des personnes dans les quartiers sont : l'exode depuis les campagnes ; la déclaration des propriétés de l'État depuis 2004 par l'Ex-président J.B. Aristide ; les problèmes d'accès aux logements ; le séisme du 12 janvier 2010. Ainsi, la majorité des parcelles d'habitation actuelles sont issues du domaine privé de l'État.

CONTEXTE BÂTI

Le contexte bâti est caractérisé par un tissu urbain hétérogène avec une prédominance de maisons de toitures en béton. A cet effet, trois grandes zones de tissus différents sont identifiées dans le territoire du projet

ZONES DE FAIBLE DENSITÉ

Dans la partie urbanisée de la zone d'intervention, mis à part du Site Villambetta dont le bâti est caractérisé par des shelters, les zones qui ont de très faible densité de bâti se caractérisent par une forte qualité de vie ainsi qu'une faible densité de population. Elles constituent des enclaves fermées, délimitées par de grandes propriétés où la végétation est en partie préservée, ce qui constitue à la fois un atout paysager et une contrainte imposée à l'intégration urbaine du Site Villambetta et au développement des quartiers alentours. C'est le cas de Ti Jardin Fleurio, Montfleuris, Mandela et Caradeux en Partie.

ZONES DE FORTE DENSITÉ

Ces zones se sont développées à la faveur d'une absence de gestion foncière. Elles se caractérisent par des installations précaires, des constructions de mauvaise qualité, un tissu urbain informel et une forte densité humaine et bâtie. Le manque d'accessibilité à ces zones fait augmenter les niveaux d'aléas et donne lieu à une vulnérabilité aux risques importants pour ses habitants. Ces zones re-

groupent Villambetta, une bonne partie de Petite Place Cazeau, de Clercine8 et Caradeux.

ZONES DE DENSITÉ MOYENNE

Les zones de densité moyenne constituent un exemple de développement urbain informel particulier.

Sous la forme de lotissements spontanés, malgré la grande taille des parcelles et l'accessibilité de ces zones, ces secteurs font état



d'un manque total d'urbanité, les voies y sont réservées à la circulation mais aucune rue n'y existe.

Le cœur de Caradeux, qui est une zone de densité forte, est constitué d'un tissu mixte avec une partie planifiée au Sud et au Nord mais accompagné de plusieurs poches de précarité.

LIMITES DU SITE

LIMITES PHYSIQUES

Le site se trouve dans la commune de Tabarre, entre les quartiers de Clercine 8, Ti Jardin Fleuri, Caradeux, Villambetta et Petite Place Cazeau, à proximité de la route de Mais Gaté.

Le site est aujourd'hui enclavé sur trois cotés entre l'ancien camp Méga4 (occupé par des squatteurs), la morgue en construction et le terrain vacant de la zone industrielle.

Vers le quartier Mandela des échanges sont possibles et souhaitables, mais rendues difficiles par la présence d'un mur de ceinture; cette situation a généré des sensations de confinement et de ghettoïsation dans la population.

Récemment, une ouverture a été pratiquée dans le mur permettant le passage des piétons. On constate que cette petite intervention a participé à améliorer sensiblement les rapports entre les habitants du site et de Mandela. Elle constitue la connexion principale entre le site et les quartiers avoisinants, et est très utilisé par les habitants du site comme des quartiers.

LIMITES PSYCHOLOGIQUES

Lors de l'atelier de cartographie mentale la présence de plusieurs barrières psychologiques a été identifiée par les habitants du site ; ces limites sont surtout liées à la peur de fréquenter des zones considérées comme dangereuses, car des épisodes d'insécurité s'y sont vérifiés.

En particulier :

- A l'intérieur du Parc Industriel, des cas d'insécurité (vols, viols) ont été enregistrés de manière récurrente.
- A l'entrée du Site Villambetta, le long de la ravine à proximité du temple du Bon Berger, plusieurs cas de braquage se sont produits, surtout la nuit car la zone manque d'éclairage. Par conséquent, les habitants du site ont mis en place, sur les limites qui

donnent vers ces zones, des barrières qui sont fermées entre 7 pm et 4 am.

Selon les habitants de Villambetta il existait, au départ, une forte limite psychologique entre le Site et les quartiers environnants : les

habitants du Site étaient marginalisés par les habitants des quartiers. Heureusement, on constate que cette barrière disparaît au fur et à mesure que les échanges se multiplient entre les habitants du Site et les quartiers avoisinants.



PROFIL DE LA POPULATION : DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Selon le recensement des habitants effectué en mars 2016, 1162 personnes vivent sur le site de Villambetta, composant ainsi 226 ménages. On compte un total de 633 femmes et de 529 hommes.

Toutes les catégories d'âges sont représentées avec cependant une plus forte représentation des 26-59 ans, soit 36%. Le taux de natalité n'est pas élevé avec seulement 10 ‰. Le site de Villambetta possède une structure démographique jeune, en bonne santé et stable.

Tranche d'âge	# personnes	%
0-5 ans	115	9,90%
6-12 ans	220	18,93%
13-18 ans	191	16,44%
19-25 ans	179	15,40%
26-59 ans	418	35,97%
60 ans et +	39	3,36%
Total	1162	100,00%

La pyramide des âges de la population recensée se compose comme suit : Le niveau de vulnérabilité de la population est relativement faible en comparaison des normes nationales et internationales pour une population déplacée.

Ainsi, 91,31% des personnes interrogées déclarent ne pas avoir de vulnérabilité spécifique.

On compte 0,86% de femmes enceintes ou allaitante, 1,03% de personnes handicapées,

0,34% de personnes âgées ayant besoin d'accompagnement, 4,13% souffrant d'une maladie chronique et 0,09% d'enfants non accompagnés ou abandonnés.

Ce type de question étant particulièrement délicat, il convient de prendre ces données avec précautions.

Vulnérabilité	# personnes	%
Aucune	1061	91,31%
Femme enceinte ou allaitante	10	0,86%
Personne handicapée	12	1,03%
Personne âgée ayant besoin d'accompagnement	4	0,34%
Personne souffrant d'une maladie chronique	48	4,13%
Enfant non accompagné, abandonné	1	0,09%
Autre, non précisé	4	0,34%
Pas de réponse	22	1,89%
Total	1162	100,00%

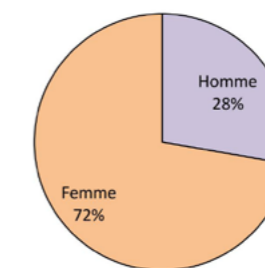
Une étude supplémentaire devrait permettre d'approfondir les risques de protection auxquels sont exposés la population du camp, et déterminer plus précisément les vulnérabilités existantes ou cachées.

La majeure partie de la population habitant sur le camp déclare avoir un niveau d'étude primaire (46,82%) ou secondaire (36,06%). Seul 4,13% possède un niveau universitaire et 0,46% un niveau de formation technique. 11,70% se déclarent analphabète et 0,60% en cours d'alphabétisation.

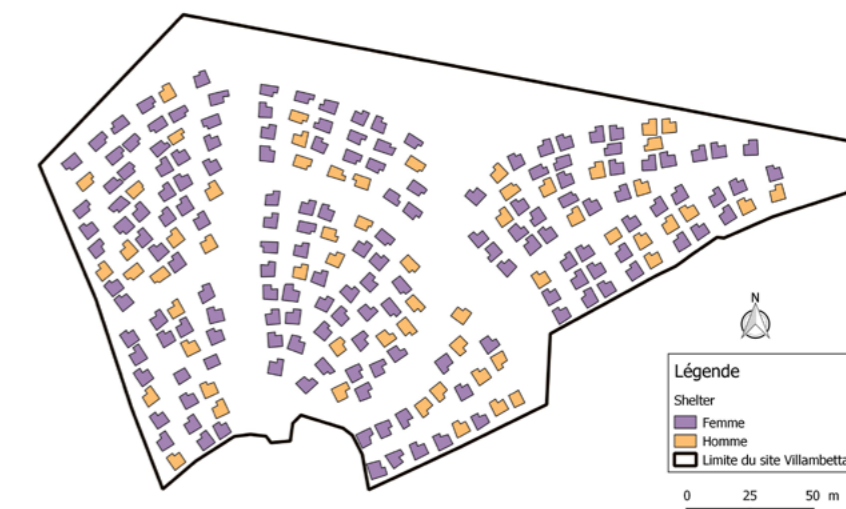
Niveau d'étude	# personnes	%
Analphabète	136	11,70%
Alphabétisation	7	0,60%
Etude primaire	544	46,82%
Etude secondaire	419	36,06%
Etude universitaire	48	4,13%
Niveau technique/professionnel	3	0,26%
Pas de réponse	5	0,43%
Total	1162	100,00%

PROFIL DES PROPRIÉTAIRES CHEF DE MÉNAGE

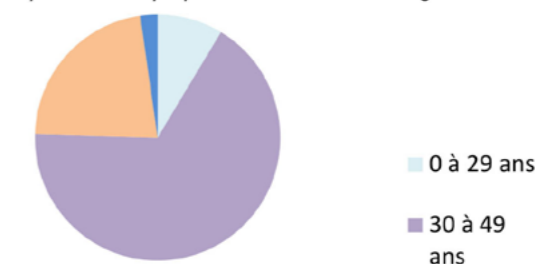
La majorité des propriétaires chef de ménage sont des femmes (soit 72, 27 %) de l'ensemble.



Répartition de la population des propriétaires de Shelter en fonction du genre



Répartition des propriétaires chefs de ménage en fonction de l'âge



ENVIRONNEMENT ET RISQUES NATURELS

Tout projet mis en place dans un milieu provoque des impacts environnementaux et socio-économiques dont il convient d'évaluer préalablement l'ampleur afin de minimiser les risques sur le milieu naturel et humain.

Dans le cas présent, il s'agit d'un projet d'aménagement et d'urbanisation de 3,5 hectares abritant un site de déplacés suite au tremblement de terre du 12 janvier 2010.

De ce fait, des paramètres économiques, sociaux et écologiques seront pris en compte afin de permettre au projet d'atteindre son objectif sans porter atteinte à l'équilibre écologique déjà en place.

Il convient de décrire l'état initial de milieu, d'examiner les effets environnementaux potentiels y compris les effets cumulatifs que comportent la préparation, l'exécution, l'exploitation, la modification du projet et en évaluant l'importance.

Ce projet s'appuie également sur les cadres légaux, réglementaires et institutionnels de l'environnement en Haïti.

MÉTHODOLOGIE

Plusieurs études ont été menées afin de mesurer l'exposition du quartier et de la zone d'intervention aux risques naturels, aux menaces environnementales et anthropiques :

- > des études topographique et environnementale conduites par un prestataire externe.
- > une analyse des mécanismes de mitigation et de prévention élaborées à l'échelle du camp et du quartier, conduite par la CRf.

ZONE D'ÉTUDE

La zone d'étude se situe dans la section de 3ème Bellevue sur la route reliant le carrefour Gérald Bataille à la zone de Carradeux et le site du projet se situe sur l'avenue Mais Gâté, dans

la commune de Tabarre.

Le terrain est accessible mais présente une dénivellation par rapport à la route. Il est référencé par les coordonnées géodésiques suivantes 18°33'46.80"N et 72°16'16.4"O.

Il est borné du Nord à l'Est par le terrain de l'Unibank abritant le Parc Industriel de l'aéroport, au Sud par la route reliant le carrefour Gérald Bataille à la zone de Carradeux et à l'Ouest par une zone d'habitation du quartier Mandela.

On y rencontre une végétation dégradée, avec des espèces sauvages et peu de zones cultivées ; la couverture végétale est faible, probablement à cause des carences minérales dont souffre le sol ; La faune est peu présente.

PROFIL GÉO-MORPHOLOGIQUE

Le quartier se trouve à l'extrémité nord du grand cône de déjection alluvionnaire (ou éventail alluvial) en provenance du massif de Morne l'Hôpital.

Pour cette raison, la plaine du cul de sac est visible depuis le som-



met du camp de Villambetta. Il s'agit en fait de l'un des derniers reliefs de cette grande formation sur laquelle sont installées les communes de Pétion ville, Delmas et une partie de Port-au-Prince. A cet endroit, le sol est formé d'argile limoneuse, peu humide et homogène. La « colline » de Villambetta serait issue d'une formation datant du Pliocène, vestige d'un éventail alluvial érodé.

La proximité du site avec la faille Matheux Neiba et la faille Enriquillo le rend vulnérable aux actions sismiques. La structure des bâtiment projetés devra donc être soumise aux recommandations de spécialistes. Les paramètres sismiques fournis dans les cartes d'aléas sismiques établies par l'USGS (U.S. Geological Survey), peuvent être prises en compte dans les calculs. Les valeurs de l'accélération horizontale au rocher (PGA) indiquent que le site appartient à une zone à sismicité élevée.

Le risque d'inondation demeure le principal aléa auquel est soumis le terrain en contrebas. Cependant, ce risque demeure très faible, Le risque d'inondation majeur à Tabarre reste localisé dans la plaine de débordement de la Rivière Grise et de ses grandes ravines. La mise en place d'un système de drainage additionnel à celui d'ores



et déjà organisé sur le camp de Villambetta permettrait d'atténuer cet aléa déjà faible.

ÉROSION ET HYDROGRAPHIE

Sur le site de Villambetta, quelques endroits sont sujets à l'érosion, à cause de la configuration en pente du site et de l'absence de couverture végétale, facilitant l'érosion pluviale et le transport des matériaux au pied du mur de séparation avec le domaine de l'Unibank.

Le site de Villambetta est structuré en matière d'évacuation d'eau de surface: les maisons sont construites par sections, chacune raccordée à un canal secondaire qui transporte l'eau vers un canal primaire qui est évacuée jusqu'à la clôture du terrain de Unibank. Au pied du mur, ces eaux ne peuvent continuer leurs parcours faute de raccordement, et sont obligées de stagner attendant l'infiltration

et l'assèchement.

Trois grands canaux à fort débit de ruissellement ont été répertoriés sur la zone d'études :

- Le canal gros trou, partant de Petite Place Cazeau, en passant par Mandela, pour arriver au Parc Industriel.
- Le canal passant à l'Ouest du Site Villambetta
- Le canal passant à côté de Montfleuris

CONCLUSION DE L'ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE

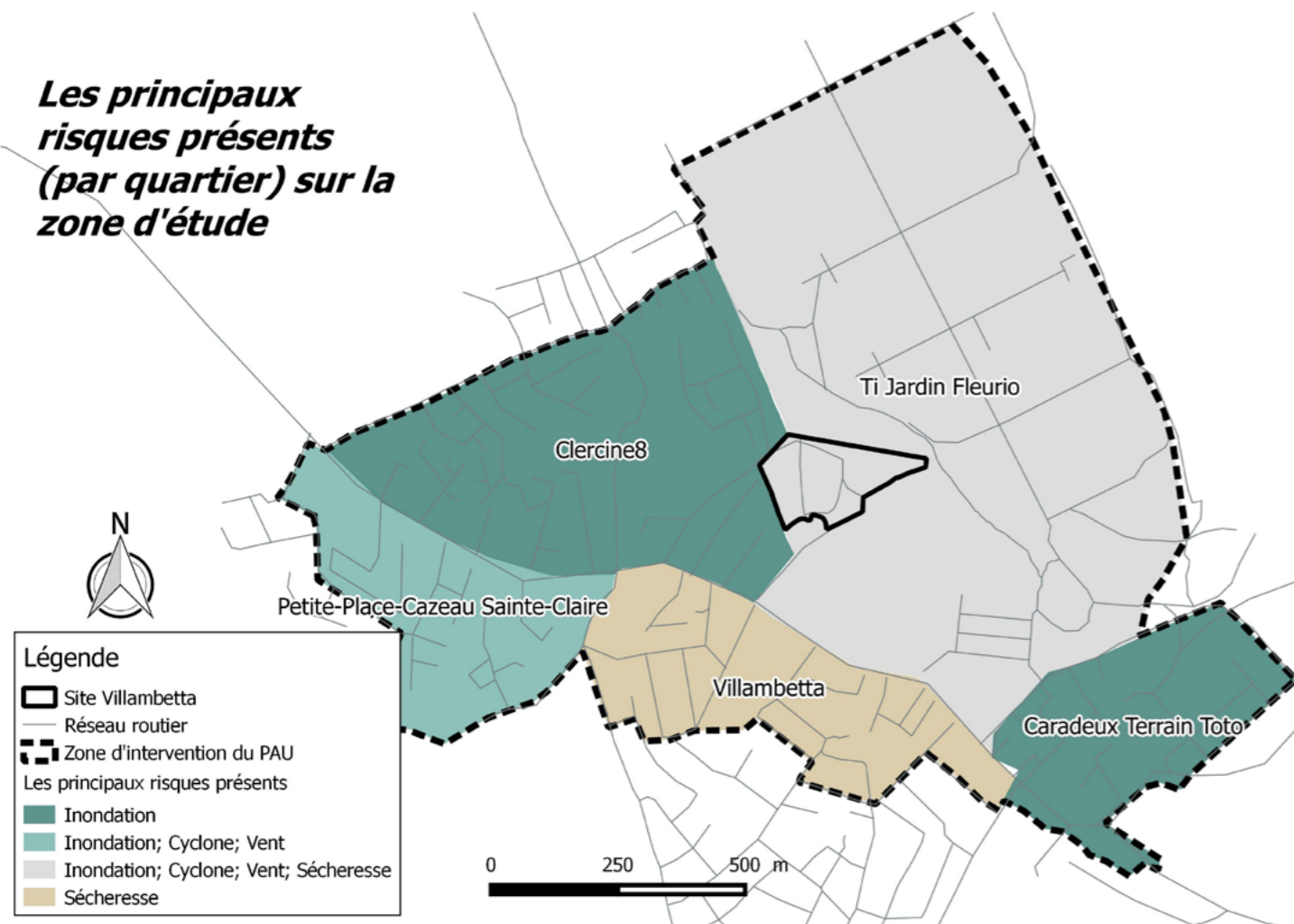
De par sa situation géographique, le site et le pays dans son ensemble restent susceptibles d'être affecté par des événements météorologiques importants tels que les cyclones, tempêtes tropicales, ouragan.

PRÉPARATION AUX RISQUES NATURELS

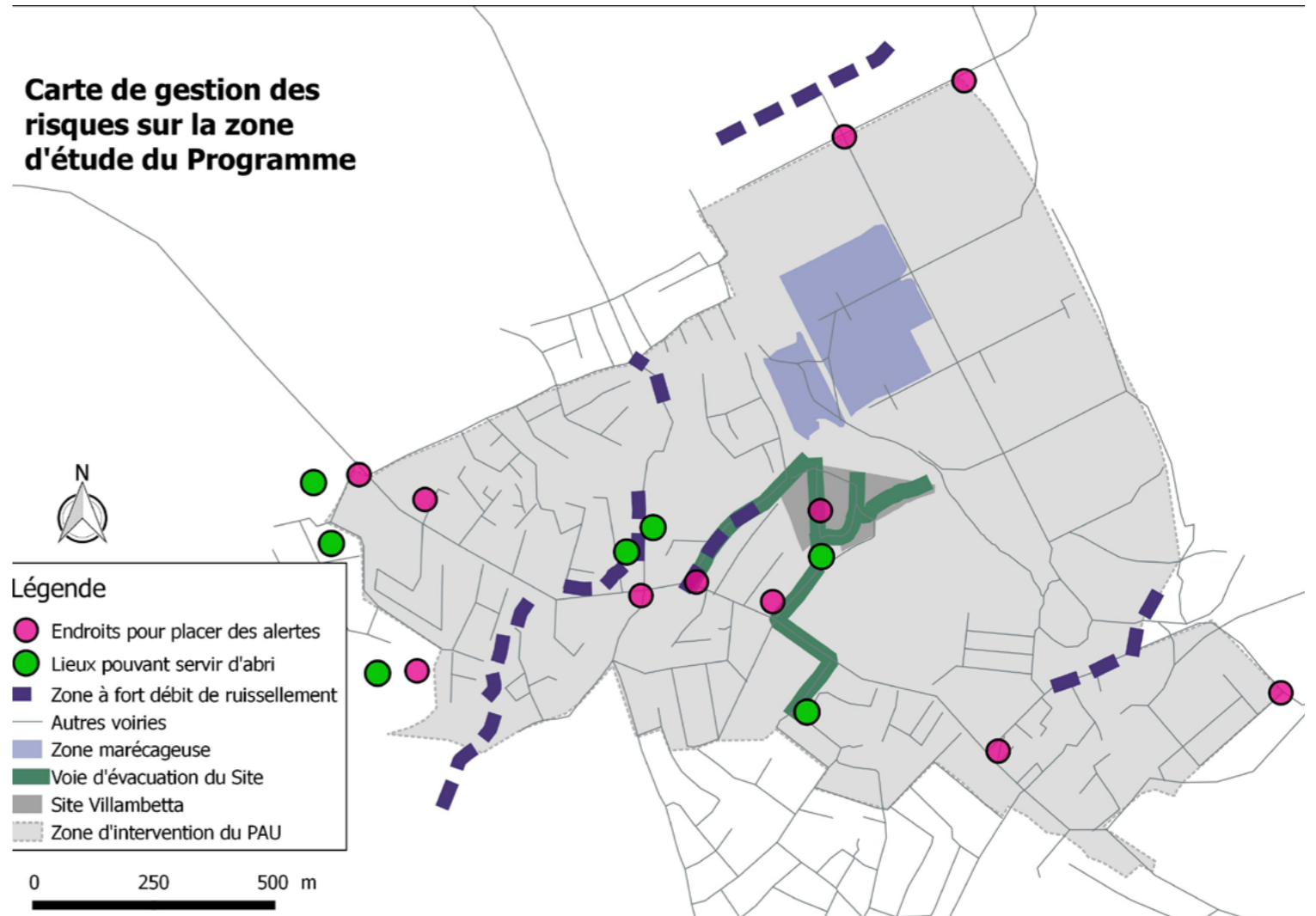
Lors du diagnostic participatif préliminaire réalisé en parallèle de l'étude sur les conditions de vie des ménages menées par la DINE-PA, la population a signalé avoir connaissance de plusieurs lieux de refuge en cas de catastrophe : le lycée Caradeux, l'espace Zanmi Timoun et le centre FONDEPH. D'autre part, l'enquête révèle que 67,5% des ménages interrogés ont connaissance des procédures d'évacuation d'urgence en cas de catastrophe .

Plusieurs équipements (écoles, églises, locaux communautaires) ont été identifiés comme structures pouvant servir d'abris en cas de catastrophes naturelles dans les quartiers de Petite Place Cazeau, Clercine 8, quartier Villambetta et Site Villambetta. Selon les participants aux ateliers de planification, il n'existe pas des d'Equipe d'Intervention Communautaire (EIC), ni de Système d'Alerte Précoce dans la zone d'étude.

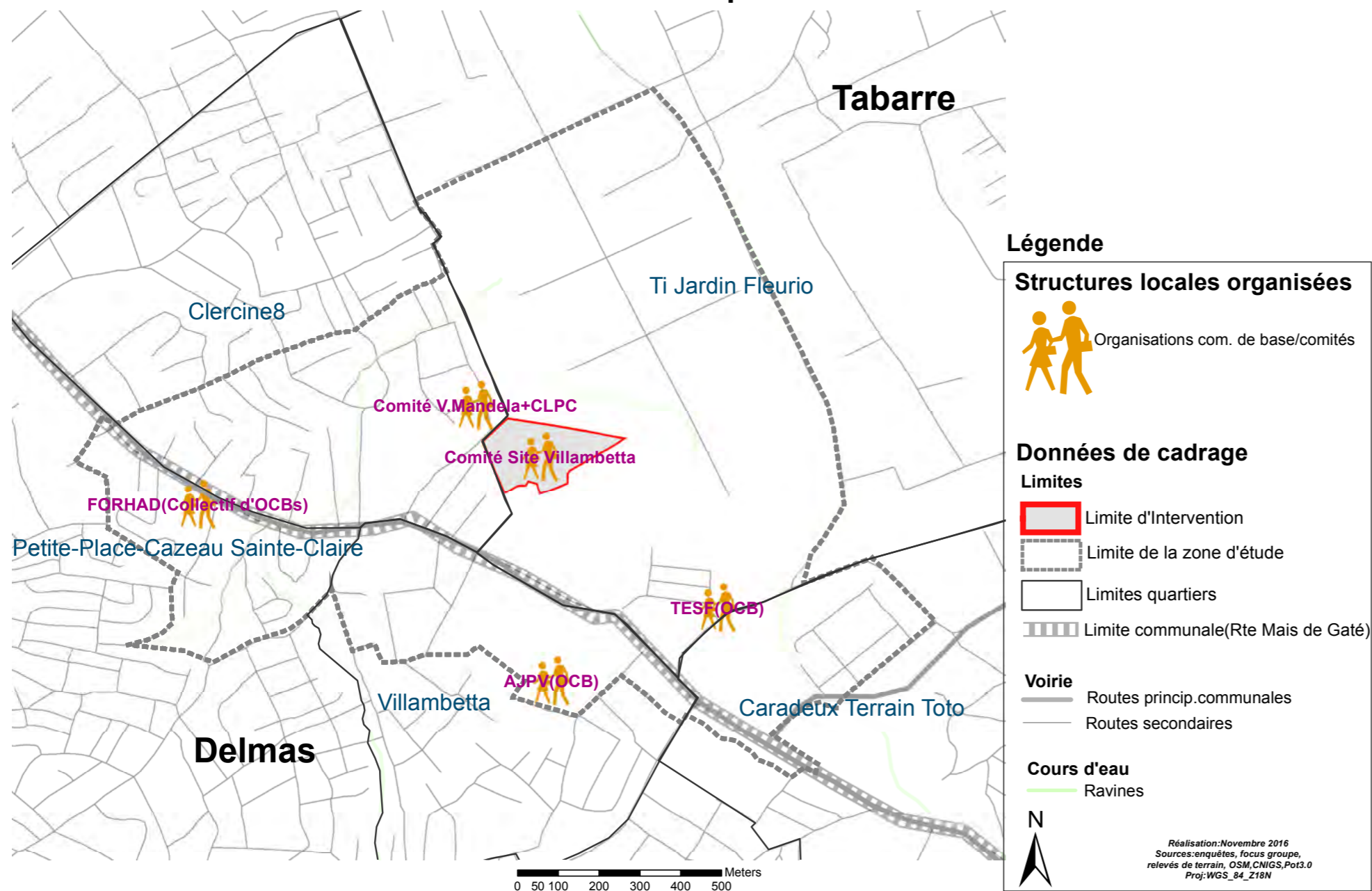
Les principaux risques présents (par quartier) sur la zone d'étude



Carte de gestion des risques sur la zone d'étude du Programme



Programme d'Intégration Urbaine du Site Villambetta Activités économiques



Plusieurs endroits ont été identifiés comme des points susceptibles d'accueillir des messages d'alertes pour prévenir les habitants en cas de catastrophes naturelles. Une bonne partie de ces points se situe le long de la route de Maïs-Gâté.

Selon la population, le Site Villambetta ainsi que ses quartiers environnants est exposé aux risques d'inondation, cyclonique et de sécheresse/érosion.

Aussi, la population considère que des activités telles que la

construction anarchique, le déboisement, les décharges à ciel ouvert, le rejet d'eau usée dans la nature, l'obstruction des canaux par les déchets, les dépôts de matériaux de construction dans les rues ont un impact négatif sur l'environnement et peuvent constituer un danger.

RISQUES SANITAIRES ET ABSENCE DE GESTION DES DÉCHETS

Les quartiers de Clercine 8, Ti Jardin Fleurio, Caradeux et Petite Place Cazeau présentent une majorité de décharges informelles. Des décharges formelles se répartissent sur les axes principaux, en particulier, le long de la route de Maïs Gâté, mais aucune benne n'a été identifiée sur ces points.

Le SMCRS présente un itinéraire très limité dans la zone d'études : la route principale de Maïs Gâté et celle de Clercine 8 sont les seules voies empruntées par le SMCRS pour assurer le ramassage d'ordure dans la zone.

Le site de Villambetta ne bénéficie pas de dispositif d'enlèvement municipal des ordures ménagères, ni ne dispose de poubelles municipales.

Aucun dépôt d'ordures ni stations de transferts n'est recensé à proximité, et les habitants ne disposant pour la plupart pas de véhicule, n'ont pas les moyens de amener les déchets jusqu'à un point de collecte. Aussi, la gestion des déchets par la population passe bien souvent par le brûlage et/ou le jet de ces derniers dans les canaux de drainage, situation recensée sur l'ensemble de la zone d'étude.

Ces habitudes engendrent souvent l'obstruction de certains canaux d'évacuation, avec par conséquent des épisodes d'inondation lors de fortes pluies, le risque d'effondrement de certains murs ainsi que des phénomènes de stagnation d'eau, avec conséquents risques d'insalubrité.

De même la Croix-Rouge française et la Croix-Rouge Haïtienne ont pu constater des multiples points de brûlage de déchets, qui augmentent les facteurs de risques sanitaires et l'incidence de maladies respiratoires, cancers, dysfonctionnement du système immunitaire, etc.

Enfin, on constate un nombre conséquent de déchet au sol qui, sous l'effet du vent, viennent renforcer l'obstruction des canaux. Aussi, suite à ces différents constats, la Croix-Rouge française en collaboration avec le Comité central du site et la Croix-Rouge Haïtienne a mis en œuvre une activité de ramassage des déchets à grande échelle, tout en s'appuyant sur une campagne de sensibilisation sur la gestion des déchets.

VOIRIE, MOBILITÉ, TRANSPORT, ACCESSIBILITÉ

ACCÈS ET VOIRIES

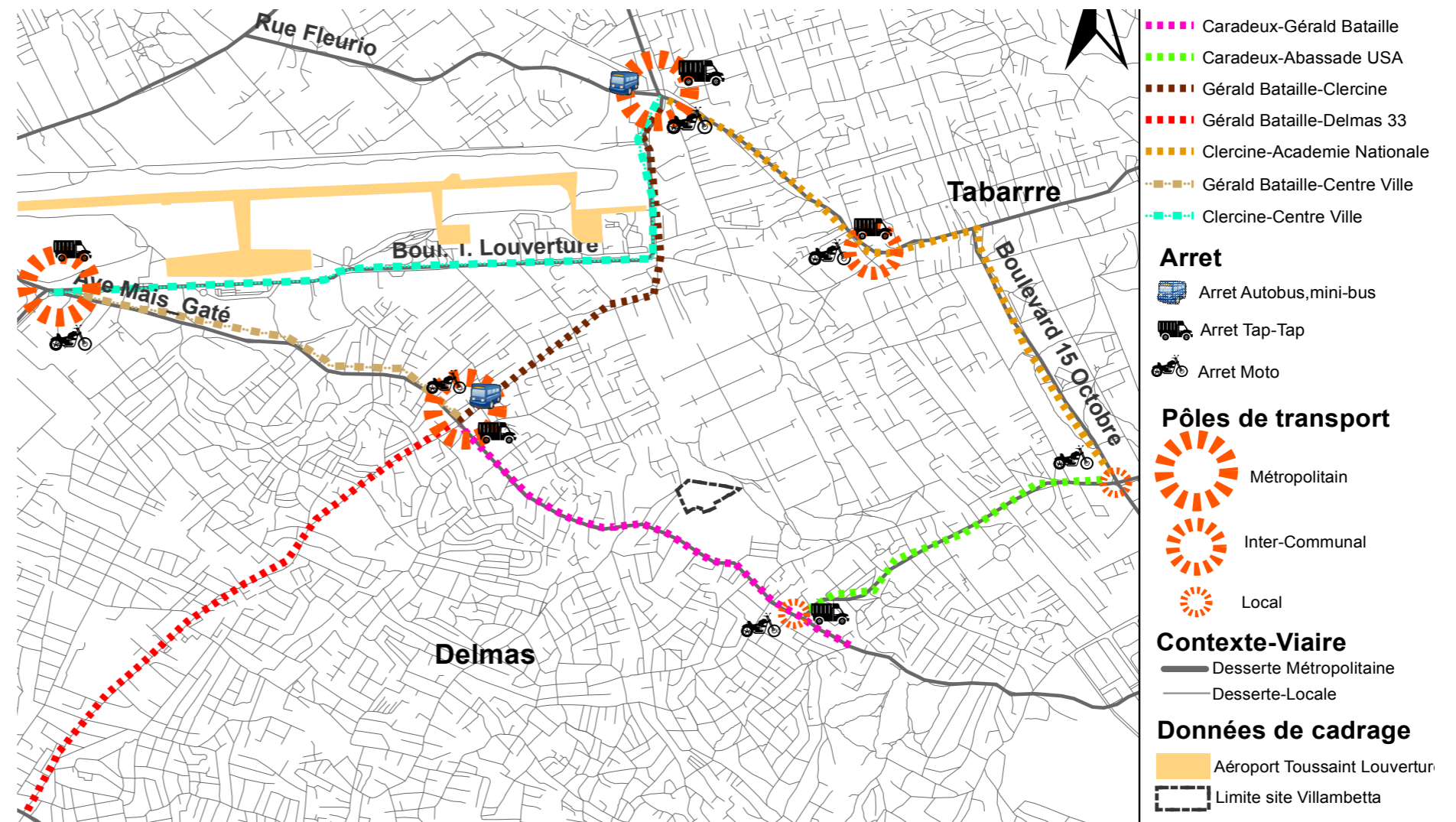
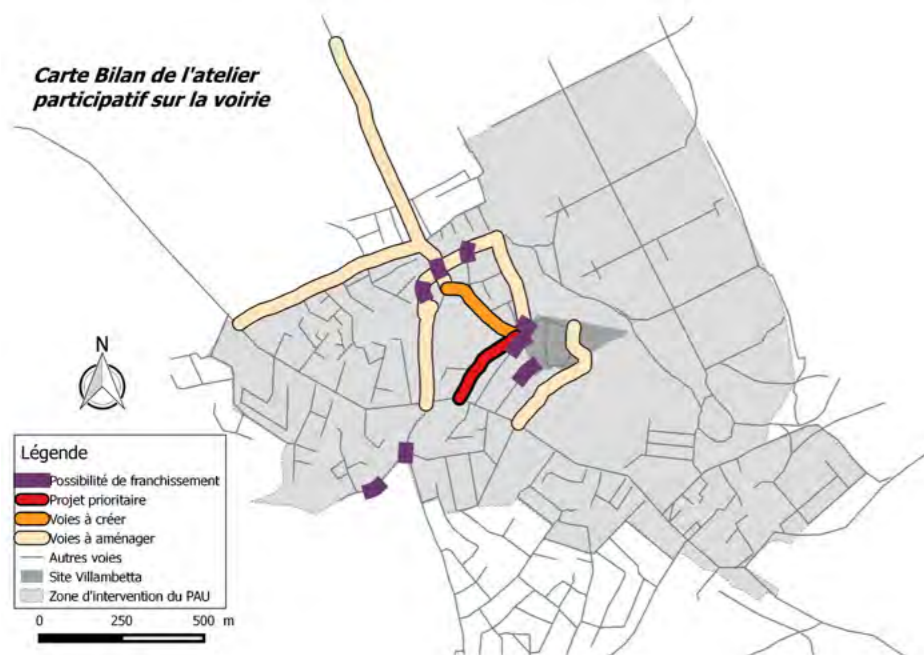
La route de Maïs Gâté et Maïs Gâté 45 sont les deux seuls axes routiers du secteur à être revêtues et aménagés de trottoirs et drainages. Le reste des déplacements, sur les voies de connexions et les voies de desserte locale, se font par des rues de terre, difficilement carrossable sur de nombreuses sections. Actuellement, une seule entrée carrossable permet l'accès au site Villambetta. Cette piste, en très mauvais état et en partie en pente raide, longe des terrains vacants et est considéré comme peu sécuritaire.

L'accessibilité, tant pour la population que pour les secours ou véhicules de services, est un problème.

Dans le cadre de l'atelier voirie et accessibilité, plusieurs axes ont été indiqués comme nécessitant un aménagement : les voies carrossables principales et collectrices de Clercine 8, ainsi que les entrées du Site par la route de Maïs-Gâté.

Sur Mandela, au Nord de la zone végétalisée, une nouvelle voie à créer est également identifiée par les participants.

Carte Bilan de l'atelier participatif sur la voirie



Des nombreux points nécessitant la création de franchissements sur des canaux ont également été identifiés dans les quartiers de Clercine 8, Ti Jardin Fleurio (façade Est du Site Villambetta) et Petite Place Cazeau.

De tous ces projets, la création d'un accès carrossable à l'Est du Site Villambetta est considéré comme étant le projet prioritaire.

ACCÈS PIÉTONS

A Villambetta, le semblant de trame viaire, non revêtue, ne dessert qu'une faible partie des logements. Pour accéder à ceux situés au centre des ilots les habitants doivent traverser les cours d'autres

habitations et marcher sur le sommet des murs de soutènement, ou sur des cheminements informels longeant les drainages.

TRANSPORTS

Concernant l'accès au réseau de transport, une ligne de taptap passe sur Maïs Gâté et relie le Camp Toto (Caradeux) au carrefour Gérald Bataille pour 5 Gourdes. Au niveau du carrefour Gérald Bataille plusieurs lignes permettent ensuite la liaison avec Delmas 33, l'aéroport ou encore Croix des Bouquets. Il y a également une station de moto taxi au niveau du marché de Petite Place Cazeau.

LES SERVICES URBAINS : EAU, ÉLECTRICITÉ, DÉCHETS, ASSAINISSEMENT

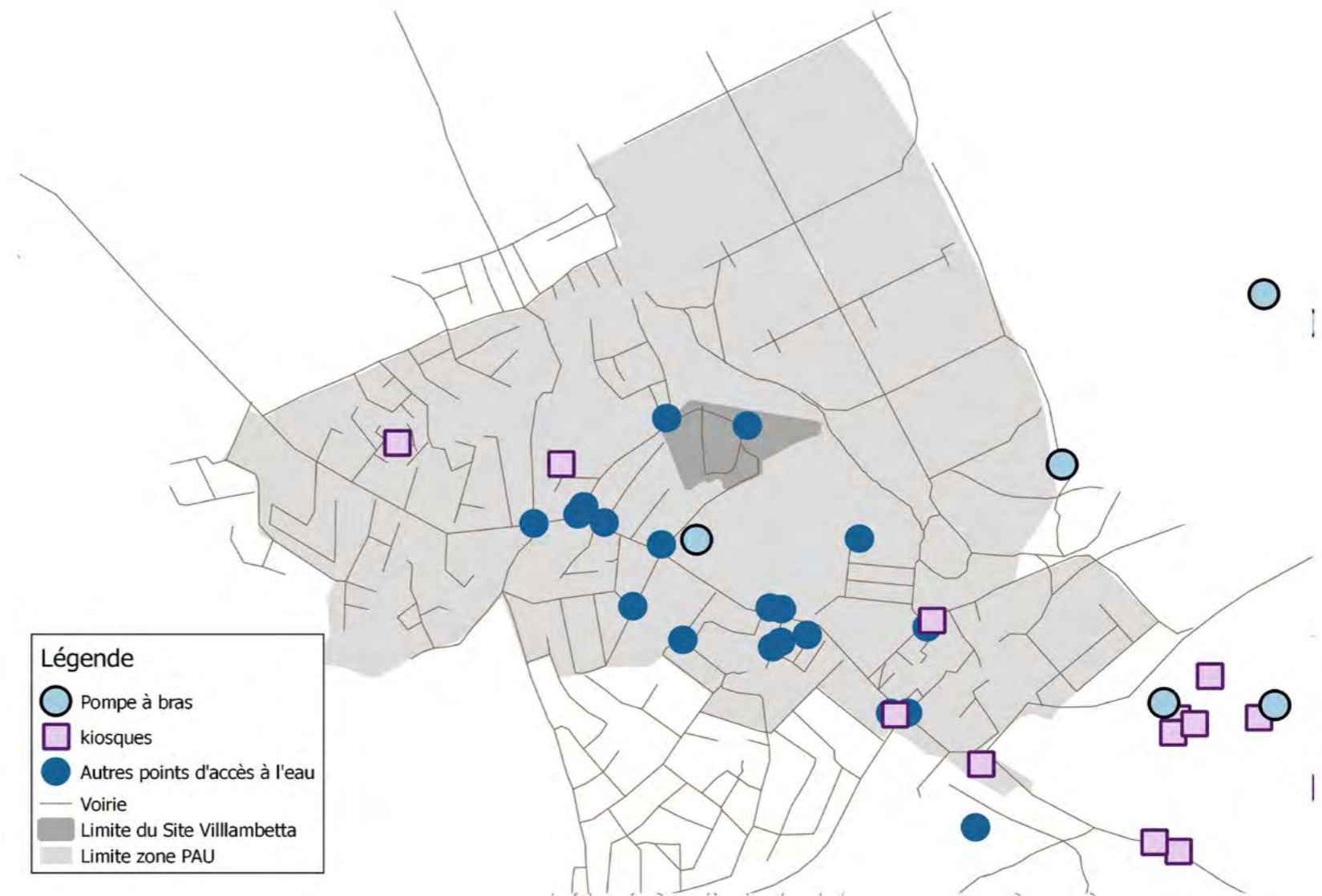
ACCÈS A L'EAU

Sur base d'une étude co-menée par la DINEPA et ONU Habitat en mars 2016 et à l'instar des autres services urbains pour le site de Villambetta, il n'y a aujourd'hui pas d'accès fiable à l'eau, la population s'alimentant dans les quartiers voisins plus au Sud et à l'Ouest (Village Mandela notamment). Le réseau du CTE RMPP desservant effectivement les quartiers alentours mais (i) n'arrivant pas sur la zone du site et (ii) n'étant pas totalement fonctionnel (on constate notamment de fréquentes interruptions dans le service), il constitue à la fois le mode principal d'accès au service pour le quartier mais reste un service incomplet, dont le dimensionnement ne correspond pas aux besoins actuels ni à leur évolution.

Puisque la quantité d'eau disponible à proximité ainsi que la fréquence de distribution ne sont pas adéquates pour satisfaire les besoins des habitants du site, la population est contrainte de se déplacer jusqu'au carrefour Gérald Bataille situé à environ 2 km pour se fournir en eau.

Les principales sources d'eau potable utilisée par la population résidente sont : l'eau achetée et traitée par osmose inversé desservie par des kiosques privés (65%), suivie par l'eau du réseau de la DINEPA souvent issue de prises « illégales ». 85 % des ménages interrogés n'ont pas accès au réseau public (R-120). Cependant, les données sur la connexion au réseau sont subjectives et illustrent la « représentation » du ménage interrogé sur son accès au service. Ainsi, les 15% de ménages déclarant être connectés à la DINEPA achètent en fait l'eau à des intermédiaires qui captent de manière illégale le réseau public (prise informelle).

Les modalités de stockage des ressources en eau sont variées : 20% utilisent des citernes privées (20%) alors que 13% des



ménages utilisent des systèmes de collecte de l'eau de pluie comme un moyen de se procurer de l'eau potable, pratique qui pourrait être améliorée et reproduite. La population du camp de Villambetta récupère l'eau de pluie et parvient à la stocker grâce aux réservoirs fournis lors du projet de construction d'abris transitoires.

Par ailleurs, considérant que l'accès à l'eau fait partie intégrante des services urbains de base, on estime donc nécessaire d'identifier une solution de fourniture en eau stable et pérenne à la fois pour le site de Villambetta mais aussi pour les quartiers environnants,

intégrant le développement local actuel ainsi que projeté.

Les ateliers participatifs ont souligné, sur le site de Villambetta comme dans les quartiers avoisinants, des problématiques liées à :

- > la distance élevée des points d'eau par rapport à la résidence des habitants ; cette activité prends donc beaucoup de temps sur les autres activités de la journée ;
- > le manque d'uniformité dans les couts ;
- > les difficultés d'accès physique à certains points d'eau, en raison des voies accidentées ;

- > le temps d'attente dans les points d'eau liée à l'insuffisance de points d'eau ;
- > le manque traitement ;
- > la faible fréquence de distribution, soit une ou deux fois par semaine dans les kiosque de la DINEPA.

ASSAINISSEMENT

La gestion des eaux noires dans le quartier s'apparente à la situation globale de la zone métropolitaine, avec des solutions au cas par cas développées par chaque unité d'habitation. En règle générale, la fosse septique individuelle pour les logements destinés aux classes moyennes et aisées est privilégiée, alors que les fosses perdues avec une vidange manuelle sont employées par les ménages plus défavorisés.

Le site de Villambetta compte 113 latrines qui ont été conçu selon le système ECOSAN et la distribution d'une latrine pour deux abris transitoires (ou deux ménages). Suite à l'ajout d'abris adjacents aux

abris transitoires on obtient aujourd'hui une densité plus forte sur le site. En effet, l'arrivée de nouvelles familles a entraîné une sollicitation plus forte des latrines. Ce système de latrine commune n'est d'autre part pas adapté à un contexte urbain et est peu accepté par les habitants. De plus, le système proposé (permettant la rotation entre deux fosses et la production de compost) n'est, dans les faits, pas utilisé correctement (ni rotation ni production de compost), la population n'ayant pas été sensibilisée au recyclage des matières fécales. De plus, le site ne possède que très peu de terre boisée qui pourrait servir à utiliser ces matières.

Aujourd'hui, les fosses de ces latrines sont arrivées à terme de leurs capacités de contenance. Sur le site, les conditions des latrines étant dégradées suite à l'usure normale, elles ne permettent pas d'opérer ce basculement sans endommager gravement la structure de latrine. Il est donc nécessaire d'opérer une vidange de la fosse. Par ailleurs, la population, faisant face à des difficultés de gestion

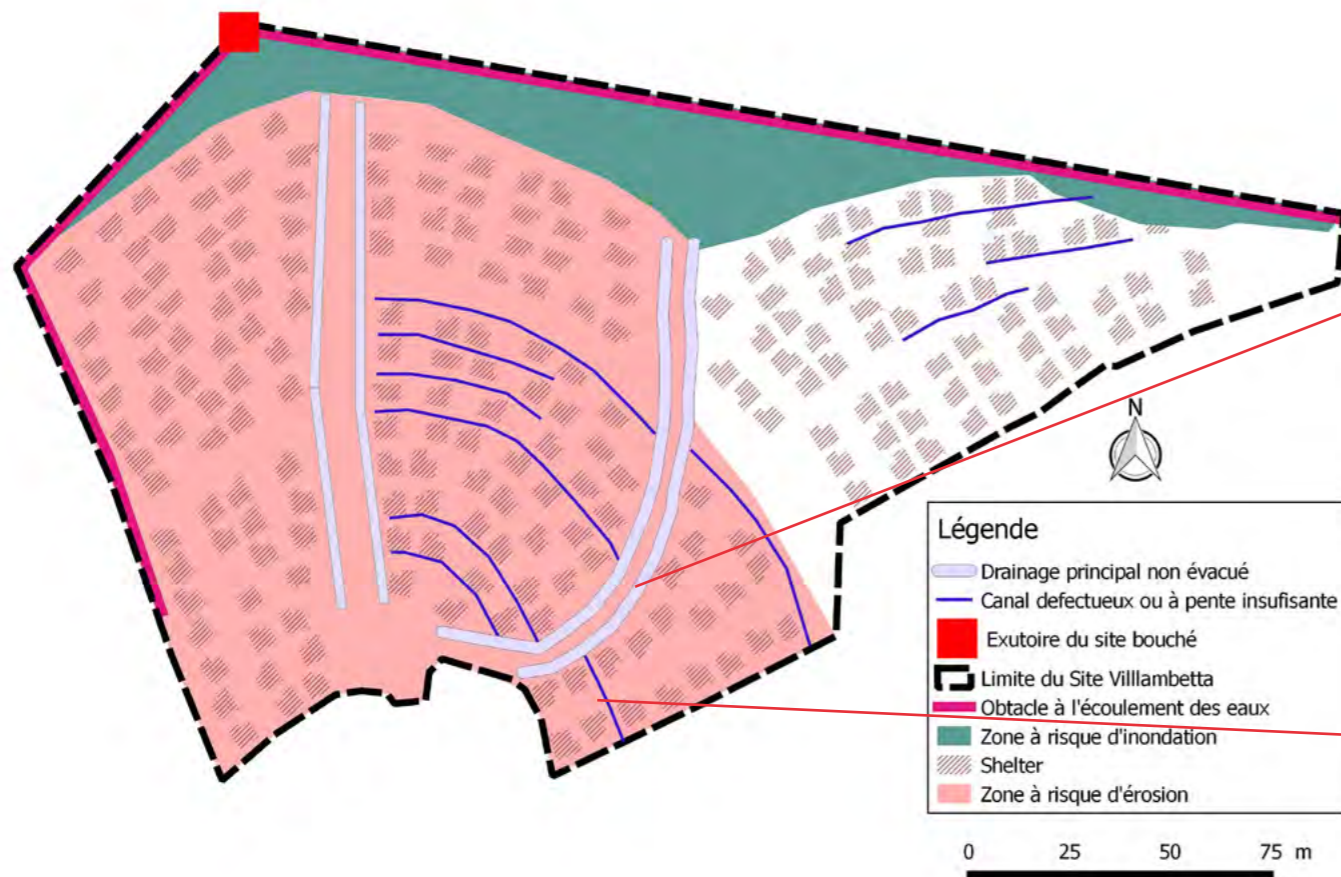
des déchets, s'en servant aussi comme fosses à ordures, la vidange mécanique devient impossible.

Ainsi, la CRf analyse en ce moment les possibilités de gestion d'une vidange sur base communautaire.

DRAINAGE

Pour l'ensemble de la zone d'étude, la majorité des problèmes liés au drainage découlent de mauvaises pratiques de gestion de déchets exercées par une grande partie des habitants des quartiers (comme ailleurs sur la zone métropolitaine de Port au Prince). Des pratiques telles que le brulage, l'enterrement, l'évacuation dans les drainages lors des pluies causent l'obstruction des canaux et amplifient ainsi les aléas des inondations.

Plusieurs points de décharge sauvages à déplacer sont identifiés, parmi lesquels les décharges sauvages le long du canal « Gros trou » et celle le long du mur qui fait l'angle entre l'avenue Maïs Gaté et la route actuelle d'accès au site de Villambetta.



Dans le site de Villambetta, l'écoulement des eaux de pluie est relativement bien canalisé autour des abris par le système de drainage maçonné installé lors de la création du site; ce réseau sert également à l'évacuation des eaux grises. Toutefois, dans la zone basse du camp les aménagements n'ont pas été poursuivis et débouchent sur une zone plane limitée par le mur de clôture de l'Unibank, créant ainsi une zone de retenue d'eau ; en résulte la formation d'une zone marécageuse lors de la saison des pluies ce qui peut entraîner la prolifération des moustiques et d'animaux porteurs de bactéries.

Au regard des dynamiques d'urbanisation et de l'évolution démographique, ce réseau actuel de drainage est saturé, d'où de nombreuses inondations notamment sur le terrain marécageux de Unibank situé en contre-bas.

De plus, le manque d'entretien (obturation avec des résidus solides notamment) et les constructions dans le lit des canaux entravent sérieusement leur fonctionnement et ont engendré des pressions sur certains murs lors des fortes pluies ; ce phénomène a déjà engendré l'effondrement d'un pan de mur.

GESTION DES DÉCHETS

Le système de ramassage des résidus solides est assuré par le SMCRS sur l'axe principal de Maïs Gâté, mais les voies secondaires ne sont pas nécessairement desservies par le service. D'après les résultats des ateliers participatifs, le système SMCRS est fonctionnel mais non efficace. Les problèmes majeurs liés aux déchets sont : l'absence de système de traitement « formel », l'absence de tri dans la collecte, l'absence de bennes SMCRS à proximité des quartiers, l'insuffisance de points de décharges, la trop faible fréquence de ramassage ainsi que l'inaccessibilité des camions à certaines zones des quartiers. Les habitants de la zone d'étude proposent, pour une meilleure gestion de déchets dans la zone, de procéder à une sensibilisation de la population ainsi qu'à l'identification de nouveaux points de collecte ainsi que la mise en place d'un système de

tri et de recyclage.

Des sociétés privées de collecte des ordures sont parfois sollicitées par certains habitants du quartier. Au village Montfleuris la collecte se fait à l'aide d'un tricycle deux fois par semaine.

Le site de Villambetta ne bénéficie pas de dispositif d'enlèvement municipal des ordures ménagères, ni ne dispose de poubelles municipales. Pour le traitement des ordures ménagères, la population n'a d'autres moyens que de jeter là où elle peut de sorte à ne pas trop encombrer son habitation. Aucun point de dépôt d'ordures n'est

recensé à proximité, ni de stations de transferts et les habitants ne disposent pour la plupart d'aucun véhicule. Aussi, la gestion des déchets par la population passe bien souvent par le brûlage des déchets et/ou le jet de ces derniers dans les canaux d'évacuation d'eau parcourant l'ensemble du camp.

Toutes ces conditions ont engendré l'obstruction de certains canaux d'évacuation d'eau, ayant pour effet de faire pression sur certains murs lors des fortes pluies (ce phénomène a déjà engendré l'effondrement d'un pan de mur) et de provoquer des stagnations d'eau

Carte de gestion des déchets sur la zone d'étude du Programme



(vecteur de maladies). De même la Croix-Rouge française a pu constater des points de brûlage de déchets multiples qui augmentent les facteurs de risques supplémentaires tels que les maladies respiratoires, les cancers, les dysfonctionnements du système immunitaire, etc. Enfin, on constate un nombre conséquent de déchet au sol qui ont pour conséquence, sous l'effet du vent, de venir renforcer l'obstruction des canaux.

ACCÈS A L'ÉLECTRICITÉ

Le réseau de l'EDH est présent dans les quartiers, de manière formelle, avec des branchements domiciliaires mais surtout de manière informelle avec des « prises » clandestines.

Selon les témoignages communautaires, la démarche auprès de l'EDH pour un branchement formel au réseau devient de plus en plus compliquée et le temps d'attente pour recevoir les compteurs après les demandes peut dépasser une année.

De plus, une majorité d'habitants ont des moyens limités pour contracter avec l'EDH, ce qui favorise les branchements clandestins au réseau.

Pour se raccorder au réseau de l'EDH, la création de comités de gestion d'électricité reste l'option la plus simple pour les habitants : suite à la création d'un comité, un projet d'alimentation électrique est réalisé avec la participation des habitants et une application collective ou individuelle pour compteur est faite par les abonnés, à raison de 3500 gourdes par personne.

Le coût de consommation mensuelle varie entre 500 et 1500 gourdes.

Dans la zone d'étude, presque chaque quartier dispose de comités, à raison de un pour chaque transformateur. A titre d'exemple, 10 transformateurs sont installés dans le quartier Mandela correspondant à 10 comités de gestion formés et fonctionnels.

Le site de Villambetta n'est pas raccordé au réseau et on note 3,1% des ménages raccordés de manière illégale via des « poteaux » improvisés. L'absence de ce service représente évidemment un frein

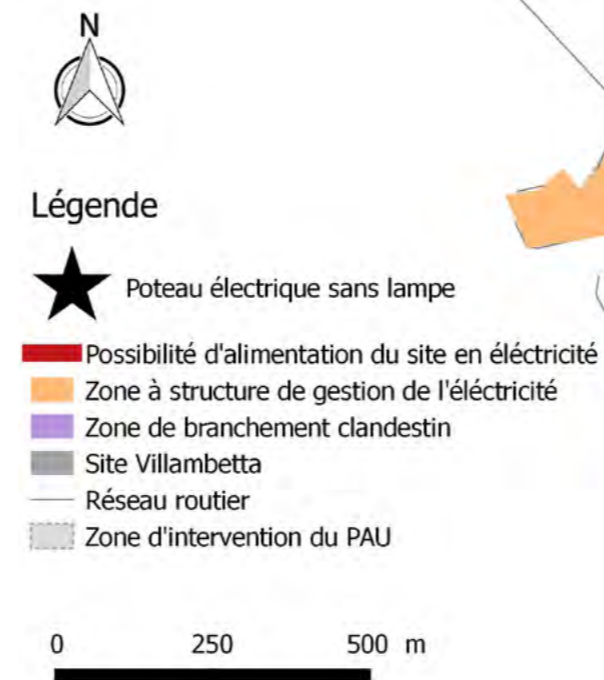
pour les activités commerciales nécessitant de l'électricité (moulin, soudure etc.).

Les familles s'éclairent ainsi majoritairement à la lampe à pétrole (41,8% des ménages enquêtés), ce qui représente un risque d'incendie dans un contexte de constructions en toile et en bois ainsi qu'un risque sanitaire.

Les activités sociales sont également touchées, sans électricité les événements de groupe nécessitent la location d'une génératrice et le paiement pour son carburant.

Il existe pourtant une ligne électrique qui passe sur la route de Maïs Gâté et, plus au nord, une ligne à haute tension qui traverse la zone industrielle de l'aéroport. Les quartiers alentour sont ainsi, pour la plupart des habitations, connectés au réseau de l'EDH.

Carte bilan de la gestion de l'électricité sur la zone d'étude du programme



LES ÉQUIPEMENTS : SANTÉ, ÉDUCATION, CULTURE, SPORT, CULTURE

Plusieurs types d'équipements privés et publics ont été identifiés sur la zone d'étude, grâce aux informations récoltées à travers des ateliers participatifs des enquêtes et des relevés terrain.

LIEUX DE CULTE

Les lieux de culte sont au nombre de 7. Ils sont présentés comme une force morale pour la société. L'Église Sainte Claire de Petite Place Cazeau est très fréquentée par les habitants et est considérée comme un patrimoine important de ce quartier.

ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

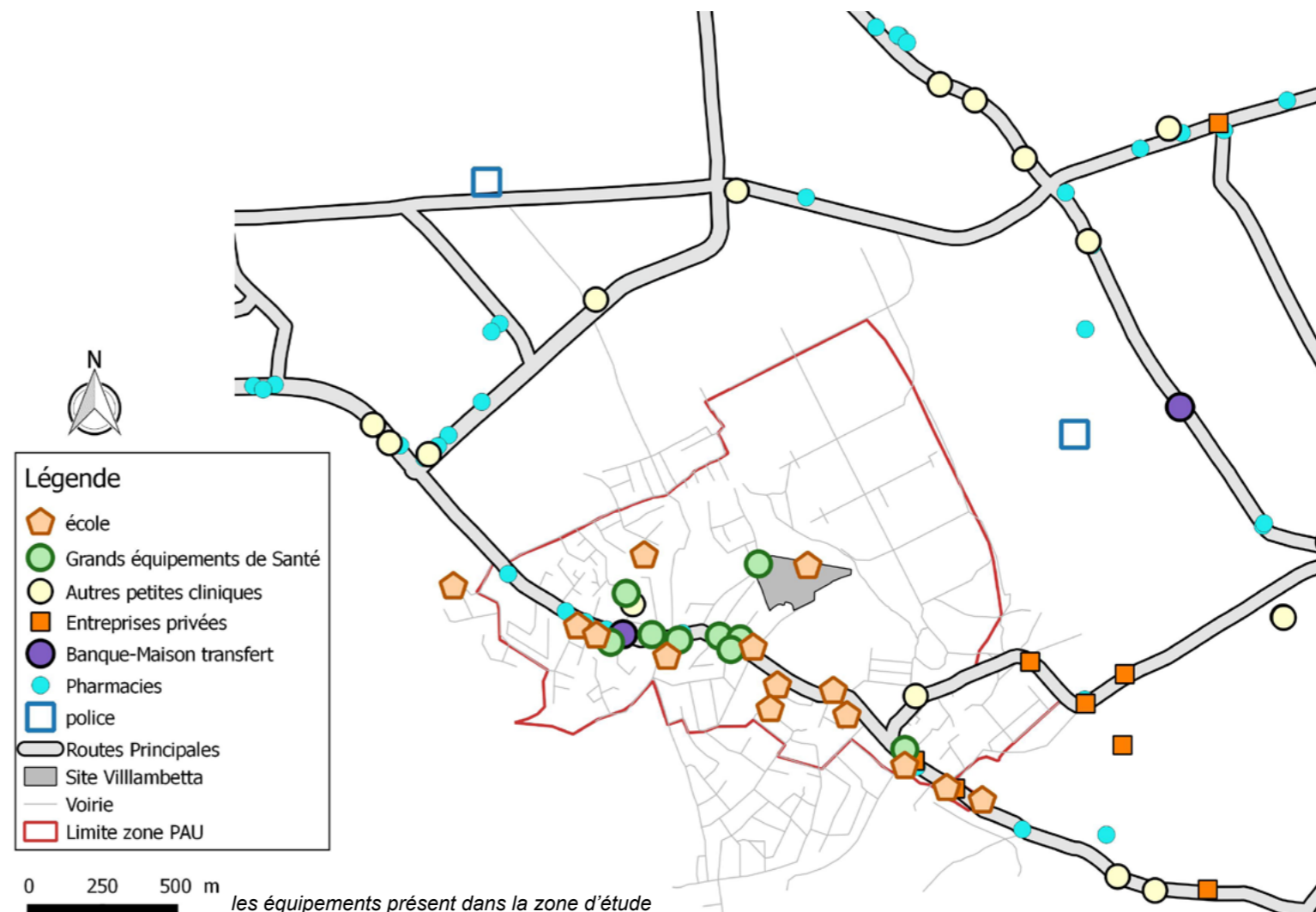
Concernant les écoles, 14 ont été identifiées. Ces écoles représentent une force intellectuelle avec une forte hétérogénéité dans leur capacité. De plus, certains de ces établissements scolaires sont utilisés à d'autres fins, comme dans le cas de l'école Frères et Sœurs de l'incarnation, qui est très utilisée pour des rencontres et des séminaires pour les agents agricoles.

Le Lycée Antoine Georges Izmerly à Petite Place Cazeau ainsi que le lycée Jean Marie Vincent à Tabarre sont des équipements publics très fréquentés par les habitants des quartiers.

Le Campus Universitaire de la Fondation Aristide, représente un lieu d'intérêt pour les habitants des quartiers en termes de proximité. Ce campus permet à un grand nombre d'étudiants de faire leurs études dans leur commune. Par contre, les habitants considèrent que les frais d'inscription sont trop importants.

L'institution Classique du Savoir située sur le site Villambetta fonctionne comme école primaire. C'est un équipement important pour les habitants, puisqu'il offre une éducation gratuite et accessible pour les habitants du Site

La bibliothèque Salakoum identifiée au quartier de Mont-Fleuris est un équipement très utilisé non seulement par les jeunes de Mont-Fleuris mais aussi par des jeunes issus des quartiers



avoisinants.

STRUCTURES SANITAIRES

9 structures sanitaires ; dont 3 centres de santé, 1 clinique dentaire, 4 pharmacies et 1 laboratoire ont été répertoriées dans la zone d'études. Le Kings Hospital, situé sur un terrain adjacent au camp de Villambetta, constitue l'infrastructure de santé majeure du quartier. Toutefois, les prix pratiqués par cette clinique privée (125 HTG pour une consultation générale, 500 HTG pour une consultation spécialisée) ne sont pas accessibles à la majorité des habitants, mais il présente un avantage en raison de sa proximité.

D'autres centres de santé moins coûteux sont présents le long de

Maïs Gâté. Le Centre Pour le Développement et la Santé (CDS) est un centre qui offre beaucoup d'avantage aux habitants en terme de prix et de service et se révèle être un endroit très fréquenté.

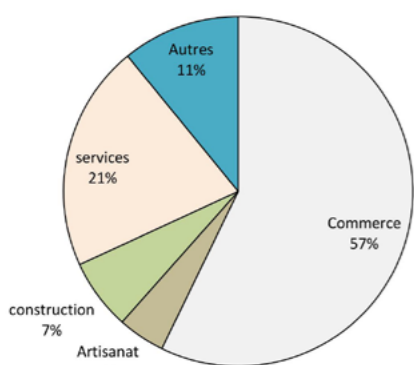
ADMINISTRATIONS/SERVICES PUBLICS

Il existe une faible représentation des services publics dans la zone d'intervention. Le SMCRS (localisé dans la 2ème Cité de Petite Place Cazeau) et le poste de police (situé à l'intersection de Gérald Bataille) sont présentés comme des lieux importants pour les participants. L'SMCRS supporte les habitants en matière de ramassage des déchets. Le poste de police, en tant que force légale et visible, limite les dégâts dans les communautés.

COMMERCES ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Le site de Villambetta connaît une image de quartier calme où les échanges inter-quartiers s'opèrent via des activités économiques et/ou sociales.

Les sources de revenu des ménages du site sont très diversifiées. Le commerce, l'artisanat, la construction, les services et l'agriculture/ élevage sont les secteurs les plus porteurs.



Activités	pourcentage
Commerce	57,2052402
Artisanat	4,367
construction	6,55
services	20,961
Autres	10,917

Principales activités économiques des chefs de ménage

La situation économique des familles vivant à Villambetta est répartie, selon les catégories socio-économiques définies par l'UCLBP dans le guide Site et Services, selon les catégories suivantes (source: enquêtes Mars 2016):

- > Pauvreté modérée: 9,3% des familles
- > Pauvreté modérée: 18,1% des familles
- > Vulnérabilité: 60,2% des familles
- > Classe moyenne: 13,4% des familles

Aussi, le support apporté via la mise en œuvre d'activités appuyant la relance économique permettra de renforcer les capacités d'actions des personnes et de favoriser la croissance des classes moyennes.

Au sein du site de Villambetta, de véritables activités économiques se sont développées, s'adaptant à la demande locale de ses habitants et constituant leur principal moyen de subsistance. De petits commerces ont ainsi fleuri le long des axes de

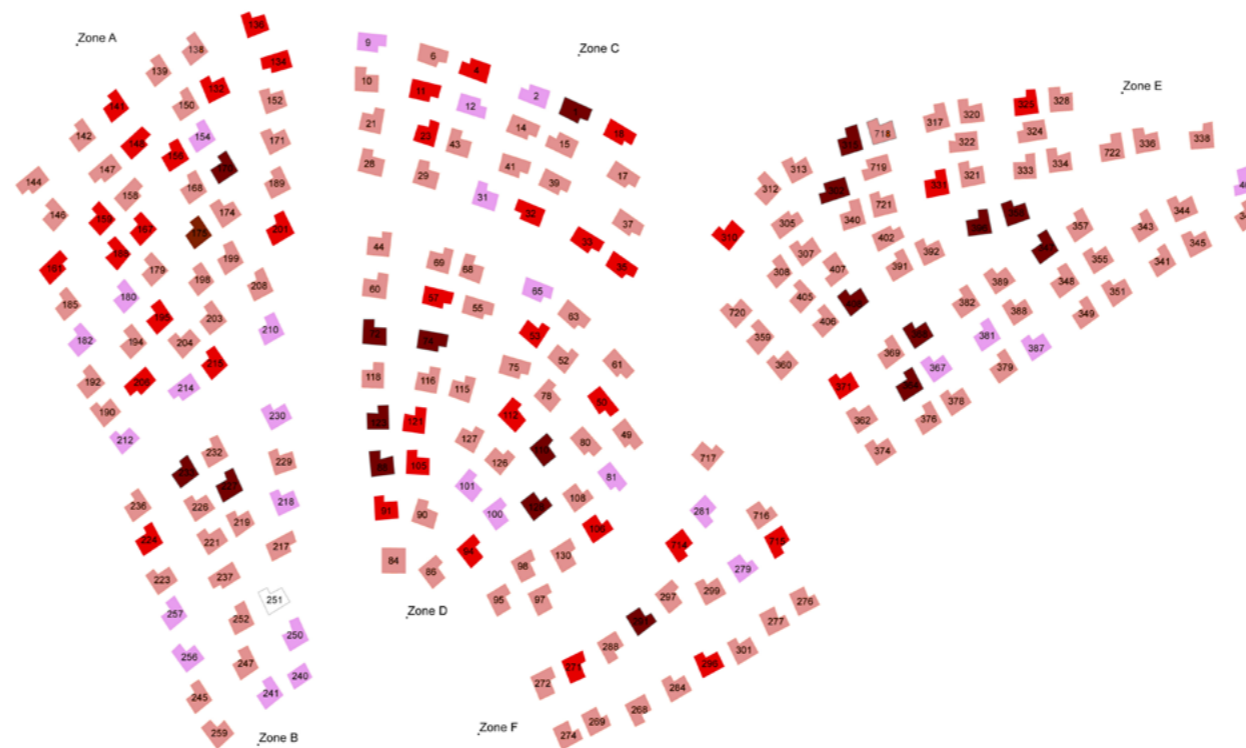
circulation sous forme d'étals ou d'abris construits à cette fin.

Un total de 110 activités économiques informelles a été recensé sur le site (enquêtes 03/2016). A ceci s'ajoute 176 activités économiques formelles (comportant une écriture sur la devanture et une patente de l'Etat) recensées dans le quartier ainsi que la présence de deux marchés (les marchés de Gérald Bataille et de Petite Place Cazeau) qui constituent le centre névralgique où s'effectue le commerce dans la zone.

L'activité dans le quartier et sur le camp est dominée par la vente

de produits alimentaires et ménagers ; la vente de produits alimentaires apparaissant comme le secteur le plus porteur et accessible. La prestation de service est également très présente : mototaxi, bar-restaurant, barbier, loto, vente de crédit téléphonique, studio de beauté et garage/ car wash.

On compte par ailleurs de nombreuses activités dans le domaine de la construction et de l'artisanat, notamment des ateliers de ferronnerie, d'ébénisterie, de charpenterie et de couture. Quelques plantations de jardin ont également été développées mais le choix de l'agriculture comme moyen de subsistance reste faible (seul 0,34% des habitants du site pratique l'agriculture).



■	Extrême pauvreté	<5630 HTG/mois	21/226 familles = 9,3%
■	Pauvreté modérée	5630 < > 11097 HTG/mois	41/226 familles = 18,1%
■	Vulnérabilité	11097 < > 45846 HTG/mois	136/226 familles = 60,2%
■	Classe moyenne	>45846 HTG/mois	28/226 familles = 12,4%

classement selon les catégories définies dans les lignes directrices de Site et Service (UCLBP 10/2015)

sources: enquêtes socio-économiques CRF et UNHAB 2014>2016

Activité génératrice de revenu	# personnes	%
Secteur de la construction et de l'artisanat		22,68%
Artisan	2	0,17%
Bos ébéniste	6	0,52%
Bos ferronnerie	2	0,17%
Bos maçon	58	4,99%
Secteur des services		2,41%
Taxi moto / Chauffeur	23	1,98%
Ramassage/ recyclage déchet	1	0,09%
Vente de crédit téléphonique	4	0,34%
Secteur du commerce		20,91%
Petit commerce	243	20,91%
Autre secteur d'activité		8,17%
Travail pour l'Etat/secteur public	15	1,29%
Travail dans le secteur privé	72	6,20%
Travail journalier	4	0,34%
Agriculteur/éleveur	4	0,34%
Autre	71	6,11%
Pas d'activité économique		56,54%
Elève/étudiant	243	20,91%
Pas de travail	88	7,57%
Pas en âge de travailler (<18ans, >60 ans)	326	28,06%
Total	1162	100,00%

Le dynamisme économique de cette zone se traduit par de fortes relations commerciales entre le camp et le quartier avoisinant. La population du quartier de Mandela par exemple se rend à Villambetta pour l'achat de café moulu, une denrée difficile à trouver dans les environs. La zone industrielle au Nord, elle, emploie des habitants du camp en tant que maçons.

Les secteurs les plus porteurs sont : le commerce, la construction et l'artisanat, et les services, comme le démontre le tableau ci-dessous recensant les différentes activités génératrices de revenu des habitants de Villambetta.

Type d'activité	Chiffre d'affaire moyen (HTG)	Revenu moyen/mois (HTG)
Commerce : Produits alimentaires	30 000	3 000
Commerce : Boulangerie	5 000	3 000
Commerce : Matériaux de construction	500 000	10 000
Commerce : Charbon de bois	25 000	1 500
Commerce : Boucher	40 000	4 000
Service : Studio de beauté	100 000	8 750
Service : Taxi moto	-	6 000
Service : Transformation de fruits	-	12 500
Service : Vente de pop corn	750	2 000
Service : Boss douco	-	7 500

sources: enquêtes socio-économiques CRf et UNHAB 2014>2016

Les acteurs économiques que ce soit dans le domaine du commerce, des services ou de la construction/ artisanat rapportent des contraintes et des difficultés communes au développement de leur activité. Il convient de noter notamment :

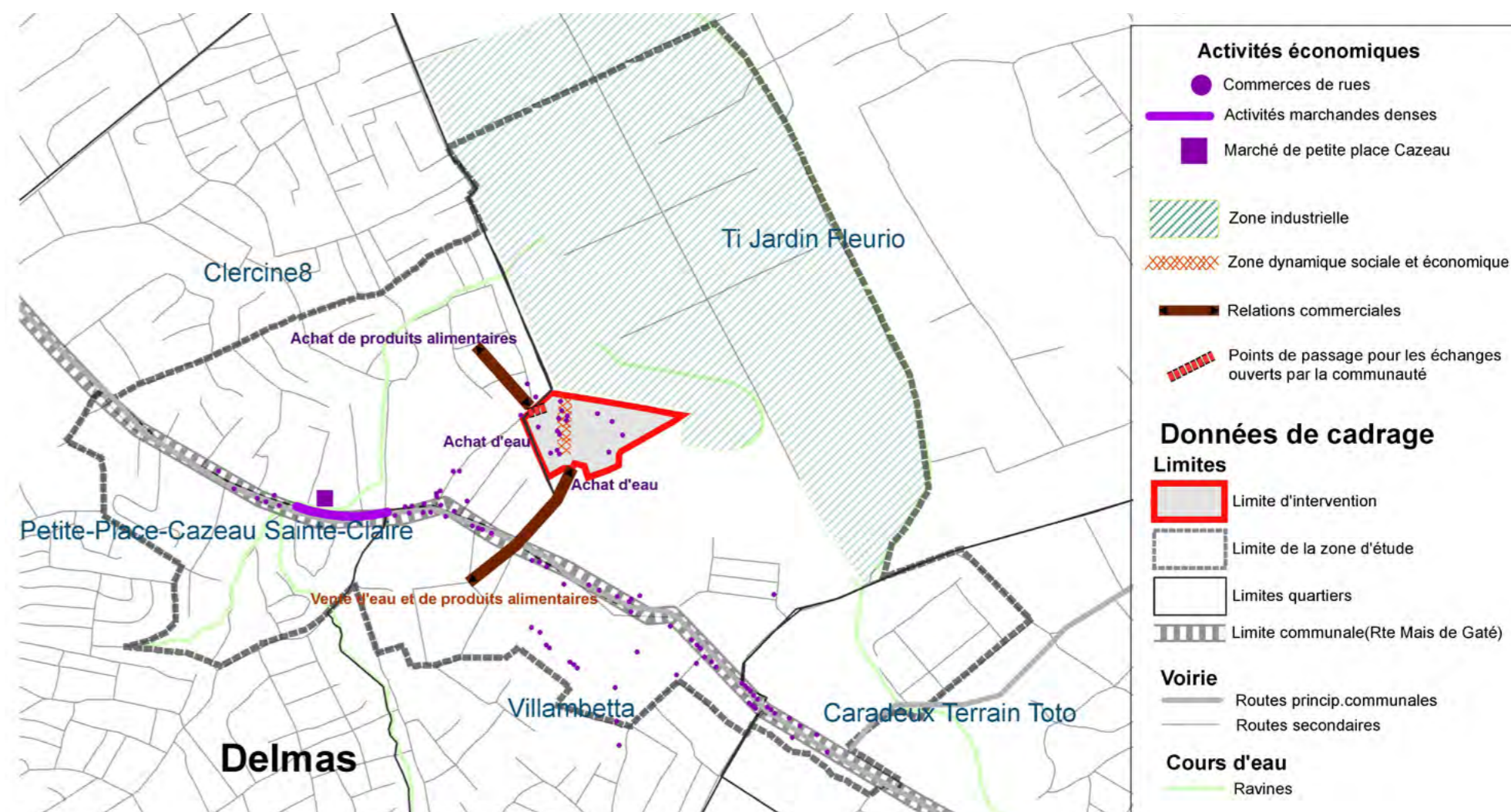
- > Le manque de moyens financiers pour investir dans le développement de leur activité économique ;
- > La faible qualification des employés et le manque de compétences techniques ;
- > Le manque de matériel, particulièrement pour le secteur des services et de la construction (machine à coudre, génératrice, scie électrique, machine à percer, pince coupante etc.) ;

- > L'insécurité et le vol des produits ou du matériel faute d'espace de stockage sécurisé ;
- > Le faible pouvoir d'achat des ménages qui influence le niveau des ventes ;
- > Le manque d'accès au crédit pour soutenir un projet d'activité économique ainsi que le niveau très élevé des taux d'intérêt des prêts affectant la rentabilité du commerce ;
- > L'absence de formalisation de l'activité et les conséquences néfastes observées (saisie des marchandises par les agents de la Mairie) ;
- > Le manque de débouchés pour les métiers de la construction (maçon, charpentier, plombier, électricien) ;
- > La hausse des prix, due à la dépréciation de la gourde.

Les membres de la communauté du site sont à la recherche d'appui tel que :

- > Un appui financier ; notamment via un accès plus aisé au crédit ;
- > Un appui technique via l'accès à une formation professionnelle ou des formations spécifiques au domaine d'activité (entrepreneuriat, technique de construction, artisanat, gestion financière, etc.)
- > Un accompagnement personnalisé en suivi – conseils ;
- > Un espace pour sécuriser les marchandises, les produits et les biens.

Par ailleurs, face aux défis quotidiens et aux différentes contraintes sur le plan économique, l'appui et le renforcement des activités économiques existantes représentent une opportunité de garantir des moyens de subsistance plus stables et plus prospères, permettant de faire face aux dépenses quotidiennes des habitants, voire d'accompagner des projets de plus grande envergure (construction de logement, aménagement de leur habitat, accès à l'éducation des enfants, accès aux soins de santé, etc.).



LES ESPACES PUBLICS

Signe d'un premier pas vers l'intégration de la population déplacée dans le quartier, des points de rencontres tels que les « baz » sont observés aux abords de Villambetta en direction du quartier de Mandela.

La « réputation » de ce camp auprès des riverains est bonne: « solidaire, sérieux et sécuritaire » sont les adjectifs régulièrement employés pour qualifier le site. La zone est perçue comme agréable, aérée; certains s'y rendent pour jouer au football ou aux dominos. La construction de cette image positive s'est faite sur le long terme.

En dépit du déplacement qui a fait suite au séisme et le changement de cadre de vie, la vie sociale au sein du site de Villambetta est très active, les liens sociaux sont importants et constituent un réseau de solidarité pour les habitants. Cette vie sociale, les échanges, les rencontres se font au quotidien au sein du camp mais également à travers des événements organisés au cours de l'année.

Les conditions de vie similaires ainsi que les problèmes liés à l'accès aux services renforcent les liens entre les habitants de Villambetta. Cette solidarité se manifeste par la volonté de renforcer la sécurité et notamment de conserver les murs d'enceinte afin de limiter et contrôler les déplacements. Certains membres du comité souhaitent même ériger une clôture intégrale avec uniquement deux accès.

Au sein du camp de Villambetta plusieurs espaces publics informels ont été aménagés par la population, et notamment un terrain de football dans la zone limitrophe avec Mandela, un terrain Timoun à côté de l'église, et des espaces de repos sur le bas du site. Ces espaces manquent toutefois d'éclairage; le manque de bancs et de plantations est également ressenti.

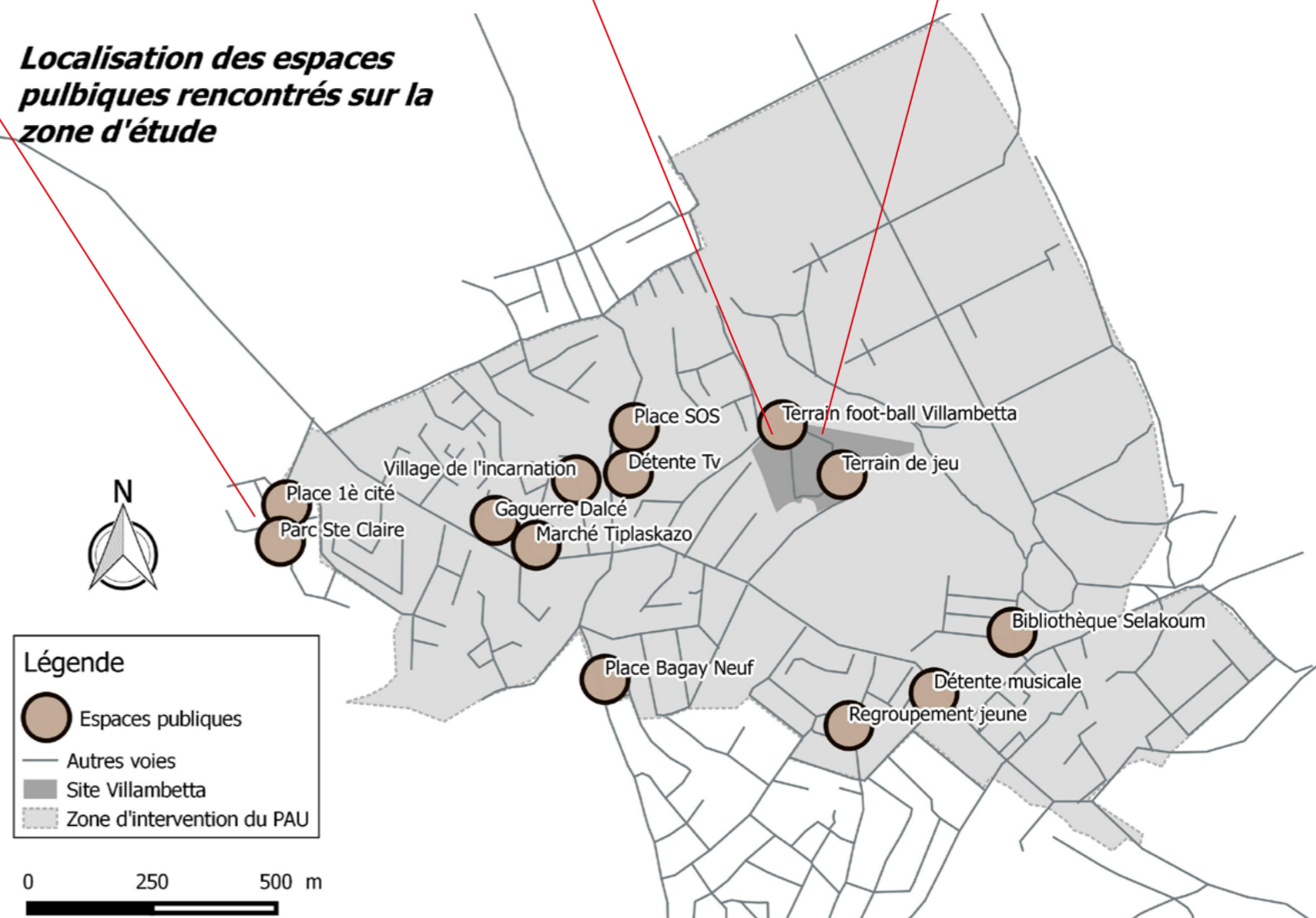


terrain de basket - petite place Cazeau

terrain de football - site Villambetta

Espace de rencontre - site Villambetta

Localisation des espaces publics rencontrés sur la zone d'étude



L'HABITAT : SITUATION RÉSIDENTIELLE ET PROFIL FONCIER

PROFIL FONCIER

Le quartier, à dominante résidentielle, est composé d'un patchwork de petites propriétés (inférieures à 100m²) et de propriétés privées plus vastes (plus de 500m²) associées à de vastes parcelles allouées au secteur des services (hôpital) et économique (parc industriel jouxtant la zone d'intervention).

Les informations récoltées auprès des participants aux ateliers participatifs ont permis d'identifier différentes situations sur la la zone d'étude

- dans les quartiers de Petite Place Cazeau, Mandela et Mont Fleury la situation foncière est considérée comme sécurisée, puisque les habitants ont un droit d'occupation du foncier.
- une bonne partie de la population des quartiers Villambetta, et Caradeux est dans l'insécurité foncière en raison de leurs situations d'occupation irrégulière. Une situation similaire à celle du site Villambetta.

Les participants ont témoigné des conflits terriens qu'ils ont l'habitude d'observer dans certains quartiers de la zone. Ces situations provoquent parfois des conflits graves et des divisions entre des membres d'une même famille.

Les participants en situation irrégulière se disent prêts à intégrer une dynamique de régularisation foncière et payer les taxes foncières afin d'avoir accès à la régularisation de leur situation, car les taxes peuvent aider au développement de la commune en finançant les services de base dans leurs quartiers.

Il existe une diversité de statuts d'occupation des habitants dans la zone.

Les habitants du Village Montfleuris sont des fermiers de l'état ; dans les quartiers de Mandela, Petite Place Cazeau, Villambetta, Caradeux, une grande partie des habitants sont des locataires, squatteurs et propriétaires, le reste sont des bénéficiaires de dons de terrains et héritiers ; pour le Site Villambetta, ce sont des dé-

placés du séisme de 2010 abritant un domaine privé de l'état. En termes de préférence, la majorité des habitants aimerait avoir un statut de propriétaire.

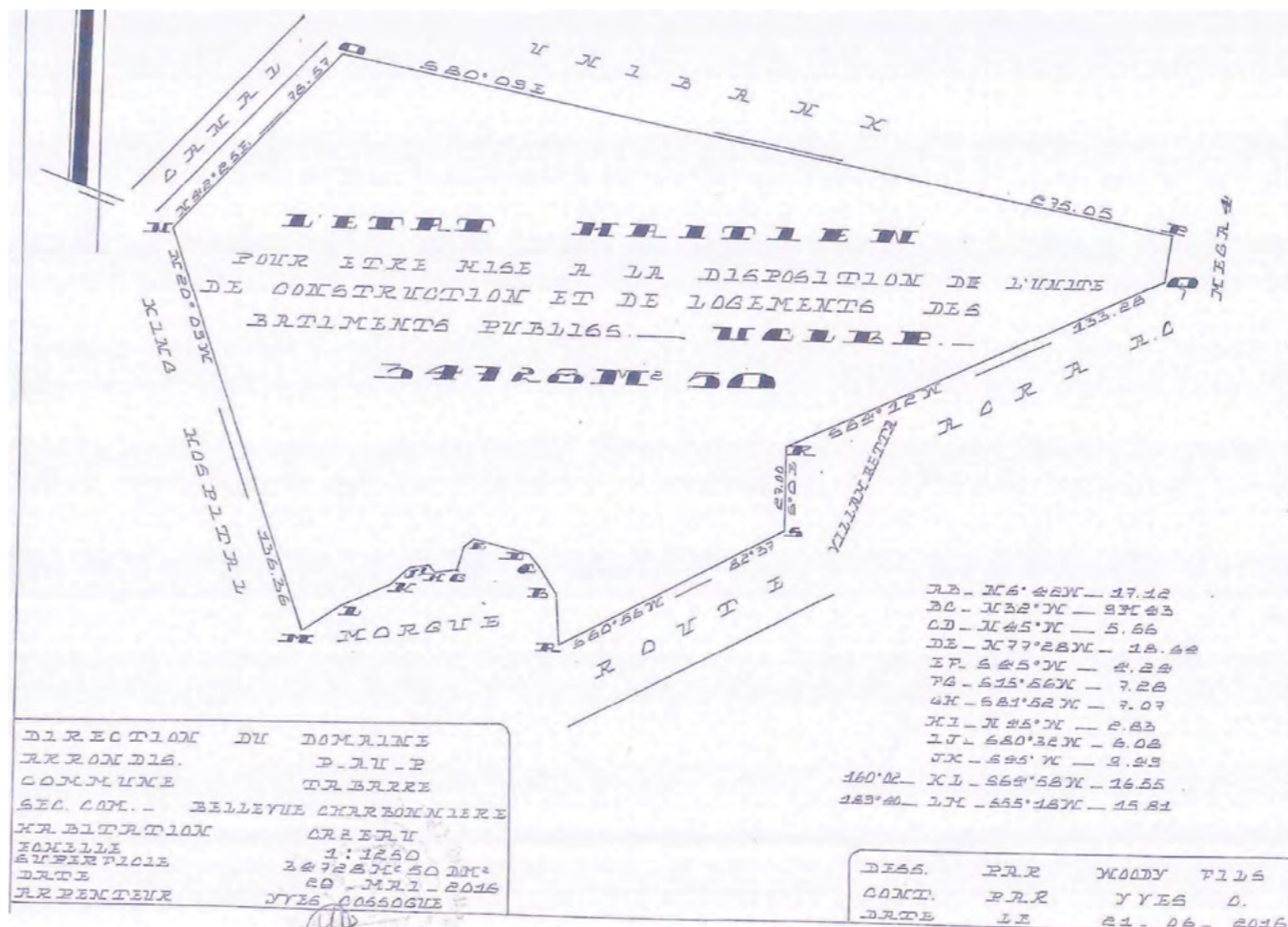
A ce stade, les habitants en situations irrégulières pensent qu'une démarche de formalisation auprès de la Mairie et la DGI pourrait améliorer leurs statuts.

La zone d'intervention située sur le domaine privé de l'Etat bénéficie d'un arpentage effectué par la DGI (Direction Générale des Impôts) en juin 2016 stipulant que cette parcelle est à la disposition de l'UCLBP. La superficie du terrain arpenté est de 3,48 ha.

La zone d'intervention est entourée au sud par le terrain allouée dans l'été 2015 au Ministère de la Santé et de la Population (MSPP) pour la construction de la Morgue rattachée à l'Hôpital Général, à

l'est par un terrain vacant, également mis à disposition de l'UCLBP, ainsi que par une propriété du groupe Acra ; enfin, au nord pas le terrain UNIBANK.

Le camp de Villambetta a été aménagé en 2011 par l'UNOPS avec des fonds de la Croix Rouge Américaine. Les bénéficiaires des abris transitoires (225 unités) possédaient un bail à titre gratuit de trois ans sur la parcelle occupée et possédaient la propriété du bâti en l'occurrence l'abris. Leur statut vis-à-vis de l'espace occupé a été établi par le contrat conclu entre l'UNOPS (institution en charge de l'aménagement du site) et les bénéficiaires (propriétaires définitifs des abris reçus). Cependant, la jouissance de l'abri n'implique aucun droit de propriété sur le domaine, uniquement un droit d'occupation précaire.



Les bénéficiaires, en leur qualité de propriétaire de l'abri, peuvent le louer. Les contrats conclus avec les institutions donatrices ne le leur interdisent pas. En vertu du bail, les locataires ont un droit de jouissance sur l'abri loué. Certains bénéficiaires à titre gratuit ont ainsi loué leur abri ou une partie de l'abri qu'ils ont reçu en don. Le contrat de location est, dans la majorité des cas, verbalement conclu entre le bailleur et le preneur.

Le bail, d'une durée de 6 mois ou 1 an, est conclu en contrepartie d'un loyer d'un montant moyen annuel de 7,000 HTG. D'autre part, la vente d'un abri à Villambetta s'effectue autour de 39,000 HTG. En vertu de la vente, le bénéficiaire à titre gratuit transfère ses droits de propriété sur l'abri au nouvel acquéreur. Ce dernier jouit de l'abri selon les mêmes conditions que le propriétaire original.

LA SITUATION RÉSIDENIELLE SUR LE SITE

Les abris transitoires sont par essence et du fait de leur caractère temporaire vecteurs de vulnérabilités. S'ils ne sont pas à risque face aux séismes, la question se pose pour l'aléa cyclonique, les fortes pluies et les tempêtes tropicales. Enfin, ces logements ne garantissent pas suffisamment la sécurité physique et des biens, selon les dires des habitants.

L'expiration du bail des abris transitoires construits par l'UNOPS, n'a pas encouragée la population à réaliser de gros investissements dans son logement (6250 HTG en moyenne par ménage). Les abris transitoires étant gratuits, on observe cependant des améliorations



effectuées sur les abris transitoires (fermeture ou agrandissement de la galerie, construction d'une cuisine). La population attend le feu vert des institutions pour transformer les abris en maison : l'espace est disponible, la densité est beaucoup plus faible et le relief ne se prête pas à la stagnation de l'eau.

CONCLUSION

La situation résidentielle actuelle sur le site laisse présager la prochaine et rapide consolidation et ce, sans planification ni organisation de l'espace. Les abris précaires seront remplacés par des maisons en dur, la circulation sera définitivement réduite à des couloirs piétons, sans place pour le drainage et l'accès de véhicule de

secours. Les conditions d'hygiène ne pourront pas être améliorées de manière optimale et la densité extrême interdira l'apport de services urbains et l'aménagement d'espaces dédiés aux loisirs ou aux activités sociales. Le risque est de voir la densité augmenter fortement, réduisant les accès déjà difficiles aux parcelles isolées. Le non contrôle de l'espace fera que de nouvelles habitations s'installeront sur les voies carrossables, c'est à ce propos déjà le cas pour certains commerces.

Enfin, l'apport de services urbains et notamment l'assainissement seront difficiles à mettre en œuvre. Tous les paramètres sont réunis pour faire de cet espace une zone informelle si rien n'est entrepris pour l'aménagement de cet espace.

4 PLANIFICATION PARTICIPATIVE

UNE APPROCHE INTÉGRÉE



OBJECTIF DES ATELIERS

Pour les habitants :

- > Comprendre le vécu, la perception, les barrières l'appropriation du territoire
- > Etre acteur du projet et à la conception d'une vision de développement de la zone de résidence
- > Proposer une hiérarchisation des priorités d'interventions en fonction des besoins
- > Exprimer la perception individuelle et collective du territoire
- > Partager les pratiques quotidiennes et stratégies résidentielles
- > Transmettre à l'équipe d'urbanistes des données qualitatives sur les espaces et les équipements pour compléter les données collectées sur le terrain, et alimenter le diagnostic et le plan d'aménagement du Site Villambetta

Pour la Croix-Rouge Française/Croix-Rouge Haïtienne :

- > Informer et former les participants sur des notions de cartographie, gestion des risques, protection transversale et redevabilité
- > Enrichir les réflexions sur le projet
- > Permettre à la communauté de faire des choix mieux renseignés
- > Former les participants à la lecture et à la compréhension de cartes thématiques
- > Présenter aux participants la situation des quartiers grâce à des séries de cartes thématiques créées à partir des données préalablement collectées sur le terrain
- > Mettre en place un dialogue horizontal entre les habitants des différentes localités provenant d'horizons variés et ceux du Site Villambetta.
- > Mettre en place et renforcer le dialogue avec les autorités

CHOIX DES THÉMATIQUES ET DÉROULEMENT DES ATELIERS

Les thématiques de l'atelier ont été choisies en fonction des critères suivants :

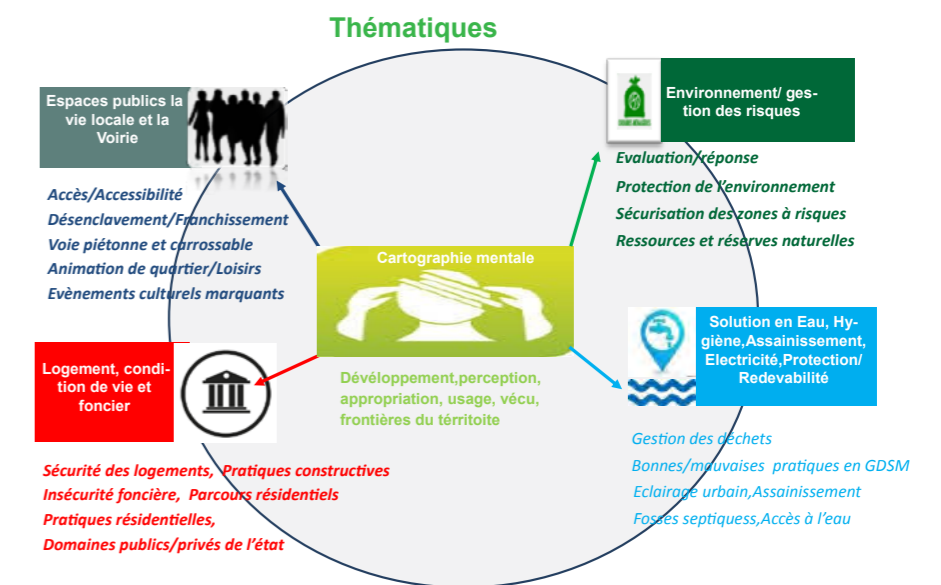
- > les échanges existants entre les habitants du Site Villambetta et ceux des quartiers environnants
- > la problématique d'intégration physique et sociale du Site Villam-

beta dans la commune de Tabarre.

> la connaissance de la zone d'étude à partir des données déjà collectées.

Les ateliers se sont déroulés en deux phases :

Phase 1 : de janvier à mi-mars 2017, réalisation de 5 ateliers participatifs pour définir les enjeux, les priorités de la zone d'intervention, et exprimer des idées de projet susceptibles d'y répondre, selon les thématiques présentées dans le diagramme suivant:



Phase 2: fin mars 2017, réalisation d'un atelier de restitution en deux étapes

- > Présentation des résultats aux participants des cinq premiers ateliers
- > Exposition publique des résultats des ateliers sur le Site Villambetta .

Ces ateliers ont permis d'élaborer collectivement une vision à long terme du territoire et hiérarchiser les priorités d'intervention sur la base des actions proposées pour chaque thématique.

MÉTHODOLOGIE

> **Une méthode participative** a été utilisée pour réaliser les ateliers, en incluant notamment des discussions et débats, des activités en groupe et des exercices de cartographie thématique.

> **Des sous-groupes** ont été constitués avec des habitants du site et/ou ceux en provenance des quartiers en fonction de la thématique à traiter dans chaque atelier, afin de permettre une meilleure réflexion sur les problématiques et enjeu du territoire.

> **La matrice AFOM** (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) a été utilisée pour réaliser des constats. A l'aide des constats des enjeux ont été identifiés. Grâce aux enjeux, les participants ont pu identifier et classer les projets dans chaque domaine thématique. Cette partie méthodologique est illustrée à travers le schéma suivant:



> **Une maquette d'aménagement** a été réalisée, afin d'être utilisée pour recueillir la vision des habitants du Site Villambetta à travers des scénarios de planification participative.



LA SÉLECTION DES PARTICIPANTS

La sélection des participants aux ateliers a été adaptée à chacune des phases :

Pour la première phase:

> Un groupe large, mixte, représentatif des différents profils existants dans les quartiers et sur le Site Villambetta, y compris des minorités.

Il se compose de personnes répondant à des critères de sélection spécifiques à chaque thématique, à l'exception des participants qui ont évoqué un intérêt prononcé pour plusieurs thématiques et pour lesquels la diversité du profil justifiait ce choix.

Chaque atelier visait à mobiliser de 30 personnes de la zone d'étude.

Pour la seconde phase (restitution) :

> Un groupe restreint de représentants choisis parmi les participants aux cinq premiers ateliers, distingués pour leur dynamisme, leur investissement personnel dans les débats des premières sessions et leur volonté de participer davantage. Des représentants de chaque localité étaient sélectionnés afin d'assurer la représentativité

des enjeux de toute la zone d'intervention.

> Une exposition ouverte à tout le monde, durant une journée. Pendant cette exposition, des membres de l'équipe du programme d'aménagement urbain étaient présents pour présenter les résultats aux participants de l'exposition.

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

Plusieurs activités ont amené les participants à échanger et exprimer leurs points de vue sur les thématiques abordées parmi lesquelles:

- > Des cartes à compléter afin d'affiner le diagnostic
- > Des présentations réalisées sur le GRD, Redevabilité, Protection et cartographie, par l'équipe de CRF/CRH suivies de débats
- > Une matrice Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces portant sur chaque thématique à compléter avec les participants
- > Des discussions collectives autour des projets à envisager pour répondre aux enjeux identifiés
- > Des exercices de planification avec la maquette d'aménagement



LES RESULTATS DES ATELIERS

RÉSULTAT 1 : FORCES, FAIBLESSES

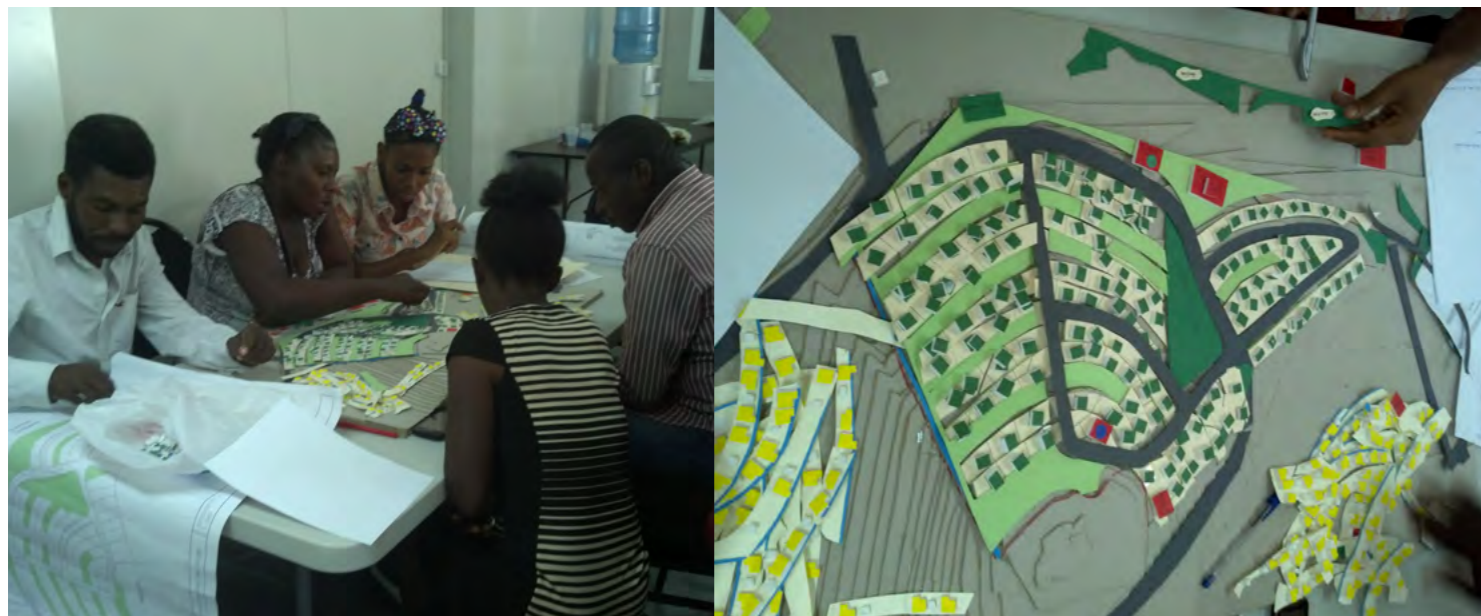
	Forces	Faiblesses		Forces	Faiblesses
Espaces Publics, la vie locale et la Voirie	<ul style="list-style-type: none"> Présence des Organisations Communautaires de base dans les quartiers suivants : Villambetta, Village Mandela, Caradeux Franchissements facilités par de nouvelles passerelles Desserte en transport en communs existants 	<ul style="list-style-type: none"> Voies en mauvais état dans les quartiers et sur le Site Villambetta Impossibilité de circuler après les averses Manque de trottoirs, trottoirs mal aménagés Manque de canalisations et de drainages Manque de sièges pour accueillir les gens dans les espaces publics Manque d'arbre dans les espaces publics Manque d'échange entre le quartier Montfleuris et les autres quartiers Carence en espaces publics à Montfleuris Absence d'eau, toilette, éclairage dans les espaces publics 	Environnement et gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> Présence de certains équipements et services collectifs (Centre de Santé de Petite Place Cazeau, Lycée Antoine Georges Izmer, Place de Petite Place Cazeau, Marché de Petite Place Cazeau, SMCRS, CRS,...) Activités économiques (Hôtel, maison transfert, produits alimentaires) Présence de structures locales organisées dans les quartiers L'existence des personnes formées par la Croix-Rouge Française en premiers secours et en Réduction des Risques et des Catastrophes dans les quartiers Mandela L'accessibilité aux quartiers de Mandela, Villambetta, Mont fleuris, de en voiture, malgré le mauvais état de certaines voies d'accès 	<ul style="list-style-type: none"> Absence de gestion des déchets Construction dans les zones à risques Déboisement, augmentation de l'érosion Manque d'électricité, manque de ressources en gestion des risques et des désastres (secouriste, EIC,) dans les quartiers Absence de système d'Alerte Précoce(SAP) Manque de solidarité entre les habitants des quartiers Manque d'assainissement et drainage Absence de station d'essence Manque de structures de santé dans les quartiers Absence d'abris provisoires formels Manque de voie d'évacuation dans les zones précaires
Accès aux services de base(EHAE)	<ul style="list-style-type: none"> Présence de comité de gestion des services urbain actifs (eau, électricité) Volonté des habitants de payer les services/ de se cotiser Initiatives locales de nettoyage des quartiers (Montfleuris, Villambetta, Mendela) Existence d'un réseau de kiosques d'eau partiellement alimentés L'existence du réseau DINEPA et d'EDH dans tous les quartiers Montfleuris est desservi par une citerne communautaire alimentée en eau de pluie, et le réseau DINEPA A Mandela, les déchets sont évacués hors du Village par les habitants A Montfleuris les déchets sont collectés par les habitants 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance de la ressource en eau pour desservir tous les habitants Inégalités d'accès aux services de base en fonction des zones Pratiques irresponsable (assainissement, déchets, branchements illégaux) Il existe très peu de connexions des riverains au réseau de la DINEPA Le cout de l'eau est trop élevé, soit 35HTG pour un gallon d'eau de boisson et 4 HTG pour 5 gallons d'eau de service Les Kiosques de DINEPA sont partiellement alimentés Faible fréquence de distribution d'eau de la DINEPA Beaucoup de branchements clandestins sur réseau de la DINEPA et d'EDH des riverains de la zone L'eau des compagnies est parfois mal traitée et contient des bactéries Beaucoup de constructions se réalisent en dessous des pylônes électriques 	Logement, conditions de vie et foncier	<ul style="list-style-type: none"> Le terrain de la zone d'étude du PAU est rocheux Mont Fleury les maisons sont résistantes aux vents L'occupation de l'espace par les habitants Aux Villages Mandela et Mont Fleury l'espace est bien organisé et accessible La présence de professionnels en construction dans tous les quartiers et disponibilité de main d'œuvre La présence des points d'eau pourrait aider dans l'aménagement du Site. L'occupation de l'espace par les habitants 	<ul style="list-style-type: none"> Non-respect des normes de construction dans certains quartiers Il existe beaucoup de constructions anarchiques dans des quartiers et un manque d'accès aux logements notamment dans les quartiers de Petite Place Cazeau et Villambetta Les constructions sur le Site Villambetta ne sont pas adaptées aux cyclones Les parcelles ne sont pas délimitées sur le Site Villambetta Les latrines sont mal positionnées sur le Site Villambetta Absence de cuisine dans les shelters, Beaucoup de maisons en mauvais état dans les quartiers Absence de pièces légales pour l'occupation du terrain du Site A Clercine 8(Rue Depestre) les constructions sont en dessous des tensions, ce qui peut provoquer des dangers d'incendie et d'électrocution Manque de sièges pour accueillir les gens dans les espaces publics Terrain de jeux non aménagés et accidentés Les terrains de jeux sont aussi utilisés par les piétons comme chemins de passage

RÉSULTAT 2 : ENJEUX ET PROJETS PRIORITAIRES

	Enjeux	Projet prioritaires
Espaces Publics, la vie locale et la Voïrie	<ul style="list-style-type: none"> Désenclavement des localités isolées Amélioration des déplacements dans les zones mal aménagées Renforcement des liaisons entre les quartiers et le Site par la création de franchissement sur les canaux Assainir les espaces publics Renforcement des services dans les espaces publics Aménager les espaces publics pour plus de fréquentation Mettre des arbres dans les espaces publics Renforcement des équipements dans les espaces publics Renforcement des services dans les espaces publics Aménager les espaces publics existants Création d'une nouvelle voie à Mandela 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un projet de construction d'espace public dans les au Site Villambetta et dans les quartiers environnants Mise en place d'un projet d'assainissement dans les espaces publics existants Mettre en œuvre un projet de renforcement des services (eau, électricité, hygiène) dans les espaces publics Mise en place d'un projet de reboisement des espaces publics du Site et ceux des quartiers Mise en place d'un projet de construction en dur de l'espace zanmi Timoun sur le Site Mise en place d'un projet d'extension du marché de petite place Cazeau Faire le lien avec MTPTC pour la mise en œuvre d'un projet d'amélioration de la voirie dans les zones inaccessibles Mise en place d'un projet de bétonnage des voies principales du Site, en lien avec MTPTC et CRF
Accès aux services de base(EHAE)	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter plus de connexion au réseau de la DINEPA Refaire les conduites d'EDH à Clercine8 pour que les habitants soient sécurisés Exiger un control de qualité de l'eau Stopper la mauvaise pratique de gestion des déchets dans les quartiers L'augmentation de l'accès à l'eau sur le Site pour que plus de personnes en profite et renforcement du comité Sensibiliser la DINEPA pour la connexion du Site au réseau Faire la vidange des latrines sur le Site Placer les déchets dans un endroit approprié Mettre de l'éclairage dans certains points stratégiques du Site 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un projet d'application collective des habitants des quartiers à la DINEPA Mise en place d'un projet d'extension du réseau d'EDH pour que plus de personnes en profitent Mettre en place de concert avec la DINEPA et MSPP un projet de control et de surveillance sur la qualité de l'eau de boisson Mise en place d'un projet de construction en dur pour sécuriser les points d'eau existant sur le Site Villambetta Mise en place d'un projet d'adduction d'eau potable, en connectant le Site au réseau DINEPA Mise en place d'un projet de renforcement du réseau d'EDH en dotant du Site Villambetta de lampes de rue Projet de sensibilisation sur les bonnes pratiques de gestion des déchets, tout en identifiant de concert avec SMCRS un lieu décharge formel pour le Site

	Enjeux	Projet prioritaires
Environnement et gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des campagnes de changement des comportements en matière d'assainissement Assurer la gestion des accès aux quartiers Mettre en place des messages d'alerte dans des points stratégiques des quartiers Renforcer le réseau d'assainissement Mettre en place des messages d'alerte Renforcer le réseau d'assainissement Aménagement et renforcement des constructions existantes Renforcement des personnels et services médicaux Mettre en place une Campagne de reboisement Mettre des lampes dans les zones stratégiques Création et amélioration des voies d'évacuation Création de nouveaux canaux de drainage et mise en place des activités de curage des anciens canaux Assurer une meilleure gestion des points d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un projet d'alertes précoces dans les quartiers et sur le Site Villambetta, pour prévenir les habitants sur les risques Mettre en œuvre d'un projet de renforcement du réseau d'assainissement à Montfleuris Mettre en œuvre d'un projet de renforcement des constructions et de sensibilisation sur les bonnes pratiques constructives dans les quartiers Mise en place d'un projet de reboisement pour réduire les risques d'inondation et de glissement dans la zone d'étude Mettre en place un projet de renforcement d'éclairage public dans les points mal desservis pour réduire les risques d'insécurité liés au manque d'éclairage Mise en place des groupes de collecte communautaires pour assurer le nettoyage dans les quartiers et sur le Site Villambetta Mise en place de projets de drainage et de curage de canaux Mise en place des groupes de collecte communautaires pour assurer le nettoyage de la zone Création d'un point de pré-collecte pour le site, en lien avec SMCRS Mise en œuvre une association communautaire et de sous-comités sur le Site Villambetta pour renforcer la solidarité entre les habitants du Site Villambetta Mise en place d'un comité d'électricité de pour amener l'électricité sur le Site Mise en œuvre à travers des partenaires institutionnels d'un projet de centre de santé communautaire pour le Site Villambetta Mise en place des micros projets d'aménagement d'espaces publics sur le Site
Logement, conditions de vie et foncier	<ul style="list-style-type: none"> Sécuriser le bâti dans les quartiers en faisant des campagnes sur les bonnes pratiques constructives Renforcer la connaissance des habitants sur les informations disponibles sur le foncier Formaliser le foncier sur le site et dans les quartiers en lien avec les institutions étatiques concernées Amener les acteurs à faire la division parcellaire sur le Site Sécuriser les voies d'accès aux logements 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un projet d'accompagnement des habitants du Site dans la construction de leur logement et à la sécurisation du foncier Mise en place d'un projet de sensibilisation sur les bonnes pratiques en construction

RÉSULTAT 3 : MAQUETTE D'AMÉNAGEMENT



Groupe1/scenario1: 6 participants

223 shelter à placer - STRATÉGIE APPLIQUÉE: Densification en hauteur à proximité des espaces publics, voiries, espaces semi-privé et équipements – ÉQUIPEMENTS: En majorité localisés dans la zone basse du Site - FONCTIONS ESPACES PUBLICS: Place et terrain de jeu – PRIORITES: Maisons, électricité, espace de loisir, centre de santé



Groupe3/scénario3: 14 jeunes du Site Villambetta

STRATÉGIE APPLIQUÉE: majorité des espaces publics et équipements placés dans la zone basse du Site – FONCTIONS ESPACES PUBLICS: Espaces sportifs (dance, body building, football, basketball), place publique.



Groupe2/scénario2: 6 participants

223 shelter à placer – STRATÉGIE APPLIQUÉE: densification en hauteur dans la zone basse du Site pour établir un équilibre au niveau de la topographie du relief- ÉQUIPEMENTS: repartis sur tout le Site - FONCTIONS ESPACES PUBLICS :Place publique, terrain de jeu – PRIORITES: Logement, équipements, loisir est un classement par ordre de priorité



Groupe4/scénario4: 10 adultes du Site villambetta

226 shelter à placer - STRATÉGIE APPLIQUÉE: densification en hauteur répartie de manière équitable sur tout le Site - ÉQUIPEMENTS: Plus d'équipements dans la façade Nord du Site - FONCTIONS ESPACES PUBLICS: estrade pour des occasions de fête, un terrain de sport, une place avec des mobiliers (bancs, tables, chaises)

LA PARTICIPATION EN CHIFFRE

La participation a été faite à deux niveaux

Un premier niveau avec 198 invités, dont 155 personnes ont répondu présent. Les personnes présentes avaient de 18+ ans. De ces personnes, 40,7% étaient de sexe féminin et 59,3 étaient de sexe masculin. Toutes les localités ont été représentées proportionnellement à leur population respective. Toutes les classes sociales ont également été mobilisées, y compris les principaux leaders et propriétaires foncier.

Un second niveau lors des expositions publiques des résultats de la série d'ateliers participatifs. Cette activité était ouverte au grand public. Plus de 200 personnes ont participé. Cette exposition a été fortement appuyée par des habitants du Site Villambetta, surtout dans la présentation des panneaux de résultats aux participants.



Participation des animateurs CRF/CRH:

Les animateurs de la Croix-Rouge Française et Croix-Rouge Haitienne étaient au nombre de 5. Certains de ces animateurs ont été permutés selon leurs spécialités et la thématique de chaque atelier. Grâce à ces animateurs, les participants ont été très animés dans le moment de discussion et de débats.

CONCLUSIONS

Les différents résultats issus des ateliers participatifs ont permis d'aboutir d'une part ;

A la vision de développement suivant:

- > Renforcement de l'habitat et sécurisation du foncier
- > Amélioration des circulations et de l'accès aux services de base
- > Amélioration des connexions entre les quartiers et le Site Villambetta
- > Préservation de l'environnement

D'autre part ; à la hiérarchisation des axes prioritaires suivants :

- > Sécurisation foncière, renforcement du bâti, Gestion des risques et des désastres
- > Amélioration de l'accès aux services de base et renforcement de l'hygiène (accès à l'eau, gestion des déchets, assainissement) de l'électricité
- > Construction d'infrastructures (équipement communautaire, routes, franchissement, désenclavement)

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ÉTUDES ENQUÊTES PLANIFICATION PARTICIPATIVE

La zone d'étude, tout en présentant des poches plus aisés et mieux structurés, se caractérise globalement par des problématiques liées à une précarité généralisée concernant l'accès aux services, la gestion du territoire et la régularisation de la situation foncière des habitants.

Les quartiers et le Site constituant la zone d'étude laissent voir des difficultés de toutes sortes au niveau des poches de tissus urbains précaires.

Les zones de forte densité sont celles développées plus récemment et qui posent de manière évidente le plus de problèmes. Elles sont isolées, sans voies d'accès et accès limité aux services et équipements urbains. Ces modèles de développements inadéquats sont à remplacer par la maîtrise et la gestion adaptée du territoire.

Ces espaces ont donc besoin d'actions structurantes importantes pour:

- > mieux intégrer le développement non structuré dans un système urbain formel, afin de limiter le processus de formation d'une morphologie urbaine précaire
- > limiter l'urbanisation dans les zones fragiles du point de vue de l'environnement. Un travail d'équilibrage devra être assuré à travers les orientations du Plan de Requalification et d'Intégration Urbaine de la zone afin d'assurer un développement plus harmonieux possible.

En termes de priorité, trois thématiques principales sont issues du diagnostic:

Logement et foncier

Le problème majeur est lié au logement et au foncier (situation foncière claire et légalisée), et représente un grand défi pour l'aménagement de la zone, en particulier pour le Site Villambetta.

La gestion des risques et la protection de l'environnement

L'exposition aux risques et notamment l'état des ravines, les difficultés de franchissement et les nombreux glissements de terrains ainsi que les usages impropres d'espaces à risques sont aussi un problème important de la zone, et considéré comme une priorité par les habitants. Les habitants sont également concernés par le déboisement et le niveau de dégradation environnementale constaté.

L'accès aux services urbains

Le diagnostic identifie la présence de ressources sur la zone d'études ; les difficultés identifiées sont liées à l'équité dans la distribution de ces ressources, plutôt qu'à l'accès en lui-même. C'est donc un travail sur les conditions de l'accès aux services qui doit être mené conjointement entre les autorités, les partenaires institutionnels et les habitants.

ENJEUX

1. Accès aux **services de base** (eau, électricité, illumination, assainissement, déchets)
2. Mitigation des **risques**
3. Renforcement des **espaces publics**
4. Amélioration de l'accès aux **équipements**
5. Amélioration **connexions/ accessibilité**
6. Dynamiser le **secteur économique**

PROJETS PRIORITAIRES

1. Raccordement aux principaux **réseaux** (eau, électricité, assainissement)
2. Reboisement, curage canaux, gestion déchets, meilleures techniques de construction, renforcement système d'alerte/abris
3. Aménager/créer espaces publics **multifonctionnels**
4. Accessibilité **physique et financière** aux services de base
5. Aménagement, création, hiérarchisation de la trame viaire pour **désenclavement** des quartiers
6. Support aux activités de **développement** économique
7. **Formaliser** le statut des habitants

5 LE PROJET

STRATÉGIE D'INTÉGRATION

**apporter des solutions
sûres et durables pour
l'intégration de
Villambetta dans son
contexte**

Dans le cadre du projet, deux sont les objectifs de la planification urbaine :

1/ Guider la transition du camp vers un quartier formalisé, afin de contraster la pérennisation d'enclaves urbaines informelles (bidonvillisation), en posant les bases pour une urbanisation durable.

2/ Faciliter l'intégration physique et sociale entre le site et les quartiers avoisinants, afin d'assurer la pérennité de l'approche.

L'objectif final est de poser les « bases » pour l'urbanisation durable du quartier et de renforcer les capacités de ses habitants, afin d'assurer la pérennité de l'approche

Plusieurs opportunités se présentent

- Le contexte du projet est très dynamique: la proximité de la Petite place Cazeau avec son marché, l'avenue Mais Gaté avec les activités et les petits commerces, le Parc Industriel, ainsi que des quartiers d'habitat consolidés sont des points de force pour le développement urbain.

- Les enquêtes ont mis en évidence la présence d'échanges entre le site et les quartiers, qui seront accentués par un accès plus aisé, en favorisant ainsi l'intégration.

- La formalisation du camp (réalisation de services, d'infrastructures, à terme de habitations) va permettre aux habitants de développer un sentiment d'égalité vis-à-vis des autres quartiers.

- La réalisation, sur le site, de services accessibles tant aux habitants du site que des quartiers va également contribuer à tisser des liens et créer des échanges.

- Les habitants s'activent et se mobilisent volontiers pour améliorer leurs conditions de vie. Avec l'appui de la CRf, plusieurs activités comme le nettoyage du site, la gestion des points d'eau et la création de groupes de sensibilisation sont réalisées, dans le but d'être pérennisées et devenir indépendantes dans le temps.



DESENCLAVER - CONNECTER - RELIER

Le premier objectif du projet est d'augmenter l'accessibilité du site et favoriser les échanges avec les quartiers avoisinants.

Aujourd'hui le site est uniquement accessible par une route en terre battue et en forte pente, située entre le King's hôpital et les terrains vacants, ce qui la rend peu sécuritaire pour les habitants.

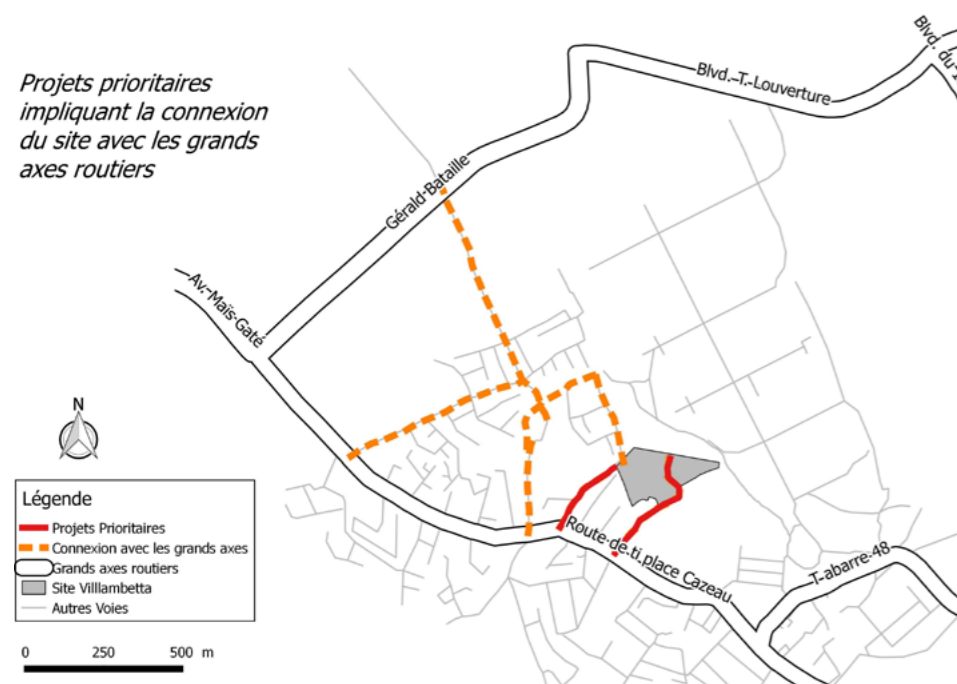
Le projet propose de créer un deuxième accès carrossable en éliminant le mur côté Mandela et en viabilisant le franchissement sur le canal existant.

Ce deuxième accès s'ouvre vers les zones qui sont le plus fréquentées par la population du site : Petite Place Cazeau et son marché, la rue de Maïs Gaté et ses commerces, le quartier de Mandela, le carrefour Général Bataille, ou se situent les transports en commun.

Les échanges entre quartier seront donc facilités et les temps de parcours raccourcis, notamment en ce qui concerne les déplacements pour l'achat de l'eau.

Cette ouverture va également permettre un accès beaucoup plus aisé au site tant pour les habitants que pour les services (récupération des déchets, approvisionnement des points d'eau).

A l'issue des ateliers de planification participative, cette intervention a été indiquée comme prioritaire par la population et va pallier à l'isolement du site, tout en reliant les quartiers avoisinants.



MAILLAGE ROUTIER HIÉRARCHISÉ

Le maillage routier est l'élément premier qui permet la connexion avec le contexte, ainsi que l'organisation du site en vue d'un développement réfléchi et ordonné.

Le projet prévoit de connecter les des deux accès au site (existant à l'est et nouveau à l'ouest), avec une nouvelle voirie. Cette dernière va constituer le réseau principal de desserte du site, mais également relier les quartiers avoisinants, en complétant une boucle au départ de Mais Gaté afin de faciliter l'accessibilité de la zone.

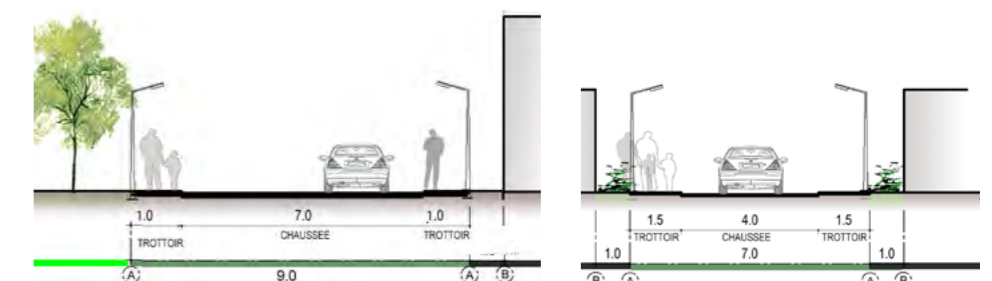
Conformément aux recommandations du MTPTC et en suivant une logique d'insertion dans le maillage routier existant, la voi-

rie principale aura un profil de 7m de largeur de chaussée, avec de part et d'autre des canaux de drainage et des trottoirs de 1m de large.

A partir de la boucle principale, des voiries secondaires de distribution sont créés pour distribuer l'ensemble du site. Ces voies secondaires sont à sens unique, et présentent une largeur de 4m, avec des canaux et trottoirs de 1m minimum de part et d'autre.

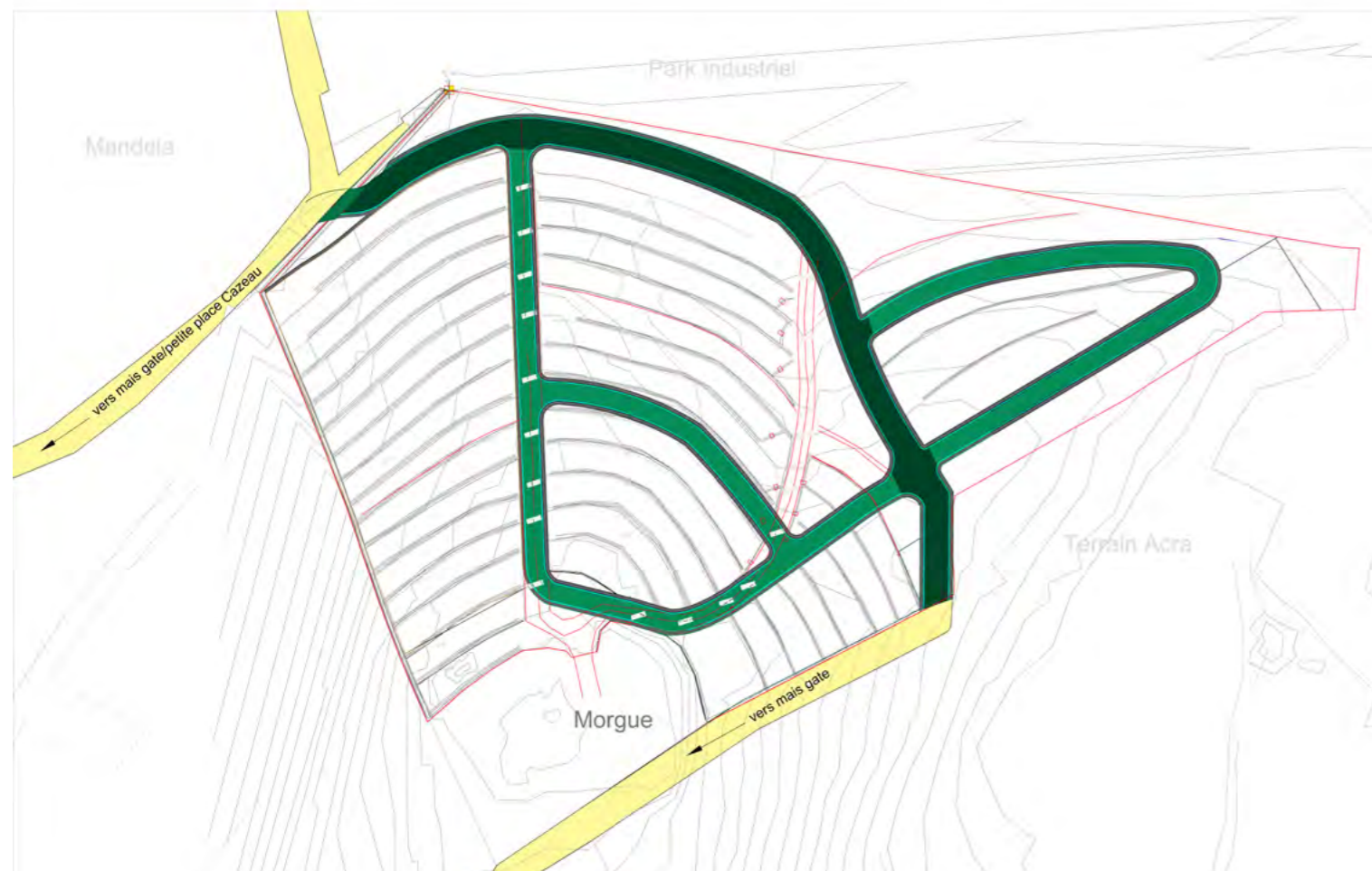
Enfin, un réseau d'axes tertiaires va assurer l'accès individuel à chaque parcelle. Ces axes sont à caractère piéton, mais accessibles aux véhicules en cas de nécessité (déménagement, ambulance, ...). A cause de l'aménagement du site de Villambetta en

terrasses, les axes tertiaires auront la largeur de 8m environs. Cette configuration va permettre de créer des espaces « intermédiaires » pouvant accueillir différentes fonctions, services et espaces collectifs, mais également de répondre aux problématiques de drainage en cas de fortes pluies en garantissant des surfaces végétalisées pour l'absorption de l'eau.



1 coupe type voirie principale

2 coupe type voirie secondaire



le maillage routier



la hiérarchisation des voiries

ESPACES SEMI-PUBLICS ET SEMI-COLLECTIFS

En tirant parti de la configuration du site en terrasses et de la nécessité de fournir un accès individuel à chaque parcelle, les chemins tertiaires deviennent en effet des espaces sémi-publics, capables d'accueillir une multiplicité de fonctions et d'apporter une grande richesse au développement du site.

Ces lieux sont voués à agir comme des espaces fédérateurs, en créant des liens sociaux entre les résidents des parcelles qui les entourent ; ces derniers peuvent définir librement les fonctions à localiser dans ces espaces : loisir, petits commerces, plantations, jardins potagers, petites activités, espaces de jeux, etc.

Les voisins sont également en charge de l'entretien de cet espace ; l'espace semi-public et les unités qui le bordent constituent donc une sous-unité à l'intérieur du site, une « unité de voisinage » qui partage l'utilisation et la gestion d'un espace dédié.

Cette logique veut permettre aux habitants de s'approprier du site à une échelle plus réduite, et donc plus facile à gérer, et également de s'investir à petite échelle dans l'aménagement, la gestion et l'entretien de micro-espaces communs.

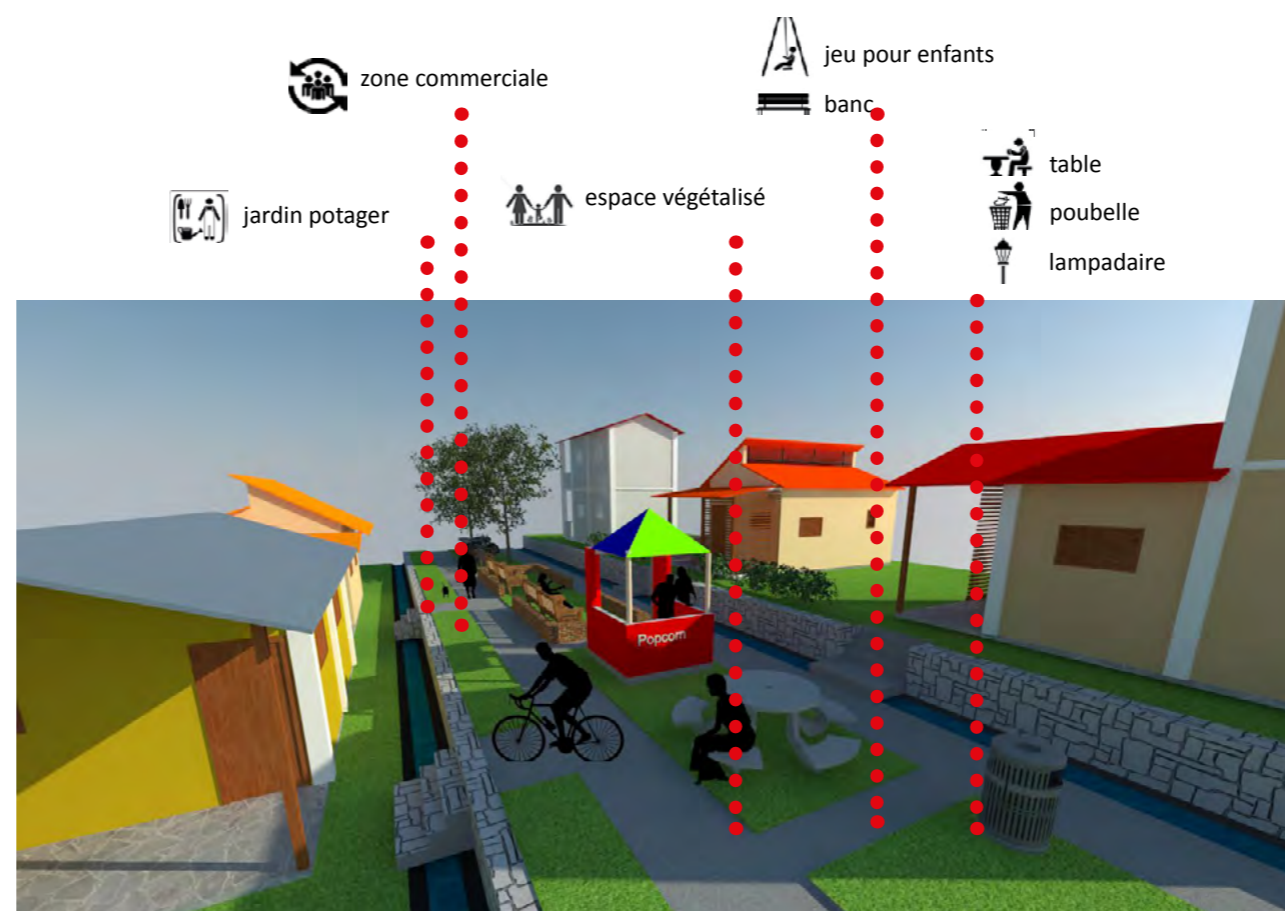
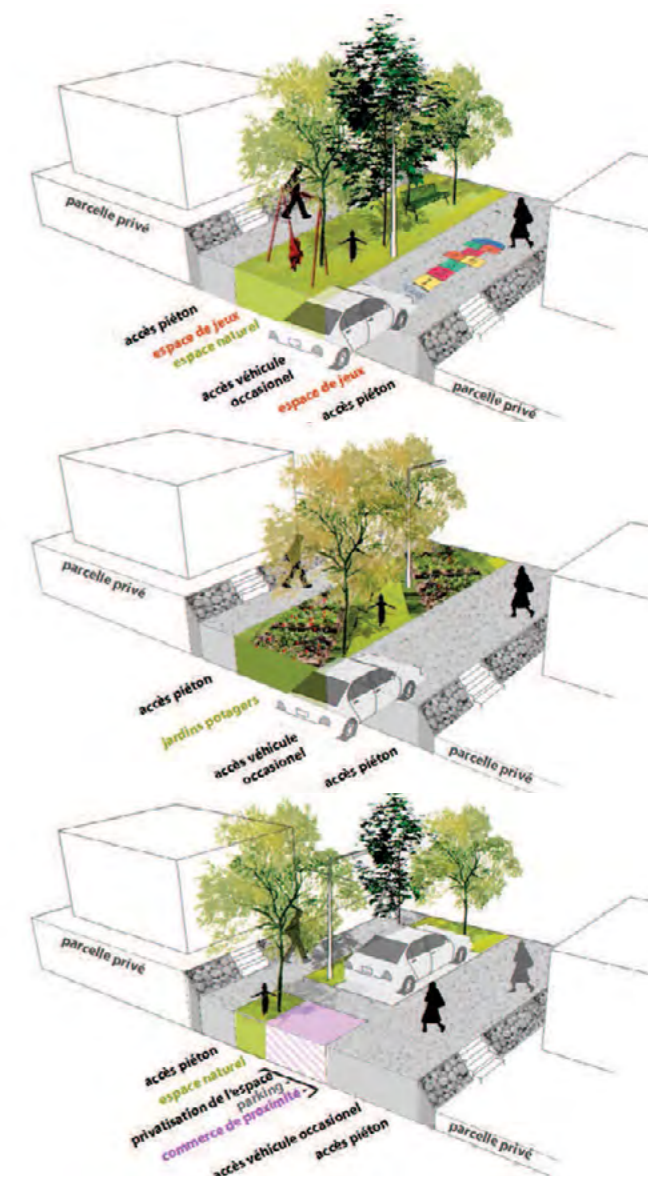
On profite de ces espaces et de cette même logique de semi-collectif pour d'autres fonctions et services, comme l'assainissement. Ces zones libres et majoritairement vertes constituent une grande réserve de surface pour l'infiltration directe des eaux de pluie, en participant fortement à la réduction des risques d'inondation.

la force des espaces partagés



UNITE' DE VOISINAGE
LES VOISINS SE RE-GROUPENT POUR GERER COLLECTIVEMENT L'ESPACE

ESPACE SEMI-PUBLIC
UTILISATION DEFINIE PAR LES HABITANTS DE L'UNITE DE VOISINAGE



TISSUS URBAIN VARIE'

Les espaces publics sont localisés soit en position centrale, le long de l'axe principale de circulation, afin d'être facilement accessibles, soit en limite de site afin de pouvoir fonctionner comme des « points d'accroche » pour les futurs développements.

Le projet se situe sur un terrain privé de l'état qui a fait l'objet d'un acte d'arpentage en faveur de l'UCLBP (06/2016).

Sur cette base, un plan de parcellaire a été défini afin de régulariser la présence des familles sur le site en sécurisant l'accès au fermage.

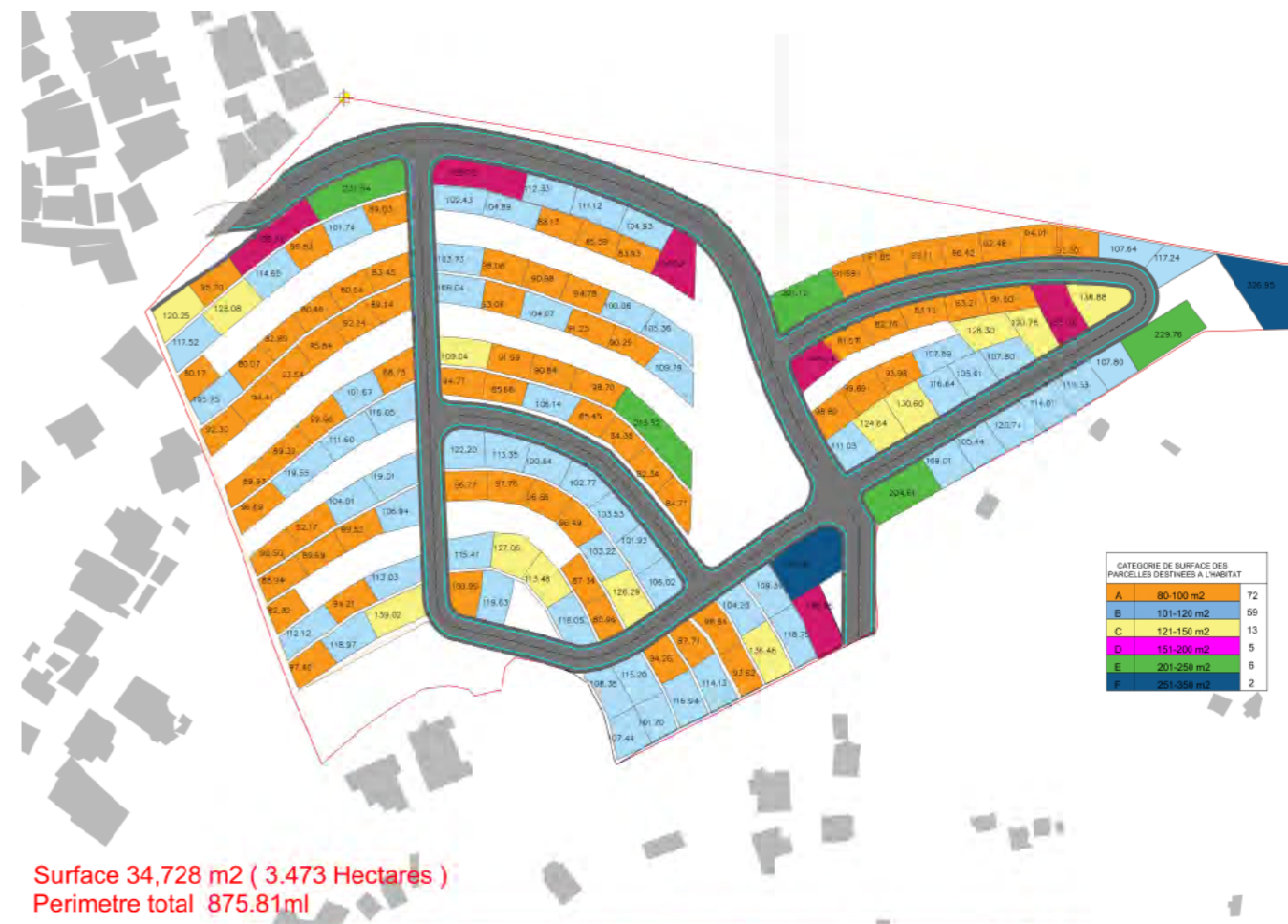
Dès le plan général validé par toutes les institutions concer-

nées, l'arpentage des parcelles pourra être entrepris par la DGI.

Le projet présente une variété dans la taille des parcelles (tout en respectant une surface minimale de 80m²) ainsi qu'une mixité entre parcellaire individuel et parcelles en co-fermage/copropriété ; ceci dans le but de recréer la variété présente dans un « morceau de ville », mais également de proposer des solutions le plus possible adaptés aux différentes possibilités économiques des familles, dans un souci de durabilité de la démarche.



Plan de l'affectation du sol



le parcellaire pour fermage

ÉTUDE TYPOLOGIQUE

Le principe d'offrir des solutions variées afin de mieux répondre aux possibilités réelles des ménages est également repris dans le volet construction, avec la proposition de bâtiments individuels, à plusieurs étages et en copropriété.

Proposer une pluralité de solutions résidentielles va permettre au plus grand nombre de ménages d'accéder à un logement adapté, sans imposer à tous les habitants la même solution. Ce principe respecte la réalité des quartiers mixtes, ou une pluralité de solutions réponds aux différentes possibilités des acquéreurs, et va garantir la durabilité de l'approche.

PRINCIPE DE GRADATION DE L'AIDE

Le principe est donc d'aider chaque ménage à réaliser un type de logement adapté à ses possibilités, en tenant compte des

coûts de construction et des coûts fixes qui devront être assurés :

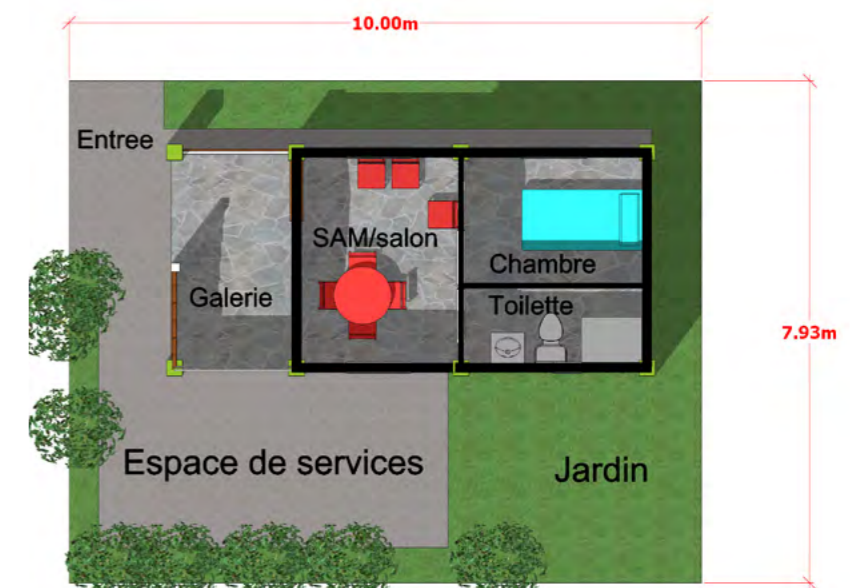
- > Création d'une variété de types de logements (comme dans tout tissu urbain) pour correspondre aux différentes capacités de construction et de maintien de la propriété
- > Garantie de résilience et de durée de la qualité dans le temps via des formations spécifiques et le suivi des constructions.

LES TYPOLOGIES

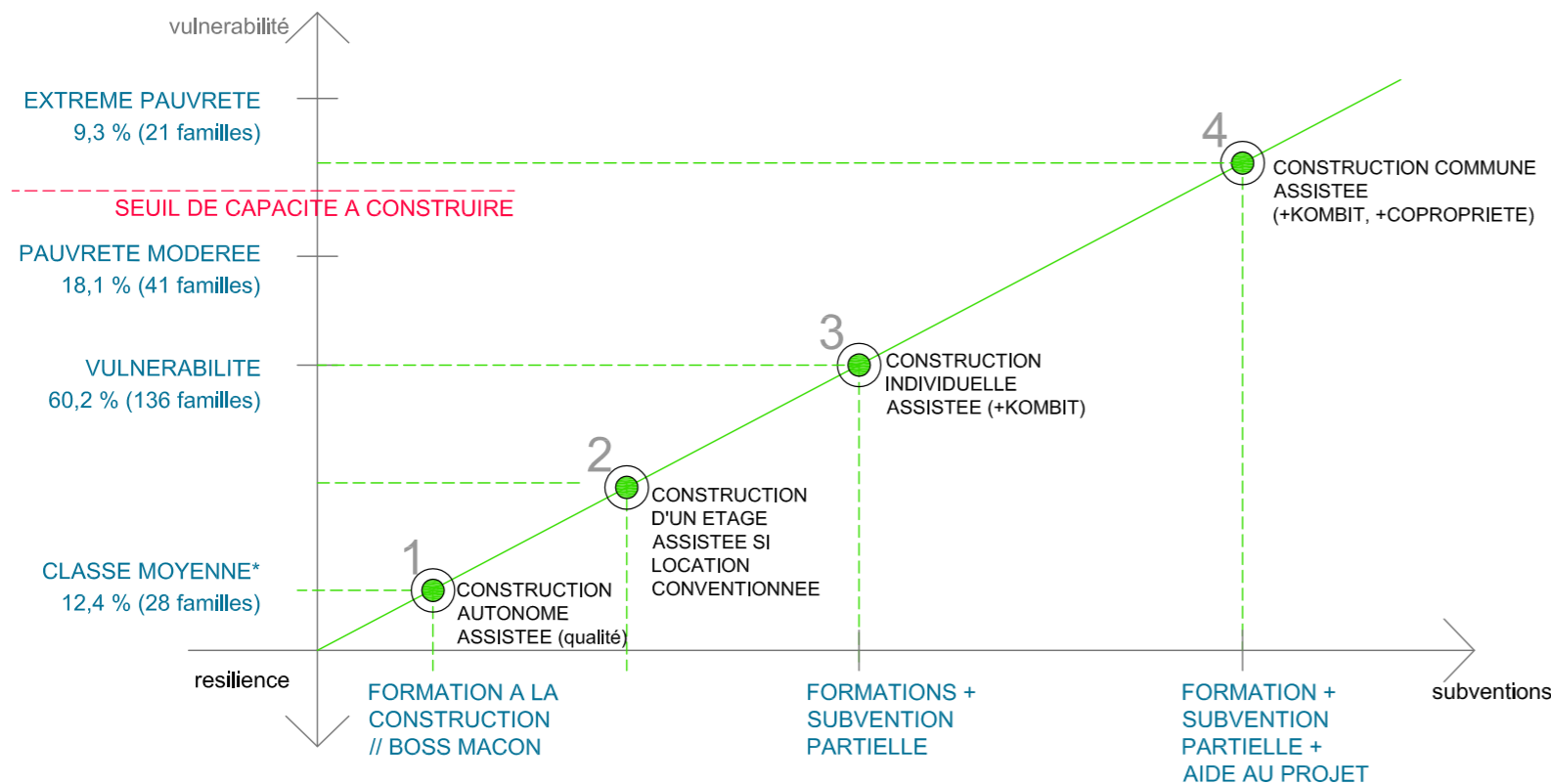
3 typologies principales ont été étudiées : une typologie mono-familiale, une typologie avec 2 logements superposés et une typologie à 3 étages et 6 logements.

Chaque typologie est développée à partir d'un module base de 25m² avec une chambre, une SDB, un salon/cuisine et une galerie avec cuisine extérieure.

Les technologies constructives envisagées à ce stade sont : la maçonnerie chaînée, le traditionnel amélioré ou une solution hybride, utilisant sur les niveaux bas la maçonnerie et dans les étages une technologie plus légère.

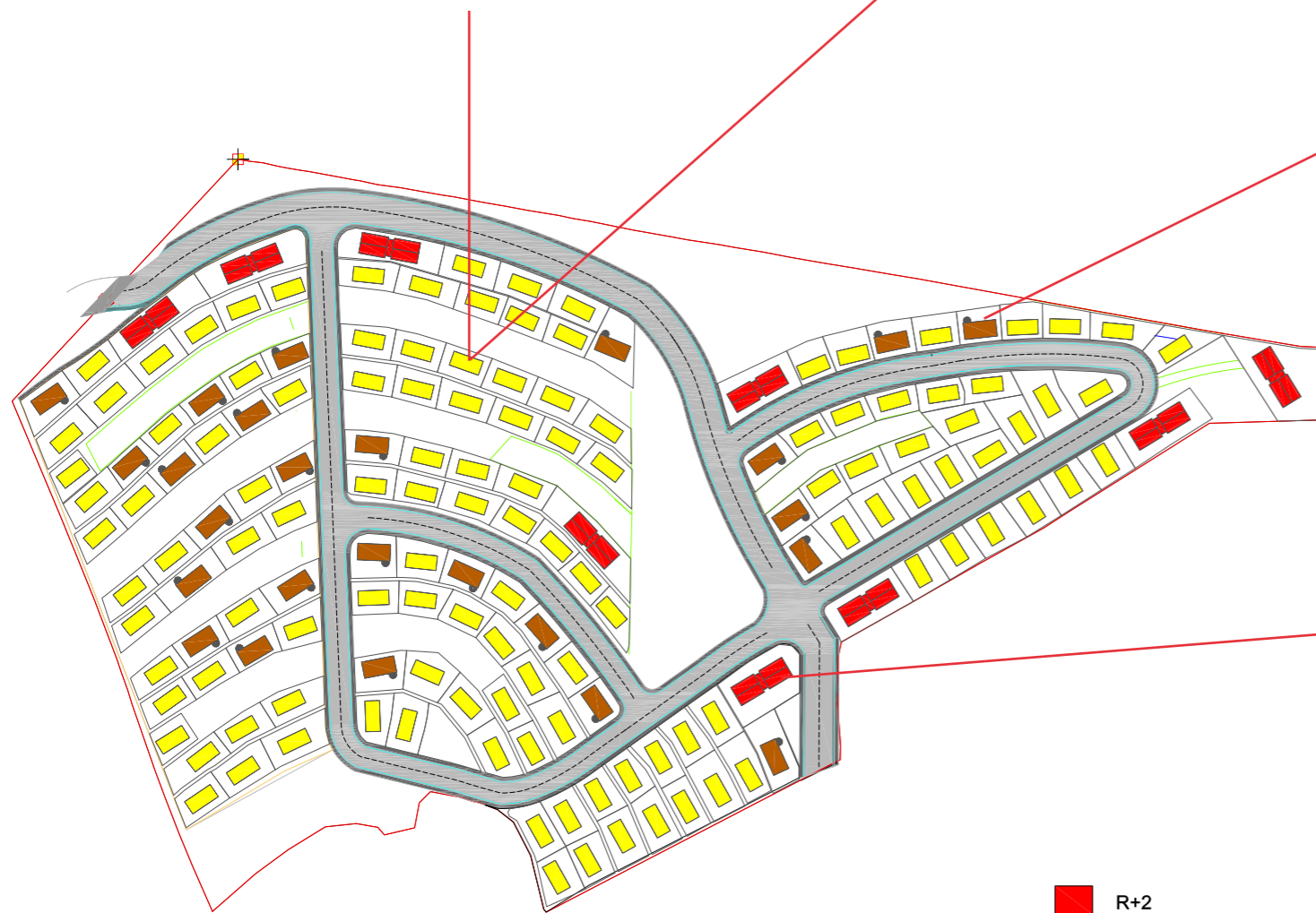
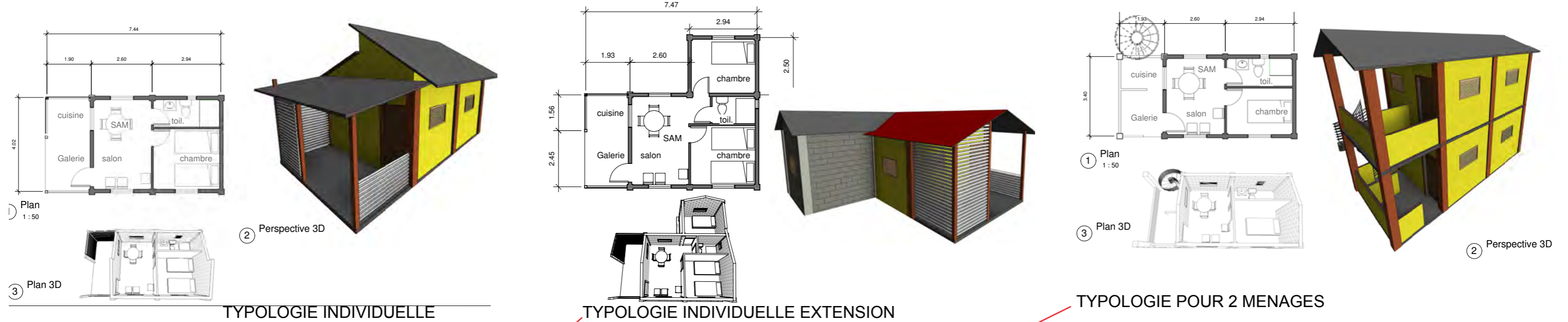


Exemple de occupation du sol pour une parcelle type de 80m²



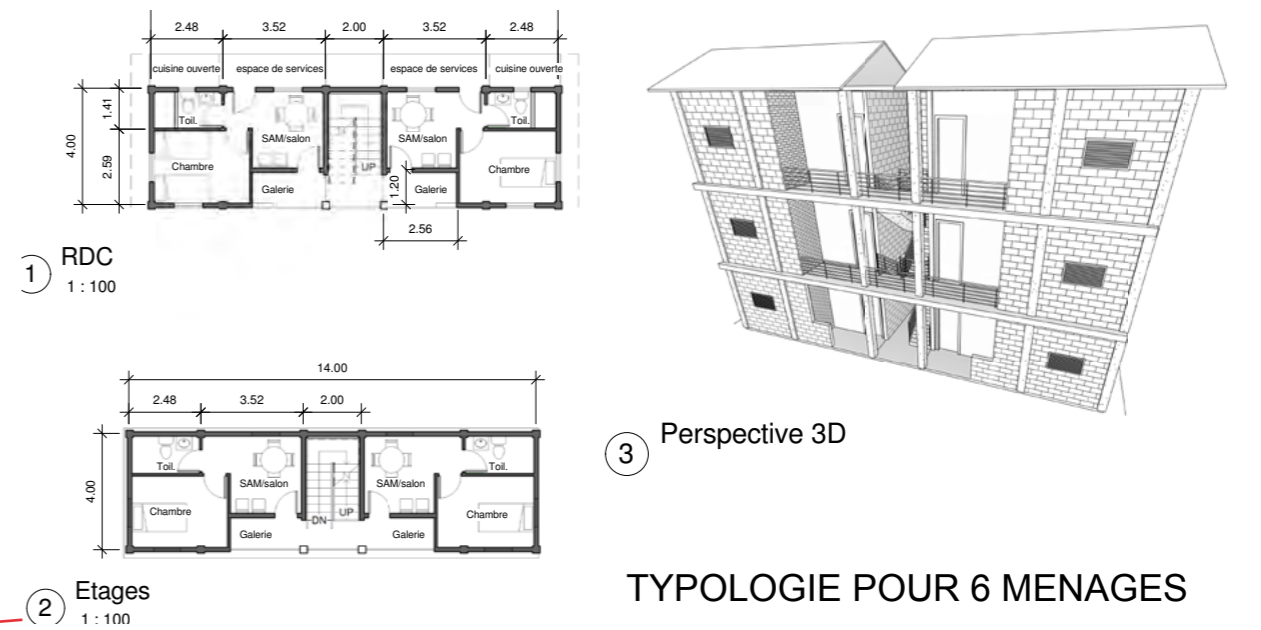
OBJECTIFS

- > Éviter la bidonvilisation du quartier ;
- > Assurer la qualité des réalisations ;
- > Créer un développement exemplaire ;
- > Assurer un accès durable des ménages au logement.



- R+2
- R+1
- RDC

Répartition des typologies



Estimation et couts de réalisation

Type	Quantités	Couts unitaire estimés en \$US/batiment	Couts Total estimés	Temp de réalisation estimé
Module de base RDC	124,00	12000,00	1488000,00	2 mois/par unite
Batiment R+1	25,00	25000,00	625000,00	3 mois/par unite
Batiment R+2	9,00	100000,00	900000,00	6 mois/par unite
		Grand total	2203000,00	

PLAN MASSE

Le plan se fonde donc sur les principes suivants :

1. Hiérarchisation des voies,
2. gradation d'espaces publics, semi-publics et privatifs
3. diversification du bâti

Cette approche permet de créer un quartier structuré, ouvert et intégré dans son contexte, capable de garantir une richesse de fonctions et d'activités, ainsi que de faciliter les échanges et liaisons sociales.

Pour les espaces publics, des fonctions ont été identifiées lors des ateliers participatifs et du diagnostic comme nécessitant tant au site qu'aux quartiers avoisinants. En accueillant ces fonctions, le site s'intègre donc de plein titre dans les quartiers et participe de l'évolution et de l'amélioration de son contexte.

Le plan prévoit la réalisation de 158 parcelles; par conséquence, une relocalisation in situ est nécessaire pour 68 ménages. Le principe retenu est de retrouver dans chaque secteur du camp le nombre de logements correspondant au nombre de ménages y résidant actuellement, afin de limiter les déplacements et de profiter des liens existants entre voisins pour faciliter la gestion des déménagements. Par ailleurs, cette solution respecte les vœux de la population sur le sujet.

Les bâtiments à plusieurs niveaux sont donc distribués sur l'ensemble du site et des secteurs, et localisés de préférence en bordure d'un espace ouvert (espace public, voirie). Cette disposition permet de garantir l'espacement suffisant en fonction de la taille du bâtiment, mais également de garantir une « tenue » de l'espace ouvert par un bâtiment d'échelle appropriée, ainsi qu'un contrôle social sur les activités qui s'y déroulent.

Les bâtiments devront se réaliser en auto-construction assistée pour les bâtiments mono-familiaux, et en construction assistée pour ceux voués à accueillir plusieurs familles. Dans les deux

cas, des simples règles d'implantation seront à respecter :

- distance minimale par rapport à la rue, en fonction du statut de cette dernière (min. 2m sur rue principale, min. 1m sur rue secondaire).
- emprise bâtie au sol maximale de 50% pour les parcelles individuelles, avec possibilité de passer à 60% pour les parcelles en co-fermage.

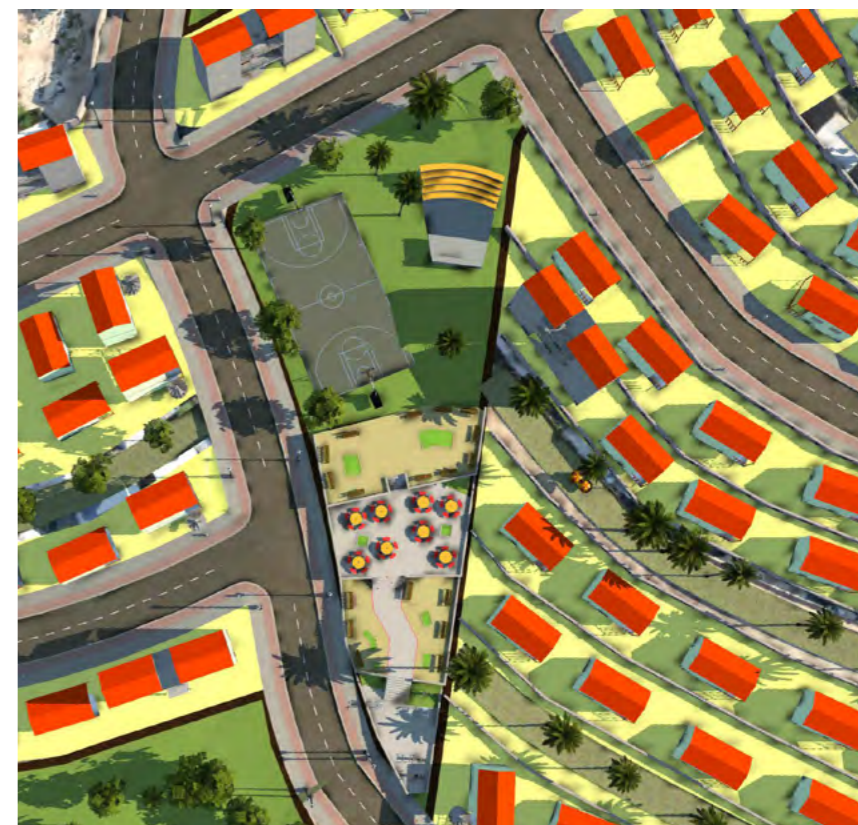
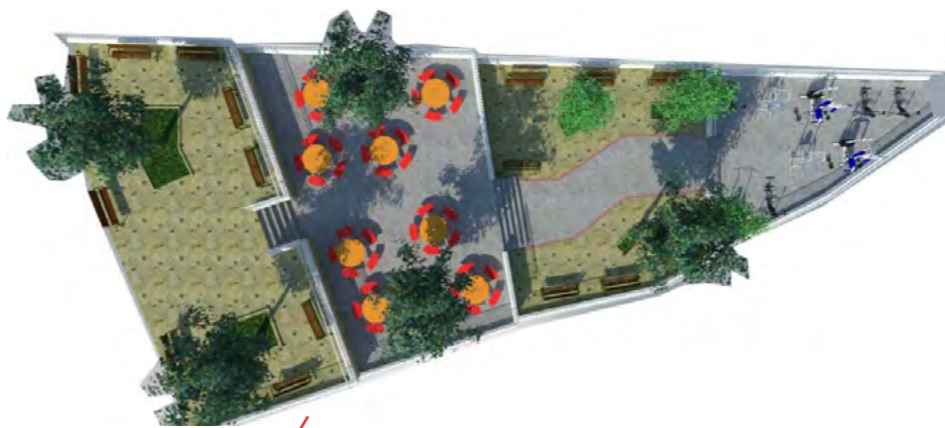
Le rôle des institutions sera essentiel pour garantir le respect de ces normes.



LES ESPACES PUBLICS

Suivant les recommandations issues des ateliers de planification participative, ainsi que l'analyse des besoins sur l'ensemble de la zone d'études, des fonctions spécifiques ont été identifiées pour le site. Cette proposition, qui est à confirmer avec la Mairie, prévoit donc des fonctions ouvertes aux quartiers avoisinants.

Le principe d'aménagement, illustré ici à titre d'exemple, est de proposer des espaces multifonctionnels et ouverts, localisés dans des zones «clef» du quartier.



LES ESPACES PUBLICS COMME LIEN UR- BAIN

Les espaces publics peuvent jouer un rôle de points d'accroche par rapport aux développements futurs, en créant des espaces fédérateurs autour desquels les nouveaux quartiers peuvent se développer.



RÉSEAUX DE SERVICES

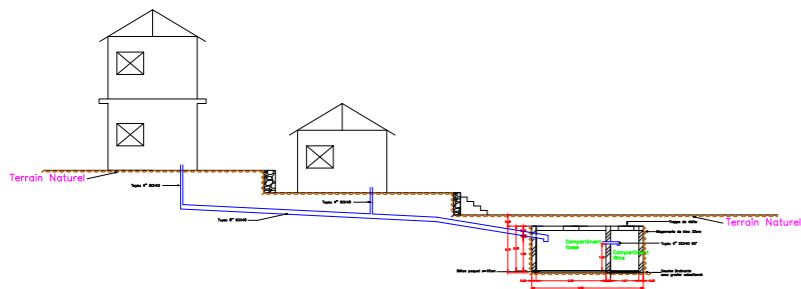
ASSAINISSEMENT

Le projet d'assainissement propose de tirer parti de l'aménagement du site pour développer une solution sobre et adaptée au contexte, en valorisant la configuration en terrasses du site via un système gravitaire d'écoulement des eaux.

La proposition actuelle, validée avec la DINEPA, propose de profiter des espaces semi-collectifs, présents chaque 2 rangée de bâtiments et vides de toute construction pour la localisation fosses septiques, suivant un principe d'assainissement semi-collectif enterré.

Les eaux noires et grises des 2 rangées supérieures sont donc récoltées par gravitaire dans la fosse localisée sous la terrasse semi-collective suivante.

La fosse aura deux compartiments : un compartiment fosse et un compartiment filtre. Ce dernier sera équipé d'une couche drainante et filtrante, afin de purifier l'eau destinée à être infiltrée dans le sol.



Estimation et couts de réalisation

Activités	Quantités en gal.	Couts estimés en \$/gal.	Couts Totals en \$US	Temp de réalisation estimé en semaine
Fosses septiques	346759	1,5	520138,5	14

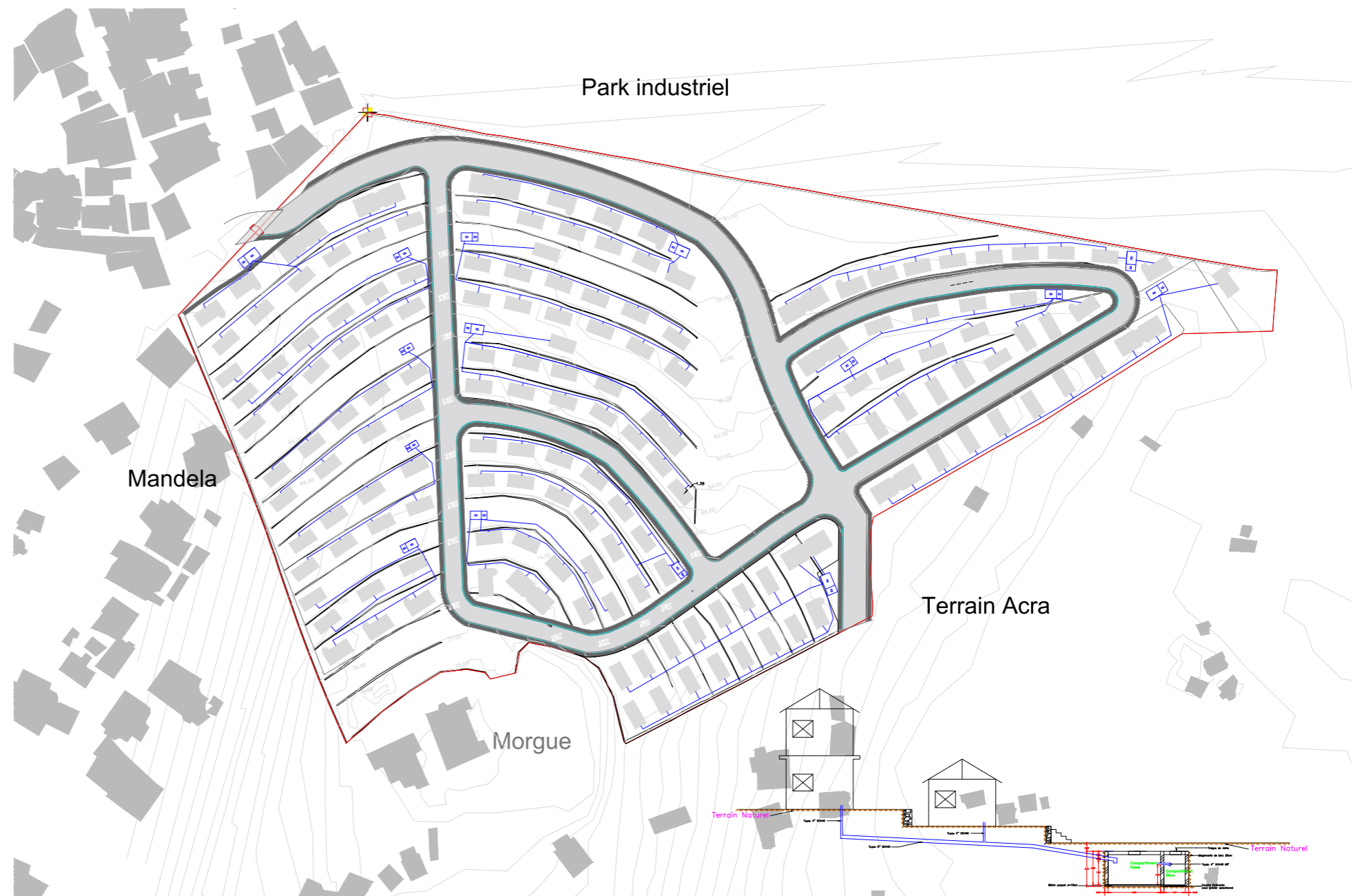
Activités	Quantités en ml	Couts estimés en \$US/ml	Couts Totals en \$US	Temp de réalisation estimé en semaine
Conduite	2257,18	93	209917,74	14

Couts Totals du réseau \$US	730056,24
------------------------------------	------------------

Le volume de la fosse est calculé sur base d'une vidange annuelle et de 5 personnes pas ménages, avec une consommation de 0,1 m3/jour/personne.

Dans cette proposition, un point d'attention important est a apporter à la gestion et maintenance du système, souvent problématique car l'assainissement est une thématique difficile, que les habitants

ont tendance à vouloir «oublier». Un comité d'usagers et de gestion devra être mis en place, en collaboration avec la DINEPA et le CTE RMPP. En alternative, et afin d'assurer la pérennité du système d'assainissement, la gestion et le paiement pourraient être mutualisé avec celui de l'adduction d'eau, qui est déjà connus et acquis par la population.



DRAINAGE

Le projet de drainage se base sur le constat du manque d'ouvrages sur le bas du site; les aménagements n'ont pas été poursuivis et débouchent sur la partie plane limitée par le mur de clôture de l'Uni-bank, créant ainsi une zone marécageuse lors de la saison des pluies, ce qui peut entraîner la prolifération des moustiques et d'animaux porteurs de bactéries.

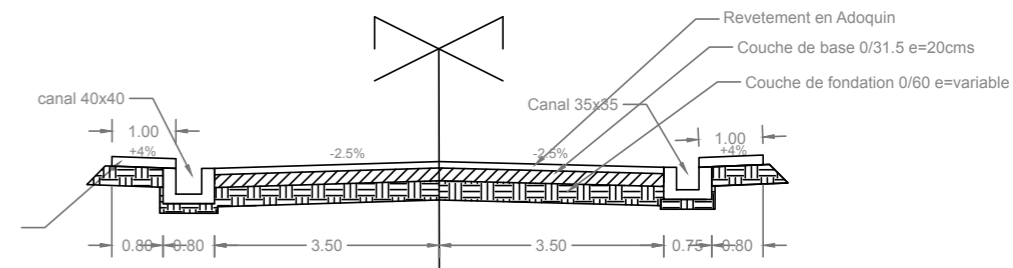
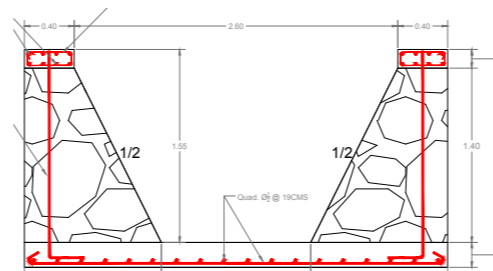
La proposition consiste donc en la réalisation d'un ouvrage de récolte et évacuation des eaux sur le bas du site, mutualisé avec le nouvel axe de voirie sur la bas du site; les canaux, de part et d'autre de la chaussée, sont dimensionnés afin de collecter les eaux tant en phase 1 que dans la configuration finale de l'aménagement du site. Un sur-dimensionnement est également pris en compte, afin de gérer les aléas dus à des précipitations exceptionnelles comme à la présence de déchets dans les canaux.

L'eau de pluie ainsi collectée est acheminée vers l'exutoire qui longe le Park Industriel coté Mandela. Selon le constat de la CRf, cet ouvrage nécessite également de travaux de reprise et mise en conformité. La CRf prévoit donc d'intervenir sur un premier tronçon de 3 mètres. Selon les échanges sur le sujet lors du comité de Pilotage, des interventions plus étendues sur cet exutoir devront être programmées par le MTPTC,

Estimation et couts de réalisation

Activités	Quantités en ml.	Couts estimés en \$US/ml.	Couts Totals en \$US	Temp de réalisation estimé en semaine
Conduite zone A	818,06	30	24541,8	
Conduite zone B	867,89	30	26036,7	
Conduite zone C	118,95	30	3568,5	
Conduite route principale	510,94	106	54159,64	
Conduite route secondaire	1254,35	80	100348	
Ouvrage de franchissement	10	2553,97	25539,7	
Canal couvert enterré	29,27	150,2	4396,354	
Total			238590,694	13

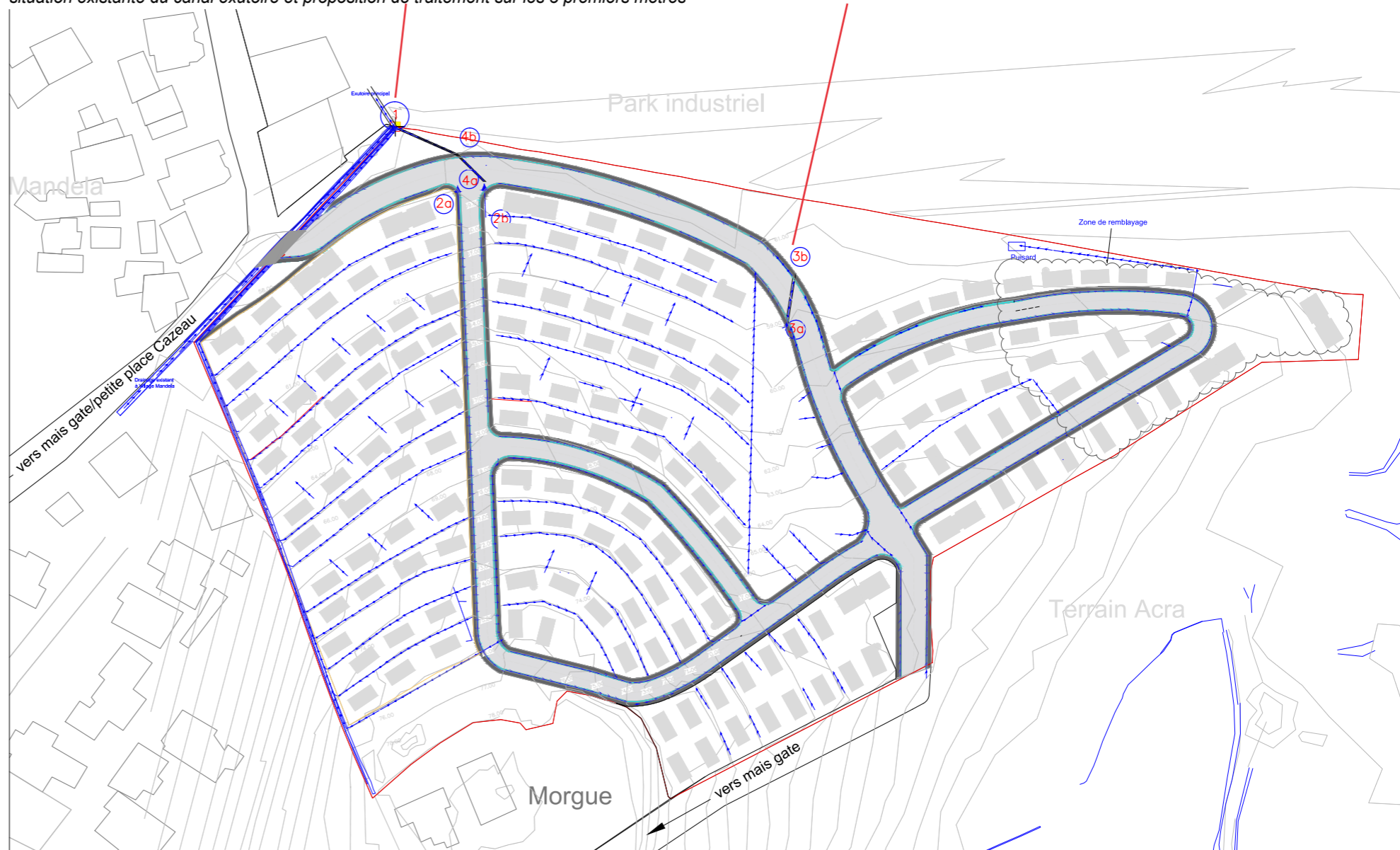
avaux se feront en parallèle



situation existante du canal exutoire et proposition de traitement sur les 3 premiers mètres



le drainage non collecté sur le bas du site et la proposition d'intervention



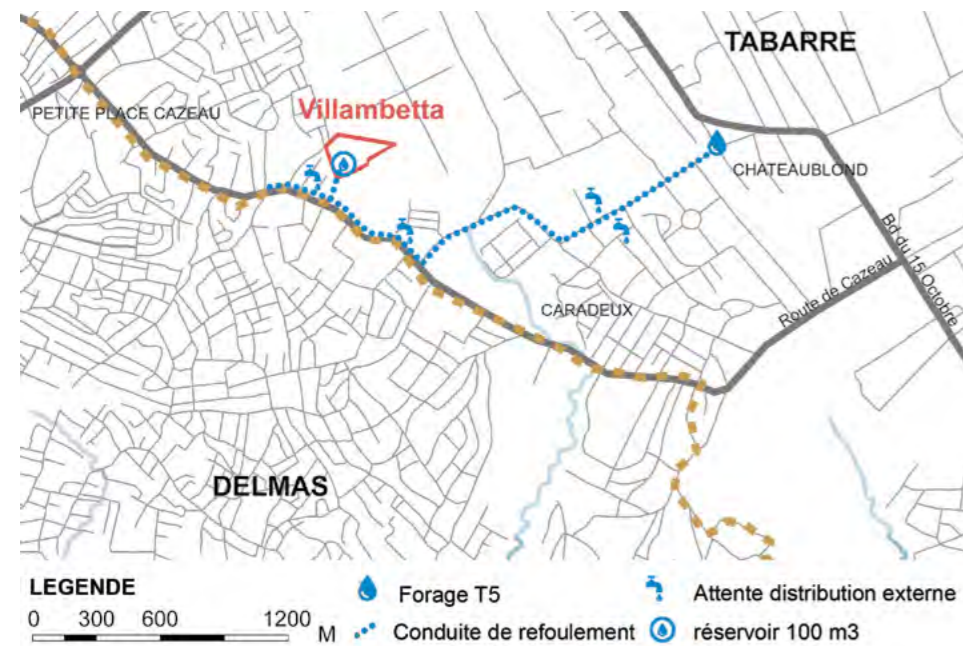
ACCÈS A L'EAU

L'accès à l'eau fait partie intégrante des services urbains de base; il est donc nécessaire d'identifier une solution de fourniture en eau stable et pérenne à la fois pour le site de Villambetta mais aussi pour les quartiers environnants, intégrant le développement local actuel ainsi que projeté.

C'est la logique développée au travers de l'identification du forage T5 comme source principale d'un nouveau réseau qui reliera, à terme, le forage existant au carrefour Gérald Bataille.

Quatre phases sont identifiées dans la mise en place de ce service (partiellement liée au processus de financement des travaux et de raccordement progressif des quartiers) :

- La première, avec la construction d'une ligne primaire d'adduction entre le forage T5 et le site de Villambetta (incluant

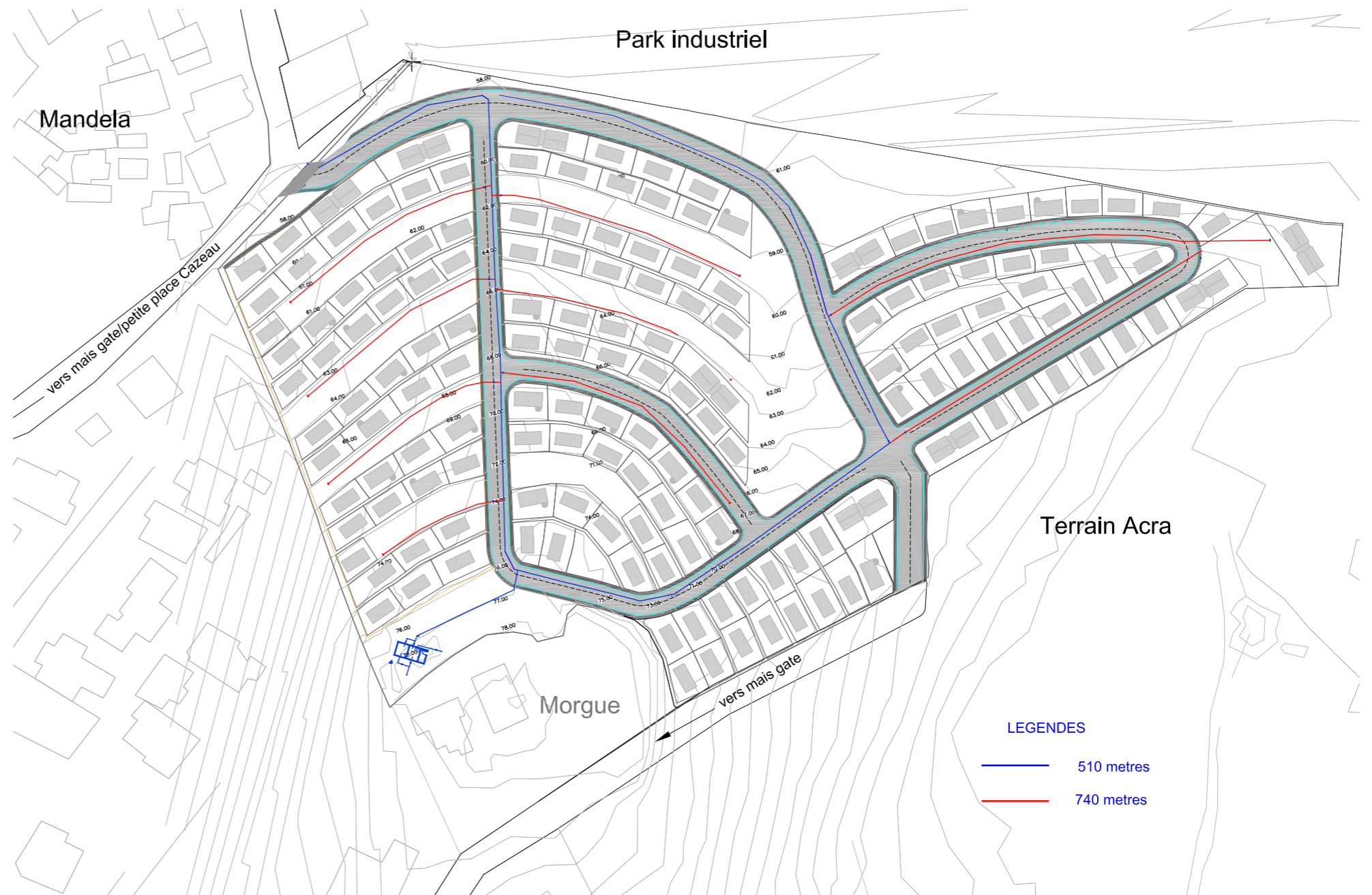


Estimation et couts de réalisation

Quantités	Couts estimés (USD)	Temp de réalisation estimé
Réseau primaire	2500 ml	298600
Réseau secondaire	1200 ml	168000
Montant Total des Travaux (USD)		466600

la construction d'un réservoir sur site), qui permettra d'assurer un service aux habitants du site (qui en sont aujourd'hui totalement dépourvus) - La deuxième, avec la reprise des attentes qui seront réalisées durant la première phase le long du primaire d'adduction, pour déposer des lignes secondaires et ainsi alimenter les quartiers situés le long de cette ligne ;

- La troisième, avec la poursuite de la construction de la ligne primaire entre le site de Villambetta et le carrefour Gérald Bataille ;
- La quatrième, avec la création de lignes secondaires d'alimentation des quartiers situés le long de ce tronçon (3ème phase).



RÉSEAU ELECTRIQUE

Le projet propose d'utiliser 2 approches distinctes pour l'illumination des espaces publics et de la voirie, et pour la fourniture en électricité des bâtiments.

En effet, le site dispose déjà de 10 lampadaires solaires; aussi, dans le temps imparti pour la phase actuelle du projet, il est compliqué d'envisager d'installer une illumination publique connecté au réseau EDH.

Pour ces raisons, la proposition est d'utiliser des lampadaires solaires pour l'illumination des espaces publics et voiries, en ré-localisant par ailleurs les 10 lampadaires existants.

En première phase, 7 lampadaires complémentaires seront installés sur la bas du site, le long de la nouvelle voirie. Cette installation per-



Estimation et couts de réalisation

Activités	Quantités	Couts estimés en \$US/Unité	Couts Totals en \$US	Temp de réalisation estimé en semaine
Non-fonctionnel	3	825	2475	
Lampadaire simple	37	1650	61050	
Lampadaire muni d'une boîte de recharge	3	2500	7500	
TOTAL			71025	4

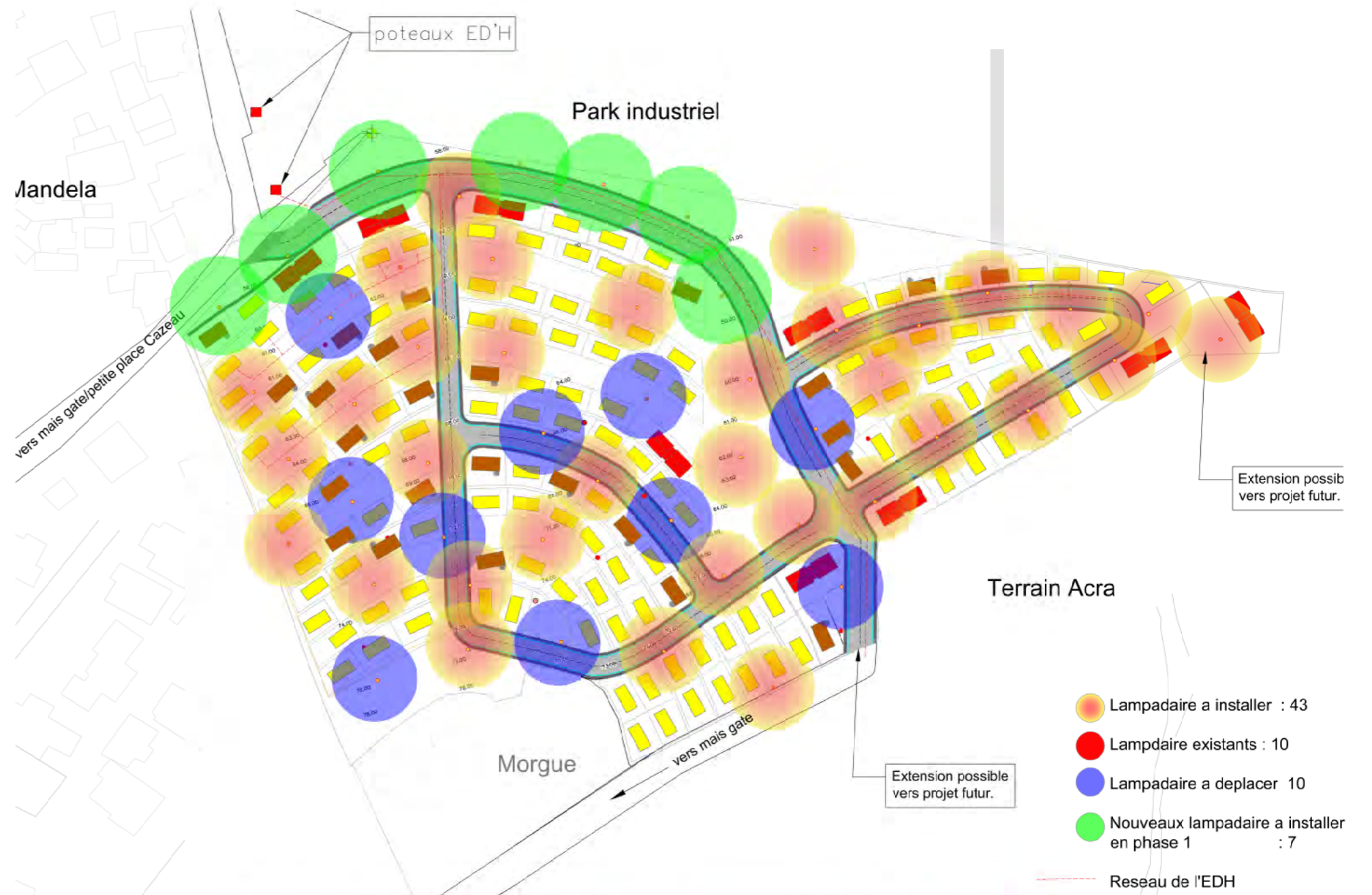
mettra également de répondre aux problématiques d'insécurité sur le bas du site, liées en particulier à l'absence d'illumination sur cette zone.

En ce qui concerne la fourniture en électricité des bâtiments, au vu de la proximité des poteaux EDH présents sur Mandela, le projet propose de connecter le site au réseau via ces points. D'autres connexions sont possibles, notamment via les poteaux présents sur

le Park Industriel ou sur Mais Gaté.

La voirie principale du projet servira d'épine dorsale pour la desserte du site et, potentiellement, pour la connexion des sites voisins dans le futur.

Les espacements des lampadaires sont calculés afin d'assurer une bonne couverture de la trame viaire, ainsi que des espaces publics.



PHASAGE

L'aménagement du site prévoit des stratégies à long terme pour l'accès aux services et aux infrastructures de base.

Toutefois, dans le cadre de l'intervention de la Croix Rouge française et Croix-Rouge Haïtienne en cette première phase du projet (Juin 2017), des solutions transitoires sont recherchés et mises en places, afin d'apporter une amélioration rapide des conditions de vie des personnes résidentes sur le camp.

MICRO PROJETS

La Croix-Rouge française favorise le renforcement des organisations communautaires de base (OCB) en finançant la réalisation de micro-projets. Les objectifs sont de renforcer les capacités de gestion de projet des OCB et de répondre aux besoins identifiés dans les quartiers pour participer à la Réduction des Risques et Catastrophes. Dans ce cadre, trois projets ont été retenus dans la zone d'intervention:

Quartier Caradeux : curage du canal reliant Caradeux à Villambetta

Quartier Villambetta : projet de canalisation de la rue Rocher

Quartier Mandela : aménagement du canal

Les micro-projets se dérouleront sur trois (3) semaines, un accompagnement de proximité sera réalisé tout au long du projet par les équipes de la CRf pour contrôler l'avancée des projets, le suivi financier et répondre à toutes difficultés rencontrées par les OCB. En fin de micro-projet, un rapport final sera demandé aux OCB pour capitaliser sur leur micro-projet sur base du canevas proposé par la CRf.

ASSAINISSEMENT

En ce qui concerne les latrines existantes, à court terme la CRf analyse les possibilités de gestion d'une vidange sur base communautaire. Certains ménages sont prêts à s'engager pour payer cette vidange. Cependant, l'aspect onéreux de l'opération nécessite de trouver un tarif acceptable pour les familles.

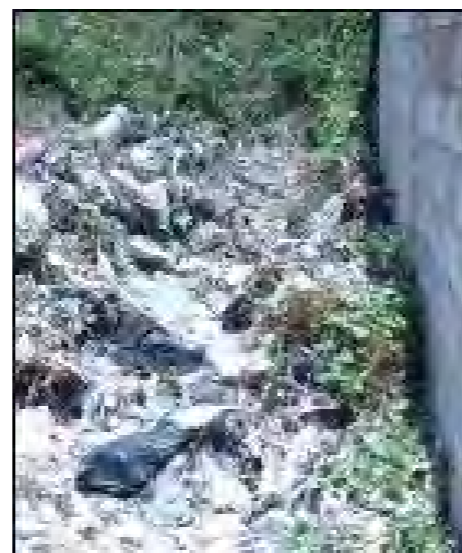
GESTION DES DECHETS

Suite aux constats de la situation des déchets sur le site, la Croix-Rouge française en collaboration avec le Comité central du site, a mis en œuvre une activité de ramassage des déchets à grande échelle, tout en s'appuyant sur une campagne de sensibilisation sur la gestion des déchets.

ADDUCTION EAU

Suite au constat des difficultés d'approvisionnement en eau sur le site de Villambetta, la Croix-Rouge française a procédé à la construc-

tion de deux (2) points d'eau communautaires temporaires. Pour garantir une gestion de ces deux points d'eau, un Sous-comité de gestion a été créé. Des séances de formation ont été réalisées pour ces membres et ainsi leur permettre d'être en mesure d'assurer la chloration et la qualité de l'eau, ainsi que l'entretien et la gestion financière des points d'eau. Après un mois de fonctionnement des points d'eau le Comité central a sollicité une enquête de satisfaction auprès de la population pour connaître la perception des habitants du site. Aussi, la CRf et CRH ont accompagné cette démarche en planifiant et réalisant cette enquête en lien avec le Comité central.



REALISATION DES PROJETS PRIORITAIRES

Le projet prévoit de réaliser, en première phase, une partie des infrastructures du site. Les ateliers participatifs et le diagnostic ont permis d'identifier clairement le projet prioritaire à réaliser dans cette phase, en tenant compte du chronogramme et de la disponibilité financière.

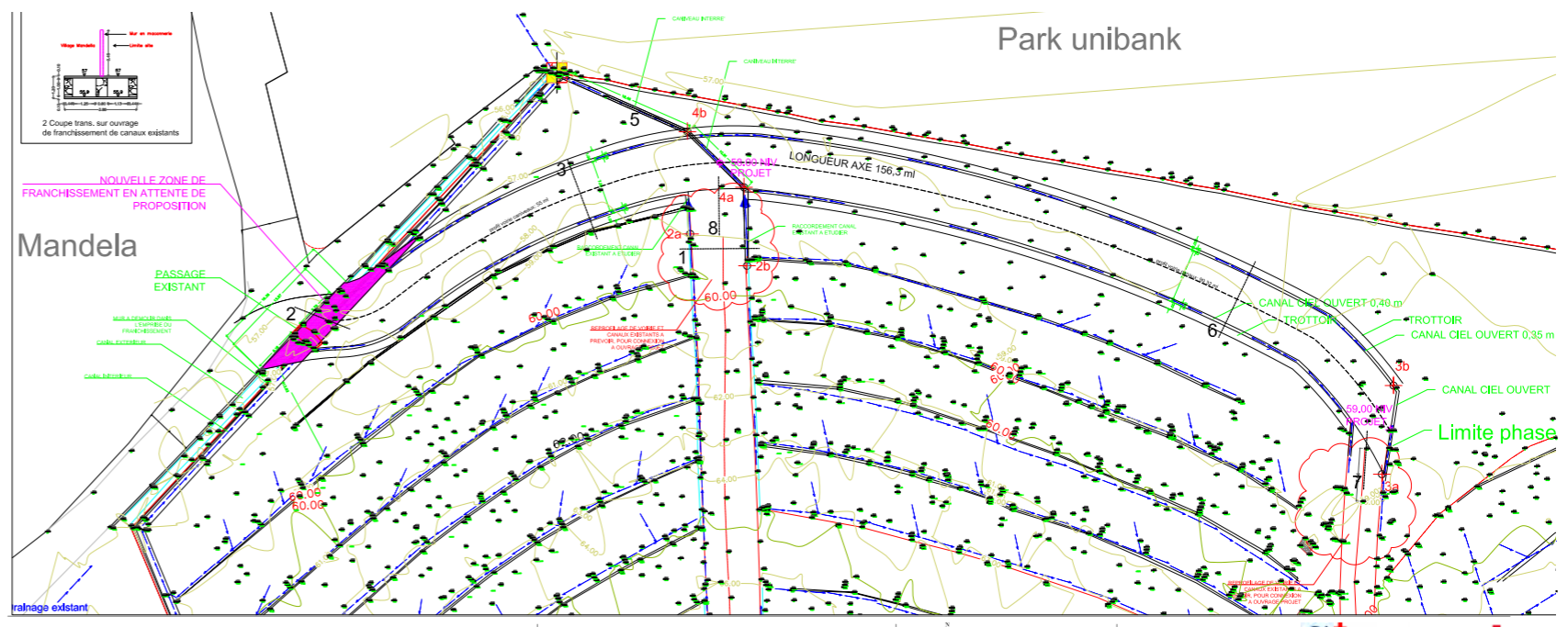
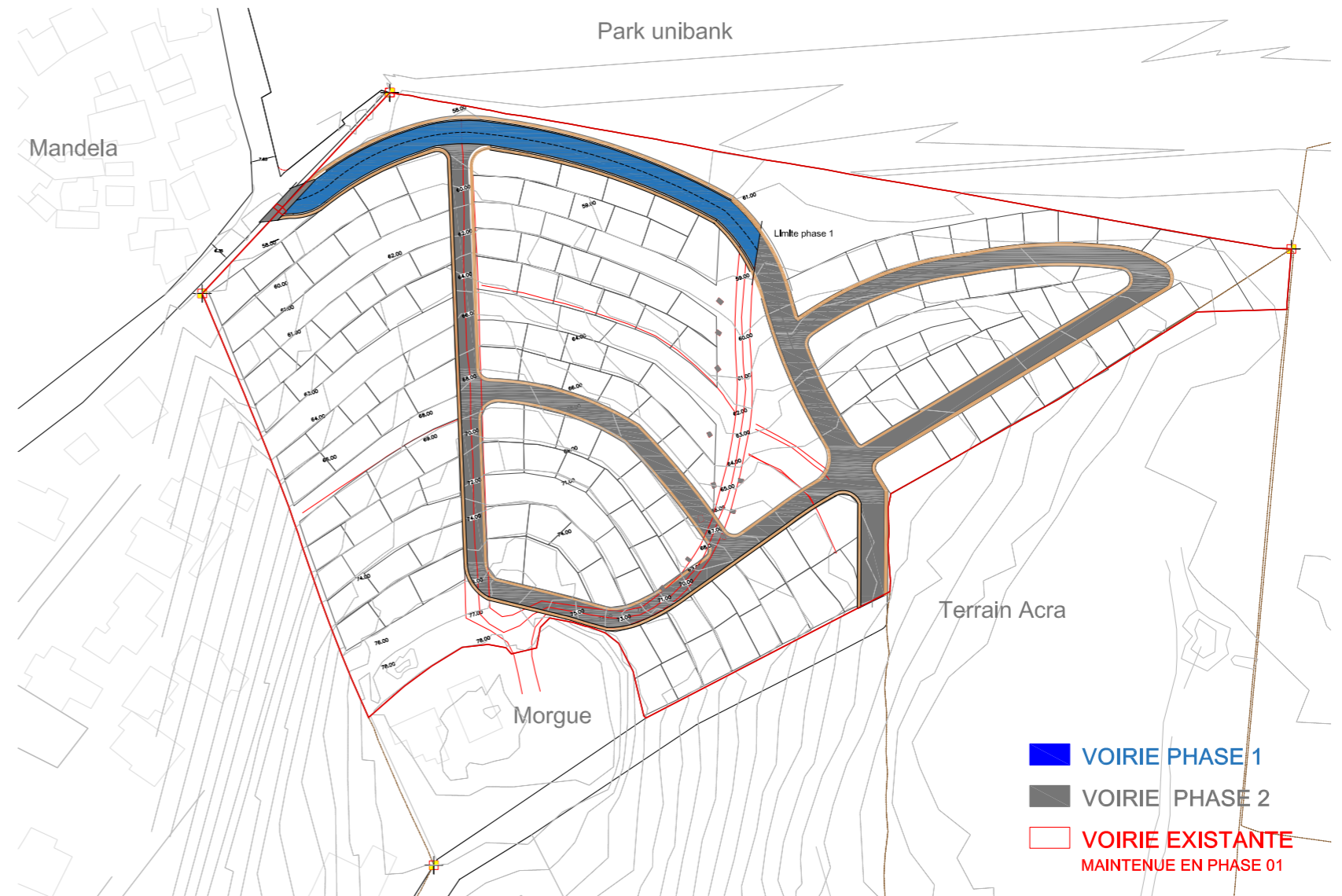
Il s'agit de l'ouverture du site vers Mandela, du franchissement du canal existant entre le site et le quartier, et la réalisation du tronçon de voirie pour relier ce franchissement aux voiries existantes.

L'ouvrage va donc permettre de connecter les deux accès du site et de créer, dès la phase 1, la boucle d'accès au site et de connexion des quartiers avoisinants.

De plus, il permet de résoudre plusieurs problèmes :

- l'absence de voirie sur le bas du site
- l'absence de connexion des canaux et d'évacuation sur la zone basse du site, avec par conséquent une zone d'eau stagnante et insalubre
- l'absence d'illumination sur le bas du site, avec conséquence insécurité

Le projet prévoit en effet la réalisation, contextuellement à la voirie, d'un système de drainage et évacuation de l'eau, ainsi que l'installation de poteaux électriques.



VISIONS FUTURES



LE PROJET DANS LA ZONE D'ÉTUDE



LE PROJET DANS SON CONTEXTE



VUES DEPUIS LA MORGUE ET DEPUIS LA NOUVELLE CONNEXION VERS MANDELA



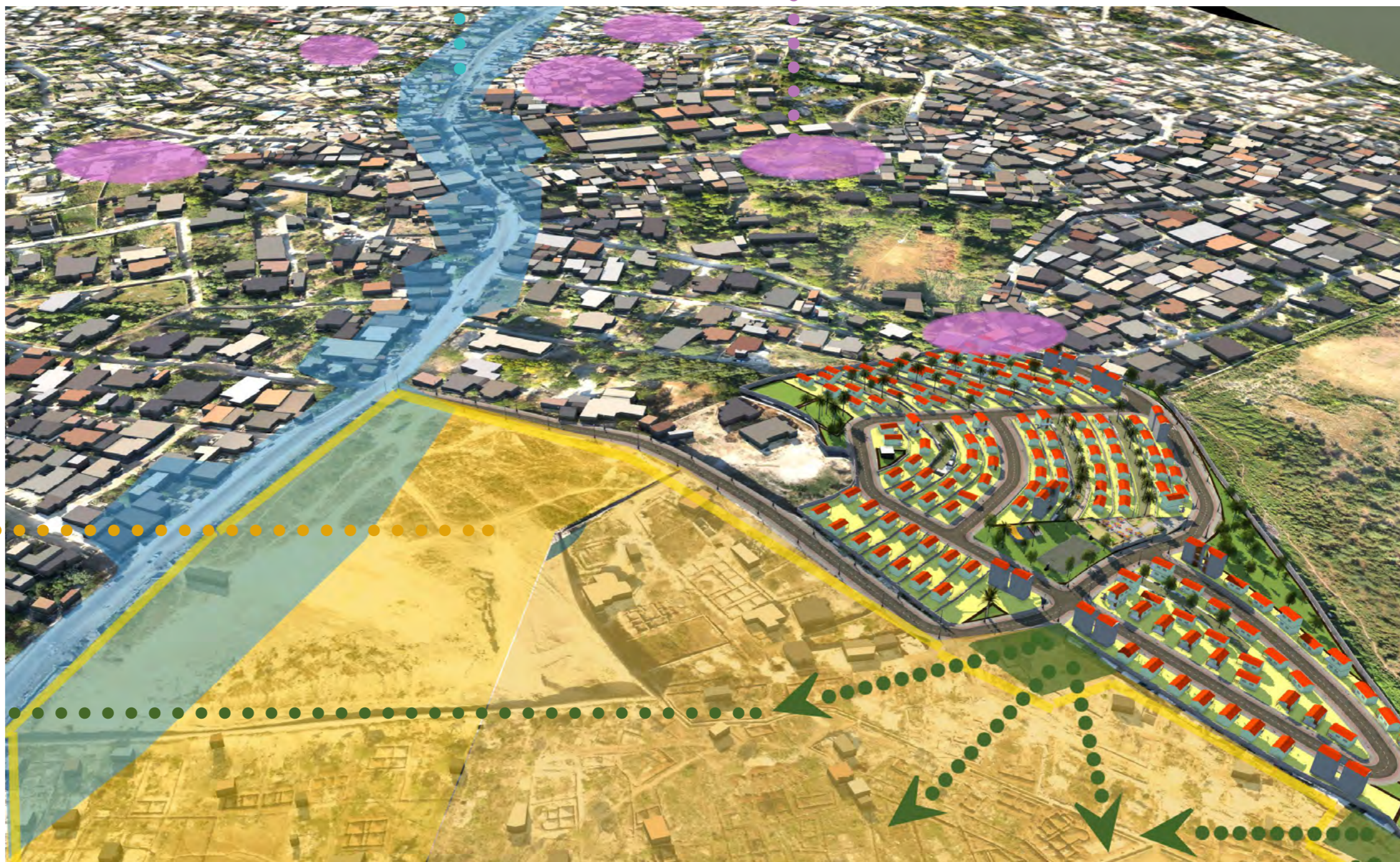
VUES VERS PETITE PLACE CAZEAU



PRINCIPES D'INTERVENTION SUR LA ZONE D'ÉTUDE

RENFORCEMENT ET FORMALISATION
DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

CRÉATION D'ESPACES PUBLICS
MULTIFONCTIONNELLES



DÉVELOPPEMENT DE ZONES MIXTES
HABITAT/SERVICES ACCESSIBLES AUX
QUARTIERS AVOISINANTS

RENFORCEMENT DES CONNEXIONS ET
LIAISONS INTER-QUARTIERS

IMAGES DE L'INTÉRIEUR DU QUARTIER



VUES DES ESPACES SEMI PUBLICS



ANNEXES

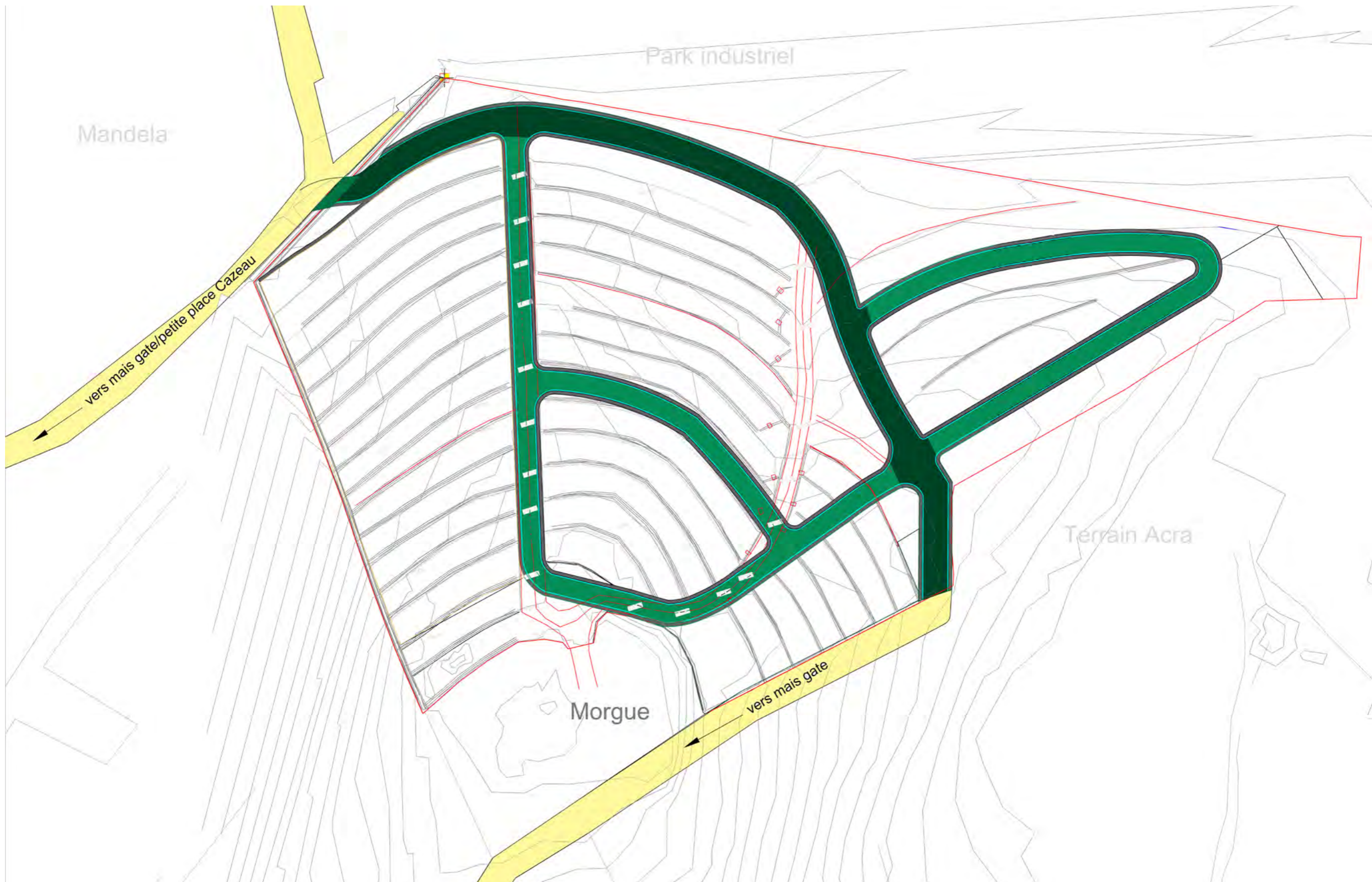
PLANS TECHNIQUES

PLAN SITUATION EXISTANTE



- Point d'eau
- shelter
- Drainage
- Extensions
- Arbres
- Vegetation
- Limite du site
- Autres constructions
- Lampadaires
- Latrines
- Murs/Muret

PLAN HIÉRARCHISATION TRAME VIAIRE

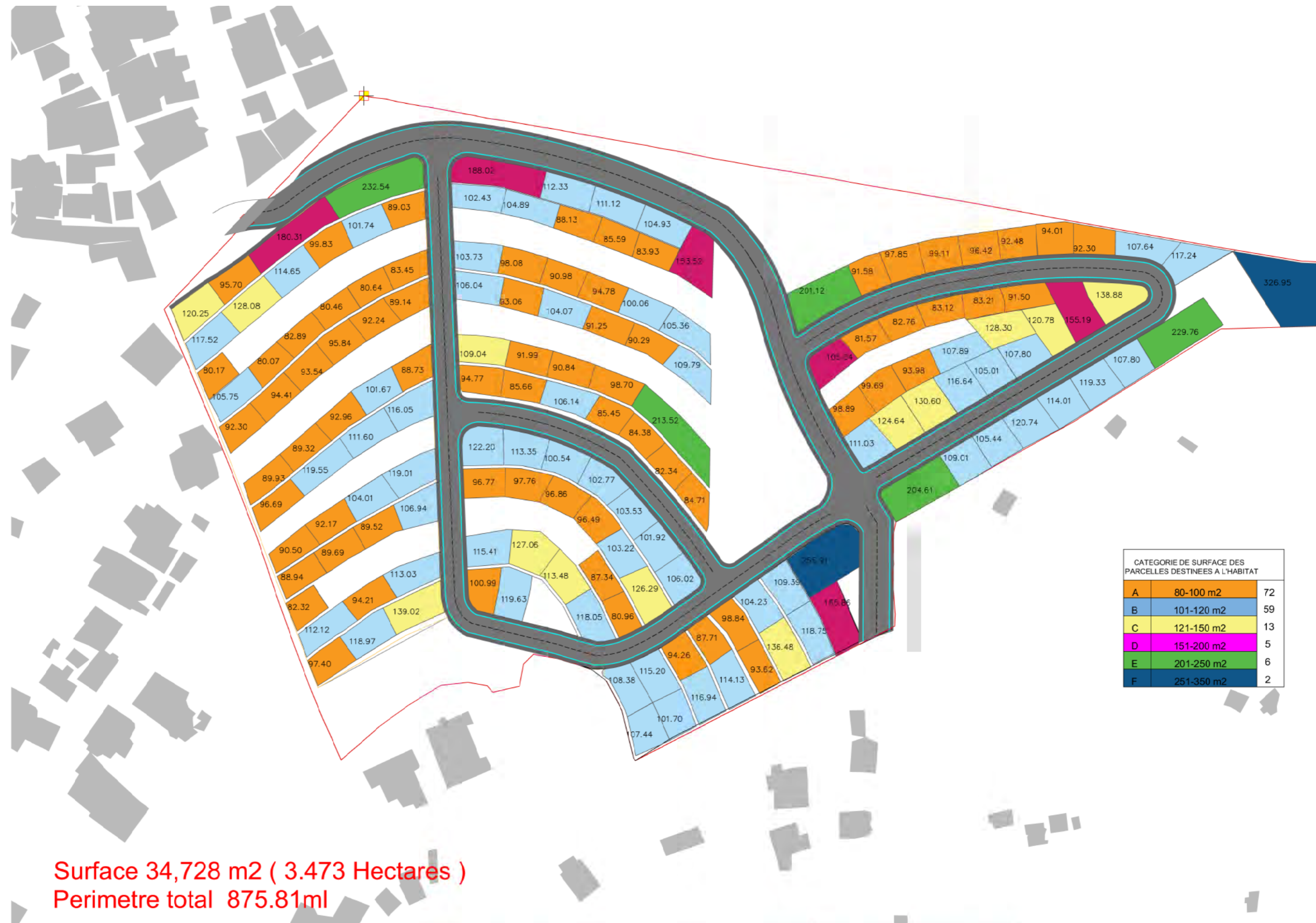


PLAN AFFECTATION DU SOL



Surfaces	
Espace pour fermage	19 325 m ²
Espace public	4523 m ²
Espace semi-public	3490 m ²
Voirie	6329 m ²

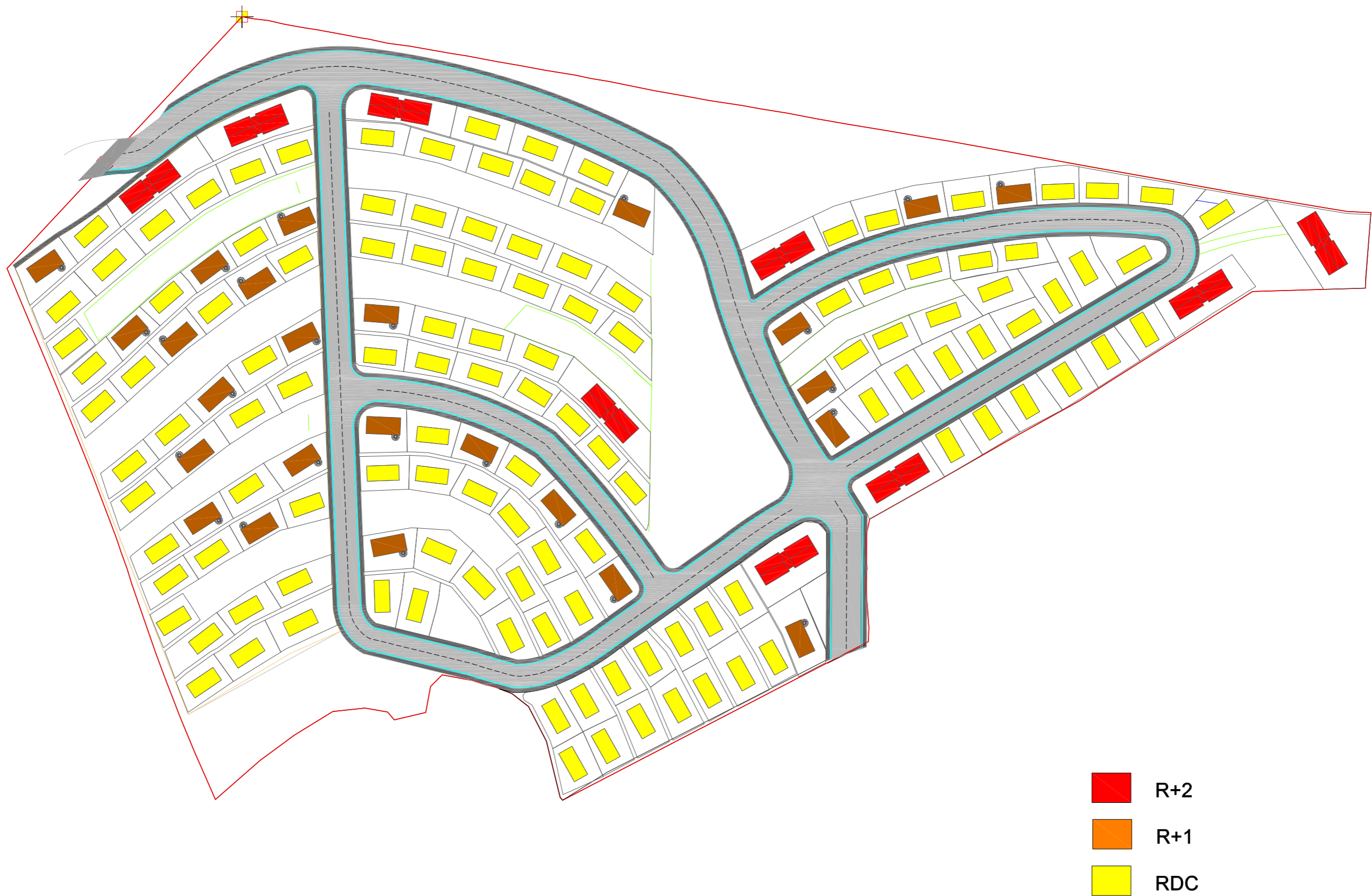
PLAN PARCELLAIRE POUR FERMAGE



CATEGORIE DE SURFACE DES PARCELLES DESTINEES A L'HABITAT		
A	80-100 m ²	72
B	101-120 m ²	59
C	121-150 m ²	13
D	151-200 m ²	5
E	201-250 m ²	6
F	251-350 m ²	2

Surface 34,728 m² (3.473 Hectares)
 Perimetre total 875.81ml

PLAN DE LOCALISATION DES TYPOLOGIES DE BÂTI



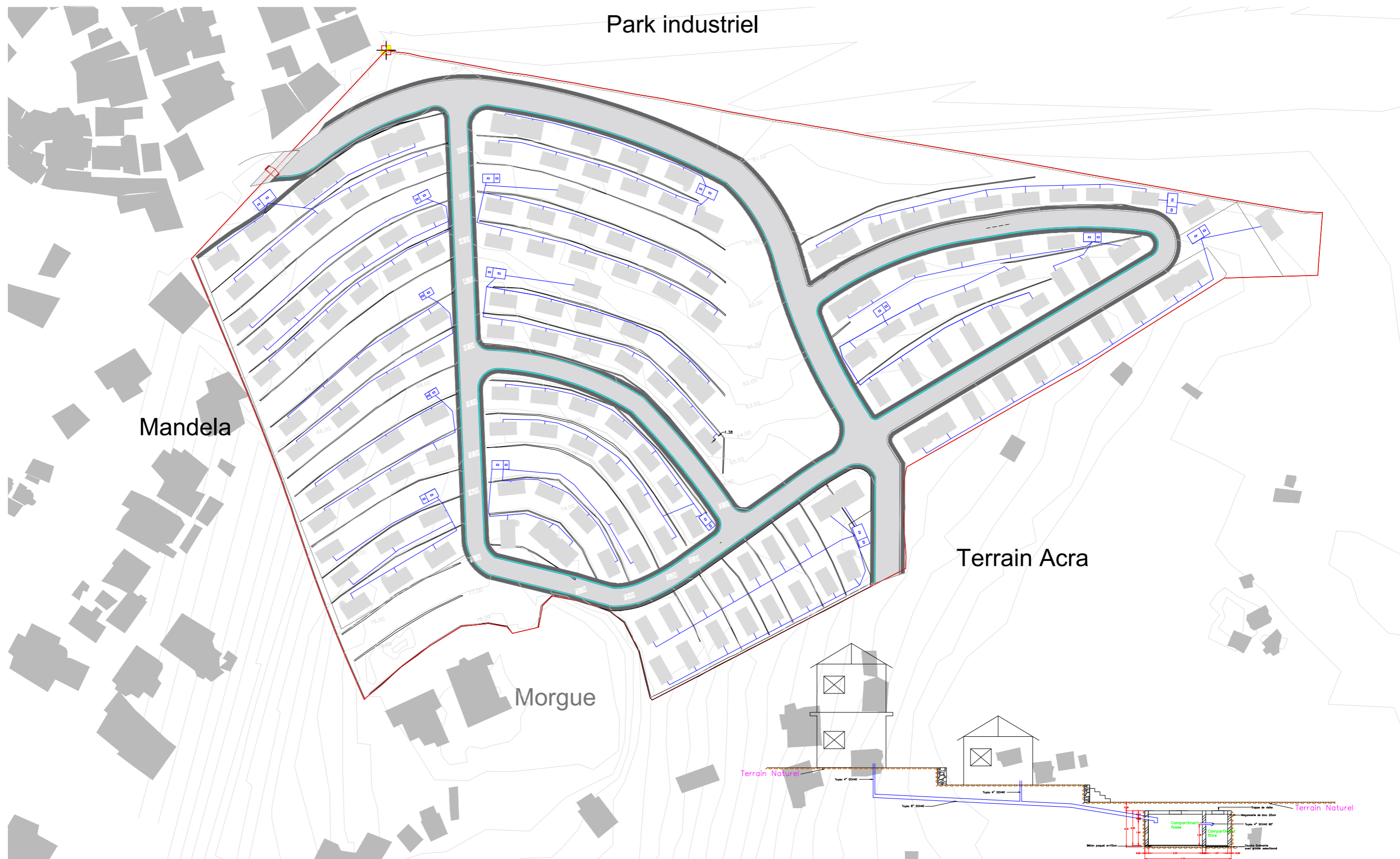
PLAN MASSE



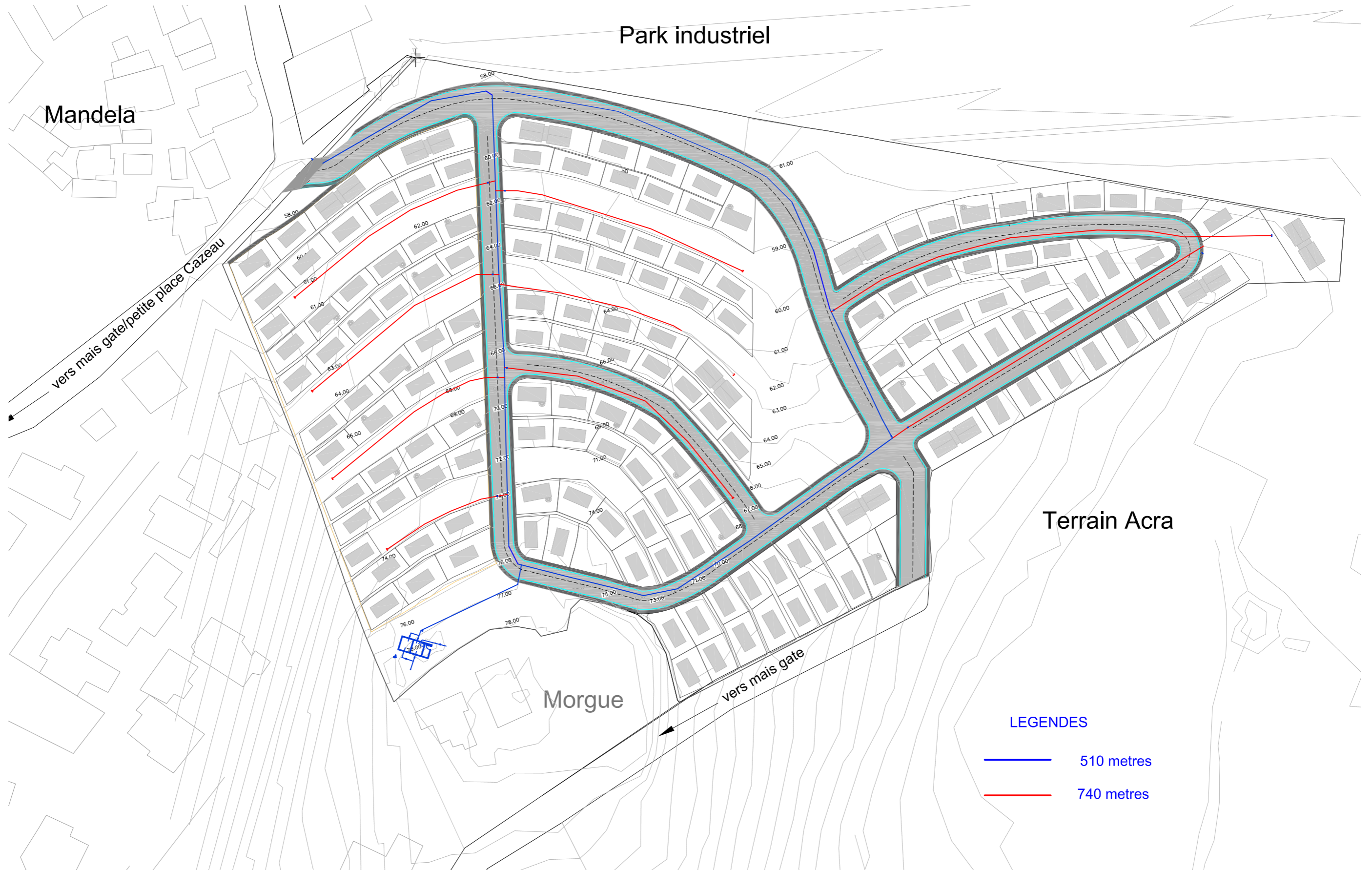
PLAN DES ESPACES PUBLICS



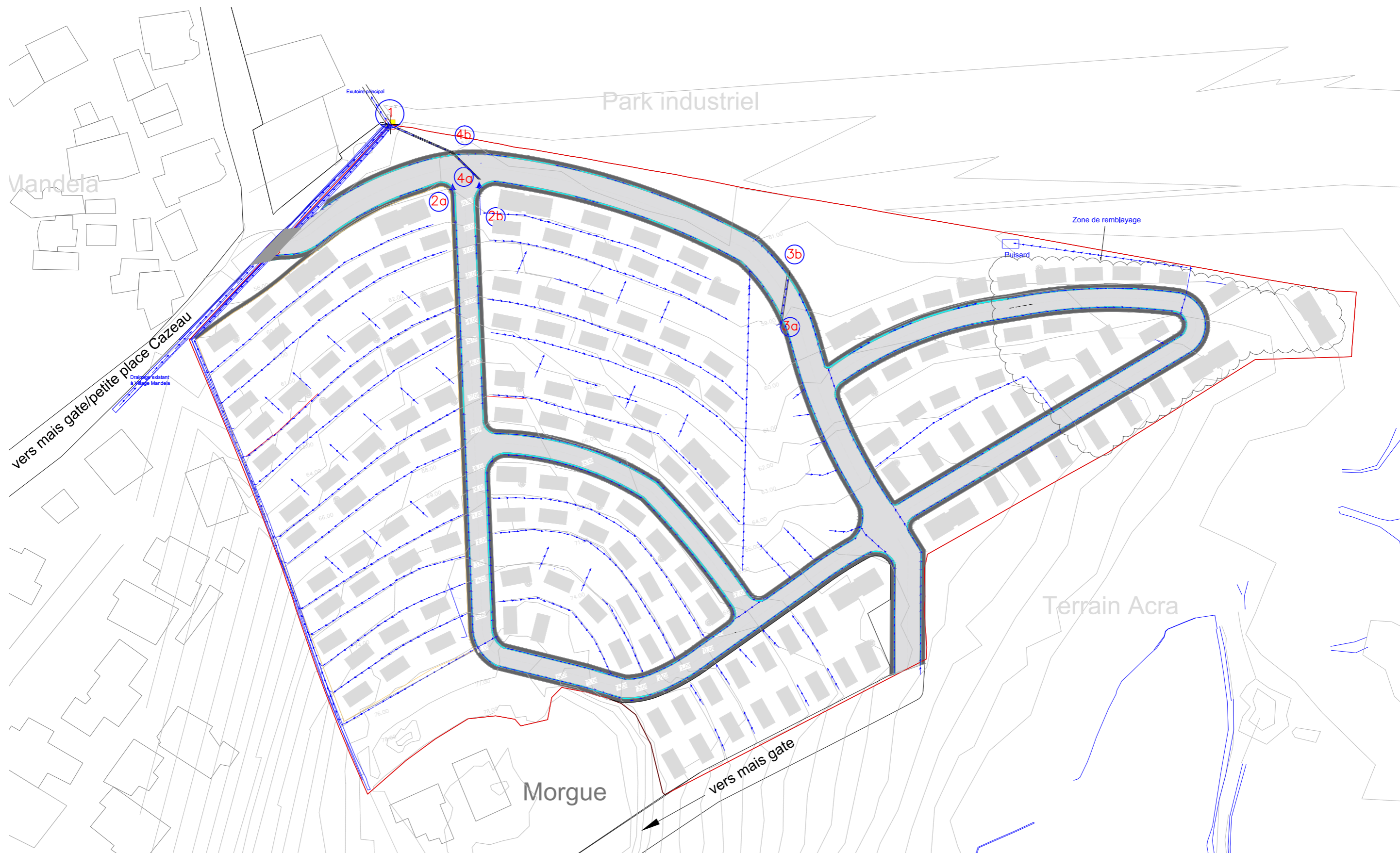
PLAN DE LA PROPOSITION D'ASSAINISSEMENT



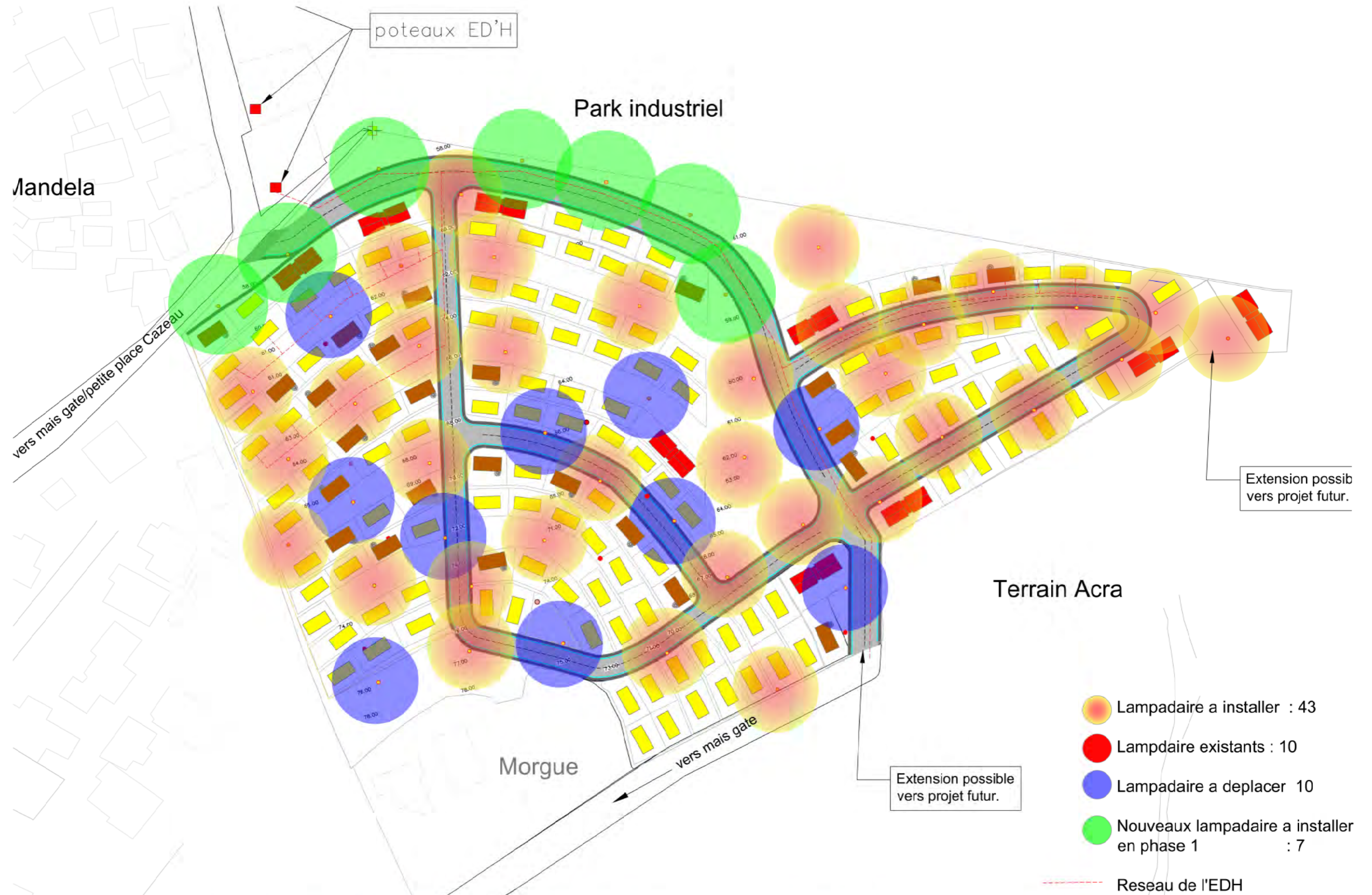
PLAN DE LA PROPOSITION D'ADDUCTION D'EAU



PLAN DE LA PROPOSITION DE DRAINAGE

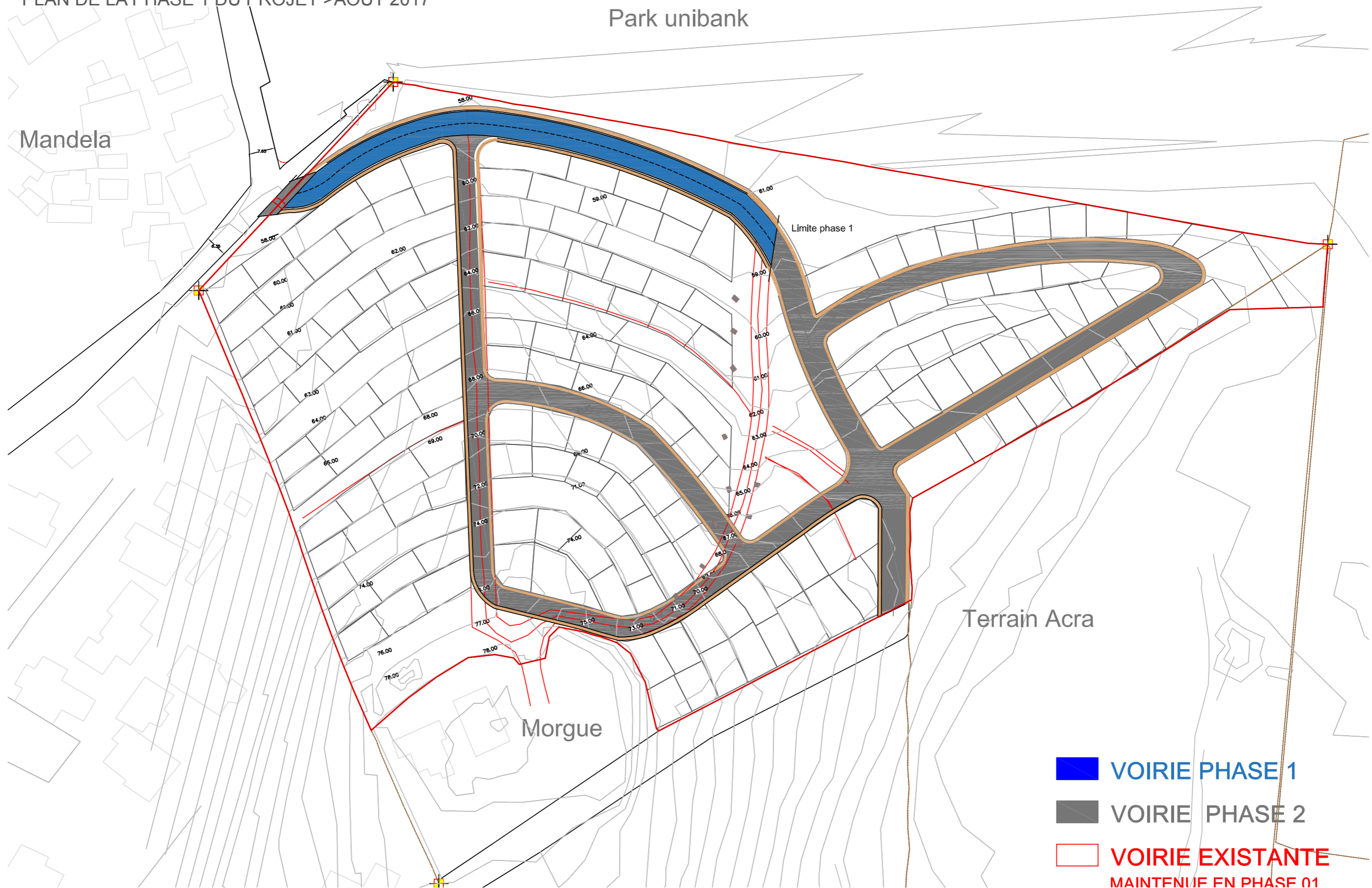


PLAN DE LA PROPOSITION D'ILLUMINATION ET ALIMENTATION ELECTRIQUE



PLAN DE LA PHASE 1 DU PROJET > AOUT 2017

Park unibank



-  VOIRIE PHASE 1
-  VOIRIE PHASE 2
-  VOIRIE EXISTANTE
MAINTENUE EN PHASE 01